Enquête

sur les dépenses environnementales

par les entreprises canadiennes

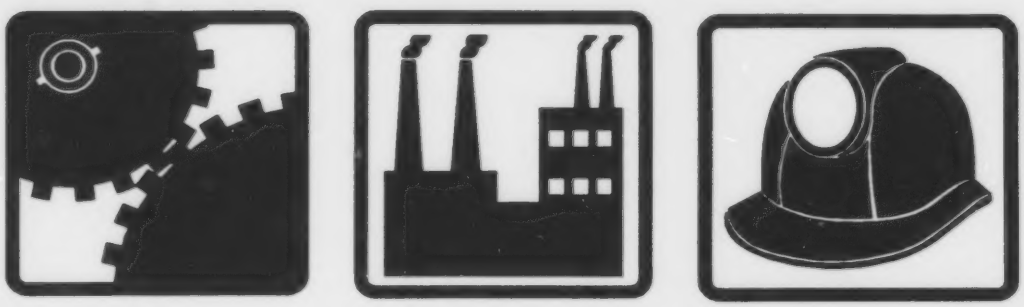

préparé pour

Environnement Canada

par

Duns Marketing Services

Dun & Bradstreet Canada

MARS 1992

TABLE DES MATIÈRES

Page

RÉSUMÉ i

1.0 INTRODUCTION 1

2.0 ÉCHANTILLONNAGE ET MÉTHODOLOGIE 1

2.1 La base de données de Dun & Bradstreet 1
2.2 Le système de classification type des industries 2
2.3 Segmentation de l'échantillon 2
2.4 Champ d'application de l'échantillon (validité statistique) 3

3.0 CONSTATATIONS DE LA RECHERCHE 11

3.1 Lieu de prise de décision en matière d'environnement 11

3.1.1 Taille de l'entreprise 11
3.1.2 Différences régionales 11
3.1.3 Secteur industriel 11
3.1.4 Lieu de décisions en matière de dépenses pour lutter contre la pollution 12

3.2 Types de pollution 18

3.2.1 Taille de l'entreprise 18
3.2.2 Différences régionales 18
3.2.3 Secteur industriel 18

3.3 Types d'équipement déjà en opération pour lutter contre la pollution . . . 23

3.3.1 Équipement de lutte contre la pollution de l'air 23

3.3.1.1 Entreprises de moins de 50 employés 23
3.3.1.2 Entreprises de 50 employés ou plus 23
3.3.1.3 Secteur industriel 24

3.3.2 Équipement de lutte contre la pollution de l'eau 32

3.3.2.1 Entreprises de moins de 50 employés 32
3.3.2.2 Entreprises de 50 employés ou plus 32
3.3.2.3 Différences régionales 32
3.3.2.4 Secteur industriel 33

3.3.3 Équipement de lutte contre la pollution par les déchets solides . . . 41

3.3.3.1 Entreprises de moins de 50 employés 41
3.3.3.2 Entreprises de 50 employés ou plus 41
3.3.3.3 Secteur industriel 41

3.3.4 Pratiques de gestion des terres 49

3.3.4.1 Entreprises de moins de 50 employés 49
3.3.4.2 Entreprises de 50 employés ou plus 49
3.3.4.3 Différences régionales 49
3.3.4.4 Secteur industriel 50

3.3.5 Autres dispositifs - chimiques et de mesures 58

3.3.5.1 Taille de l'entreprise 58
3.3.5.2 Différences régionales 58

4.0 **DÉPENSES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION** 71

4.1 Dépenses selon la taille de l'entreprise 72

4.1.1 Entreprises de moins de 50 employés 72

4.1.1.1 Dépenses de toutes les entreprises (y compris celles qui n'ont rien dépensé pour les contrôles environnementaux) 72
4.1.1.2 Dépenses des entreprises qui ont réellement encouru des dépenses pour les contrôles environnementaux 72

4.1.2 Entreprises de 50 employés et plus 73

4.1.2.1 Dépenses de toutes les entreprises (y compris celles qui n'ont rien dépensé pour les contrôles environnementaux) 73
4.1.2.2 Dépenses des entreprises qui ont réellement encouru des dépenses pour les contrôles environnementaux) 73

4.1.3 Dépenses régionales 74

4.1.3.1 Dépenses de toutes les entreprises (y compris celles qui n'ont rien dépensé pour les contrôles environnementaux) 74
4.1.3.2 Dépenses des entreprises qui ont réellement encouru des dépenses pour les contrôles environnementaux 74

4.2 Autres indicateurs des coûts environnementaux 88

4.2.1 Dépenses actuelles (1989-1990) 88

4.2.1.1 Coûts d'exploitation - Taille de l'entreprise 88
4.2.1.2 Coûts d'immobilisations - Taille de l'entreprise 88
4.2.1.3 Coûts d'exploitation et d'immobilisations - Région 88

4.2.2 Dépenses futures (1992-1999) 89

4.2.2.1 Dépenses en 1992 - Taille de l'entreprise et région 89
4.2.2.2 Dépenses en 1999 - Taille de l'entreprise et région 89

4.3 Projections des dépenses par rapport à l'ensemble des entreprises nationales 97

4.3.1 Total des dépenses selon la taille de l'entreprise 98

4.3.1.1 Entreprises de moins de 50 employés 98
4.3.1.2 Entreprises de 50 employés ou plus 98

4.3.2 Total des dépenses par région 99

4.3.2.1 Ouest du Canada 99
4.3.2.2 Ontario 100
4.3.2.3 Québec 100
4.3.2.4 Est du Canada 101

4.3.3 Ensemble du Canada 101

4.4 Répartition des dépenses par palier de gouvernement 109

4.4.1 Taille de l'entreprise 109
4.4.2 Différences régionales 109

4.5 Effet de la réglementation environnementale sur la santé des entreprises . . 110

4.5.1 Financement des dépenses environnementales 110

4.5.1.1 Taille de l'entreprise (dépenses en 1989) 110
4.5.1.2 Différences régionales (dépenses en 1989) 110
4.5.1.3 Futurs modes de financement 111

4.5.2 Les dépenses pour la protection de l'environnement ont-elles touché les coûts des produits ou la rentabilité ? 117

4.5.2.1 Ont-elles contribué à l'augmentation des coûts des produits ? 117
4.5.2.2 De quel pourcentage les coûts des produits augmenteront-ils au cours des 5 prochaines années ? . . . 117
4.5.2.3 Devra-t-on accepter une marge de profit inférieure ? . . . 117
4.5.2.4 Quelle sera la réduction de la marge de profit au cours des cinq prochaines années due aux coûts de protection de l'environnement ? 118

4.5.3 Effet des dépenses environnementales sur la position concurrentielle 118

4.5.3.1 Position concurrentielle canadienne 118

4.5.3.1.1 Taille de l'entreprise 118
4.5.3.1.2 Différences régionales 118

4.5.3.2 Position concurrentielle internationale 119

4.5.3.2.1 Taille de l'entreprise 119
4.5.3.2.2 Différences régionales 119

4.5.3.3 Effet des normes environnementales sur la future position concurrentielle des entreprises 119

4.5.3.3.1 Taille de l'entreprise 119
4.5.3.3.2 Différences régionales 120

5.0 MESURES ENVIRONNEMENTALES 135

5.1 Mesures environnementales prises au cours des deux dernières années . . . 135

5.1.1 Taille de l'entreprise 135
5.1.2 Différences régionales 135

5.2 Mesures environnementales à prendre au cours des deux prochaines années 135

5.3 Responsabilité de l'établissement des normes environnementales 136

5.3.1 Taille de l'entreprise 136
5.3.2 Différences régionales 136
5.3.3 Secteurs industriels 136

ANNEXE A : **QUESTIONNAIRE (ANGLAIS ET FRANÇAIS)** A1

ANNEXE B : **LISTE DE LA CLASSIFICATION TYPE DES INDUSTRIES** B1

ANNEXE C : **PRÉVISIONS DES DÉPENSES** C1

RÉSUMÉ

Depuis le début des années 70, l'environnement et l'environnementalisme retiennent de plus en plus l'attention au Canada et dans le monde. De façon générale, à cette époque, l'action écologique était surtout le fait d'un petit groupe de scientifiques et d'activistes militant contre la pollution ainsi que de collectivités affectées par une catastrophe écologique. Depuis, l'environnement est venu se placer au premier plan des préoccupations sociales et politiques. Pour les particuliers comme pour les entreprises ou les gouvernements, la «préservation de l'environnement» est devenue une notion fondamentale.

Le *Plan vert*, que le gouvernement fédéral a récemment mis en oeuvre, définit un ensemble complet de buts et d'objectifs sociaux, économiques et politiques pour résoudre les problèmes environnementaux, le tout s'articulant autour du thème central du « développement durable ». « Le développement durable désigne généralement une activité où il est tenu compte au préalable, et non pas après coup, de la dimension écologique dans la prise de décisions économiques », écrivent les auteurs du *Plan vert*.

Il est donc manifeste que les mesures et les règlements adoptés en matière environnementale doivent tenir compte de la santé économique de la société qui prend de telles décisions. Comme le soulignent les auteurs du *Plan vert*, « ...la croissance économique nous est essentielle pour profiter des services auxquels nous nous sommes habitués. » Au début de 1990, Environnement Canada a accordé un contrat à la firme Dun & Bradstreet Canada pour qu'elle procède, auprès des entreprises canadiennes, à une enquête de fond ayant pour but de déterminer quels seraient les coûts et l'incidence des mesures de protection de l'environnement déjà en place ou envisagées pour l'avenir.

Ce rapport présente, à l'échelle de l'ensemble des industries du pays, les résultats de la première étude mise en oeuvre dans le but de compiler des données sur la protection de l'environnement. Cette étude n'est pas la première du genre, mais toutes les précédentes ont été soit restreintes dans leur portée géographique, soit confinées à un secteur industriel en particulier.

La portée de l'étude, dont il est ici question, est cependant confinée à certaines limites. Il est à noter que, pour des raisons de coût et de temps, l'enquête n'a pas touché les secteurs industriels qui sont actuellement les moins affectés par la réglementation environnementale, et qui demeureront vraisemblablement peu concernés par celle-ci. Au total, elle a abordé 584 segments industriels spécifiques. Dans le cadre de l'analyse, les entreprises étudiées ont été classées de trois façons : en fonction de leur taille (c'est à dire selon qu'elles comptent plus ou moins de 50 employés), par régions (c'est à dire l'ouest du Canada, l'Ontario, le Québec et les Maritimes), et par grand secteur industriel (21 groupes principaux).

LES TYPES DE POLLUTION AUXQUELS LES ENTREPRISES FONT FACE

Ainsi que le montre le tableau 1 qui se trouve à la fin de cette partie, l'évacuation des DÉCHETS SOLIDES constitue le problème environnemental le plus fréquent des entreprises canadiennes. Parmi celles qui ont été contactées, quelque huit sociétés sur dix ont déclaré avoir à se débarrasser de tels déchets. La moitié des entreprises canadiennes sont confrontées à un problème de QUALITÉ DE L'AIR, alors qu'un peu moins d'une sur quatre sont aux prises avec un problème de QUALITÉ DE L'EAU. Moins d'une des sociétés interrogées sur dix procède à des activités de GESTION DES TERRES mais, pour les plus grandes d'entre elles, cette proportion est de près de deux sur dix.

Les sociétés de toutes les régions, quelle que soit leur taille, font face à des problèmes de QUALITÉ DE L'AIR. Par contre, la QUALITÉ DE L'EAU constitue davantage une source de difficultés pour les grandes entreprises que pour les petites, et cette question préoccupe près d'un tiers des sociétés ontariennes interrogées. Les grandes entreprises ainsi que celles qui sont implantées au Québec n'ont pas indiqué que l'évacuation des DÉCHETS SOLIDES leur posait des difficultés majeures, même s'il s'agit, et de loin, du principal problème pour les sociétés de toutes les régions, quelle que soit leur taille.

(Voir tableau 1)

LES COÛTS MOYENS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION

La détermination des coûts actuels et futurs que les mesures de protection de l'environnement imposeront aux entreprises constituait l'un des éléments fondamentaux de cette enquête. Il leur a donc été demandé de fournir des données pour douze domaines spécifiques couvrant leurs dépenses d'immobilisations aussi bien que d'exploitation pour l'année en cours et pour 1992. Dans l'ensemble, la vaste majorité des sociétés ont fourni des données, même si ce n'était que pour indiquer qu'elles n'avaient rien consacré à un domaine en particulier.

Parmi les sociétés interrogées qui comptent moins de 50 employés, la moyenne des dépenses de lutte contre la pollution se situait en 1989 légèrement en dessous de 20 000 $, cette somme se répartissant également entre les dépenses d'équipement et d'exploitation. Cependant, lorsque l'on calcule cette moyenne pour les entreprises de moins de 50 employés (en 1989) qui ont EFFECTIVEMENT consacré des sommes à des mesures de protection de l'environnement, elle atteint presque 200 000 $, la répartition étant encore une fois pratiquement égale entre les dépenses d'exploitation et d'équipement.

En 1989, la moyenne des dépenses totales de l'ensemble des entreprises de plus de 50 employés a été significativement plus importante (près d'un million de dollars). Chez les grandes sociétés, les dépenses d'équipement avaient en général tendance à représenter une proportion légèrement plus élevée (53 %) que les dépenses d'exploitation. La moyenne des dépenses totales des entreprises de plus de 50 employés qui ont EFFECTIVEMENT consacré des sommes à des

mesures de protection de l'environnement frise les trois millions de dollars. La proportion qu'elles ont consacrée à des dépenses d'équipement est encore plus élevée avec 56 %.

(Voir tableau 2)

Lorsque l'on examine la moyenne des dépenses (en 1989) de lutte contre la pollution faites par l'ensemble des sociétés sur une base régionale, on constate que les entreprises ontariennes ont dépensé à ce titre, au total, un peu plus de 300 000 $. Ce chiffre se compare avec une moyenne de dépenses totales ,en 1989, d'un peu moins de 200 000 $ pour les entreprises de l'ouest, 140 000 $ pour les sociétés canadiennes des Maritimes et 100 000 $ pour celles du Québec.

Les entreprises interrogées de l'Ouest du Canada ont affecté, en 1989, plus de deux fois plus d'argent à leurs immobilisations qu'à leurs coûts d'exploitation, ce qui révèle qu'elles doivent procéder à des investissements majeurs dans des équipements ou à de profondes modifications de leurs installations. Par contre, dans les trois autres régions, toutes les entreprises interrogées ont révélé avoir consacré en moyenne légèrement plus d'argent aux dépenses d'exploitation qu'aux immobilisations.

L'analyse des données sur les dépenses moyennes des sociétés qui ont EFFECTIVEMENT fait des dépenses pour la protection de l'environnement débouche sur un classement légèrement différent des régions. Ce sont les entreprises de l'Ouest qui atteignent la moyenne de dépenses totales la plus élevée de toutes les régions (avec un peu plus de 1,5 million de dollars), suivies de près par les entreprises ontariennes qui ont dépensé légèrement plus de 1,4 million de dollars. Les entreprises des Maritimes, qui ont effectivement fait des dépenses, arrivent à une moyenne de quasiment 950 000 $ au total, ce chiffre étant d'un peu moins de 850 000 $ pour celles du Québec.

Comme nous l'avons déjà relevé, les entreprises de l'Ouest dépensent plus de deux fois plus d'argent pour leurs immobilisations que pour leurs frais d'exploitation. Dans les trois autres régions, la répartition est beaucoup plus égale entre les dépenses d'équipement et les coûts d'exploitation. Parmi les sociétés qui ont EFFECTIVEMENT consacré des sommes à la protection de l'environnement, seules les entreprises québécoises ont dépensé en moyenne moins d'argent pour leurs immobilisations que pour leurs coûts d'exploitation.

(Voir tableau 3)

DÉPENSES PRÉVUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION

En plus de déterminer ce que la lutte contre la pollution coûte en moyenne aux entreprises canadiennes, il était également fondamental de fixer une valeur monétaire au total des coûts de protection de l'environnement. On a calculé ce chiffre en extrapolant les résultats de l'enquête à l'ensemble des entreprises du pays. Le détail des formules employées à cette fin est expliqué dans la partie 4.3 du rapport ainsi que dans l'annexe C.

Deux facteurs doivent être mis en évidence à ce stade : tout d'abord, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, cette enquête ne couvrait pas la totalité des secteurs industriels mais uniquement ceux qui seraient le plus affectés par la réglementation environnementale ; ensuite, il s'agit d'une enquête et non d'un recensement, et les résultats ne sont donc valables que dans la mesure de l'erreur d'échantillonnage (qui devrait néanmoins être faible compte tenu de la taille de l'échantillon).

Durant l'année financière 1989, les 21 principaux groupes industriels (qui sont formés de 584 secteurs industriels spécifiques) ayant fait l'objet de cette enquête ont consacré au total 20 902 416 708 $ à des mesures de protection de l'environnement. Sur ces 21 milliards, presque 9 milliards de dollars ont été dépensés par des sociétés comptant moins de 50 employés alors que celles qui en ont 50 ou plus ont déboursé à ce titre 12 milliards de dollars. Il faut également prendre note du fait que les sociétés de 50 employés ou plus ne représentent qu'environ 4 % du total de l'univers de l'échantillon touché par l'enquête.

Sur une base régionale, ce sont les entreprises situées dans l'ouest qui ont le plus dépensé pour la mise en oeuvre de mesures de lutte contre la pollution (9,8 milliards de dollars). Quant à elles, les entreprises ontariennes ont dépensé juste un peu plus de 8,3 milliards de dollars, alors que celles du Québec y ont consacré 2,2 milliards de dollars. Il faut cependant souligner que ces trois régions abritent des proportions approximativement égales de l'univers de l'échantillon canadien sur lequel cette enquête se fonde (34 % en Ontario, 33 % dans l'Ouest et 26 % au Québec). La région des Maritimes, qui regroupe quelque 7 % de l'ensemble de l'échantillon des entreprises, n'a affecté au total qu'un peu plus de 500 millions de dollars à la mise en oeuvre de mesures de lutte contre la pollution.

(Voir tableau 4)

Parmi les 21 grands secteurs industriels étudiés sur une base nationale, c'est celui des produits forestiers qui a alloué le plus d'argent à des mesures de protection de l'environnement (5,2 milliards de dollars). Il est suivi de près sur ce plan par le secteur de la métallurgie primaire, qui y a consacré un peu plus de 5 milliards de dollars, et par le secteur du commerce de gros qui a dépensé un peu plus de 4,4 milliards de dollars. Il faut cependant souligner que les secteurs de la métallurgie primaire et des produits forestiers correspondent respectivement à quelque 4 et 2 % de l'ensemble de l'univers des entreprises constituant l'échantillon, alors que celui du commerce de gros représente 19 %. Deux autres secteurs forment une forte proportion de l'univers échantillonné : le commerce de détail (17 %) et les services commerciaux et personnels (17 %). Il s'agit également de deux secteurs qui vouent des sommes importantes à la protection de l'environnement puisque le premier y a consacré un peu plus de 500 millions de dollars et le deuxième, un peu moins.

(Voir tableau 5)

Il est donc manifeste que les entreprises canadiennes affectent des sommes importantes aux mesures de protection de l'environnement, au total et, pour nombre de secteurs industriels, sur une base individuelle. Plus de la moitié des entreprises qui ont effectivement consacré des sommes à de telles mesures ont financé ces dépenses en y réinvestissant des profits ou des fonds autogénérés. Un peu plus d'une société sur dix a eu recours à la deuxième formule de financement la plus répandue qui consiste à contracter des dettes à court terme auprès d'une banque.

Moins d'un quart des entreprises qui ont effectivement voué des sommes à des mesures de protection de l'environnement ont indiqué qu'elles ont été contraintes d'augmenter le prix de leurs produits à cause de leurs dépenses environnementales. Parmi celles qui l'ont fait, 55 % ont précisé que cette augmentation avait été de 4 % ou moins. Une proportion légèrement plus élevée (36 %) des entreprises qui ont effectivement consacré des sommes à de telles mesures ont révélé qu'elles ont été obligées de réduire leurs marges bénéficiaires du fait de leurs dépenses environnementales. Quarante six pour cent des sociétés qui ont accepté une telle réduction de leurs marges ont spécifié que cette diminution avait été de 4 % ou moins alors qu'une proportion supplémentaire de 20 % de ces sociétés a indiqué que les marges de profit avaient été réduites de 5 à 10 %.

Lorsqu'on a demandé aux entreprises touchées par l'enquête quelle incidence les normes de protection de l'environnement ont eu sur leur compétitivité au Canada, près de trois sur dix ont déclaré avoir ressenti un effet positif et quasiment six sur dix ont estimé que les normes actuelles ont un effet neutre. Une entreprise sur dix seulement a considéré que ces normes ont eu un effet négatif sur sa position concurrentielle sur le marché canadien.

Les sociétés interrogées ont cependant une vision plus pessimiste de l'impact qu'auront les normes environnementales à venir. Dans ce cas également, trois sur dix ont estimé qu'elles auront un effet positif sur leur position concurrentielle d'ensemble, mais seulement quatre sur dix ont dit croire que l'effet de ces futures normes sera neutre, alors que près d'un quart des sociétés interrogées ont considéré qu'il serait négatif.

Enfin, il a été demandé aux entreprises touchées par l'enquête d'indiquer les types de mesures environnementales qu'elles ont prises au cours des deux dernières années ou prendront durant les deux prochaines. (Il pouvait s'agir du recrutement de conseillers en environnement, de l'affectation d'un cadre supérieur à un service des affaires environnementales, d'une participation à une étude environnementale, etc..) Parmi les sociétés interrogées, plus de la moitié ont déclaré n'avoir pris aucune de ces mesures au cours des deux dernières années ou ne pas croire qu'elles les prendraient dans les deux ans à venir.

Il existe toutefois une différence très substantielle entre les principales entreprises et leurs concurrentes de plus faible envergure. Par exemple, plus de la moitié des grandes entreprises ont dit avoir fait appel à des conseillers ou consulté des responsables de la réglementation environnementale au cours des deux dernières années alors que cette proportion n'est que de 16 % chez les petites sociétés. Près d'un tiers des grandes entreprises ont placé un cadre

supérieur à la tête d'un service des affaires environnementales alors qu'une proportion supplémentaire de 28 % a utilisé des consultants externes en environnement. Pratiquement un quart des grandes entreprises ont pris part à une étude d'incidence environnementale au cours des deux dernières années.

Les résultats de l'enquête montrent que cette tendance à une participation accrue des grandes entreprises se maintiendra à l'avenir. Manifestement, le message environnemental est passé dans la culture d'entreprise des grandes sociétés canadiennes. Le défi de demain consistera à faire en sorte que cette sensibilisation se propage dans les sociétés de toutes tailles et de tous les secteurs.

En conclusion, nous citerons de nouveau les auteurs du *Plan vert* du Canada :

> « Nos buts écologiques devront passer par des moyens qui favorisent la prospérité économique. Par exemple, pour réaliser leur plein rendement, les entreprises canadiennes doivent être régies par des règles claires sur l'exploitation des ressources naturelles appliquées de façon équitable et cohérente. Les répercussions écologiques de l'activité économique doivent être réglementées, mais de façon efficace et efficiente. »

Tableau 1

TYPES DE POLLUTION AUXQUELS LES ENTREPRISES FONT FACE AU TOTAL ET EN FONCTION DU NOMBRE D'EMPLOYES

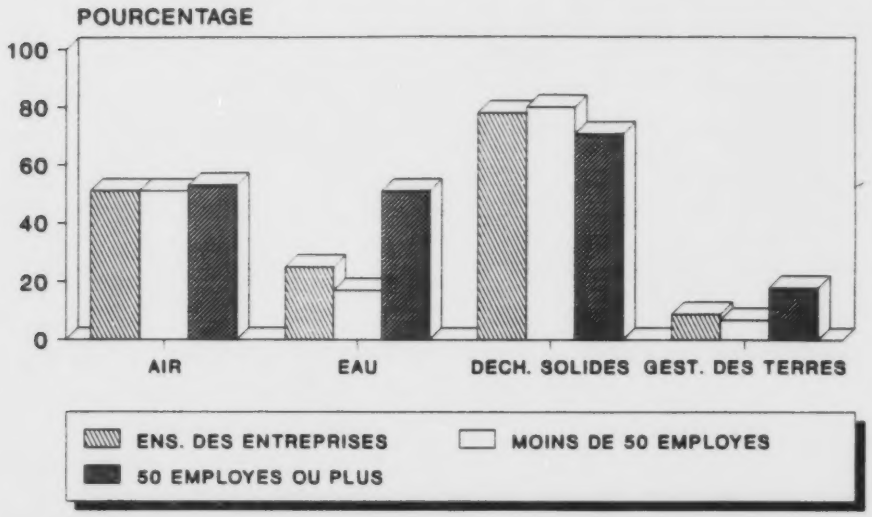

TYPES DE POLLUTION AUXQUELS LES ENTREPRISES FONT FACE AU TOTAL ET PAR REGION

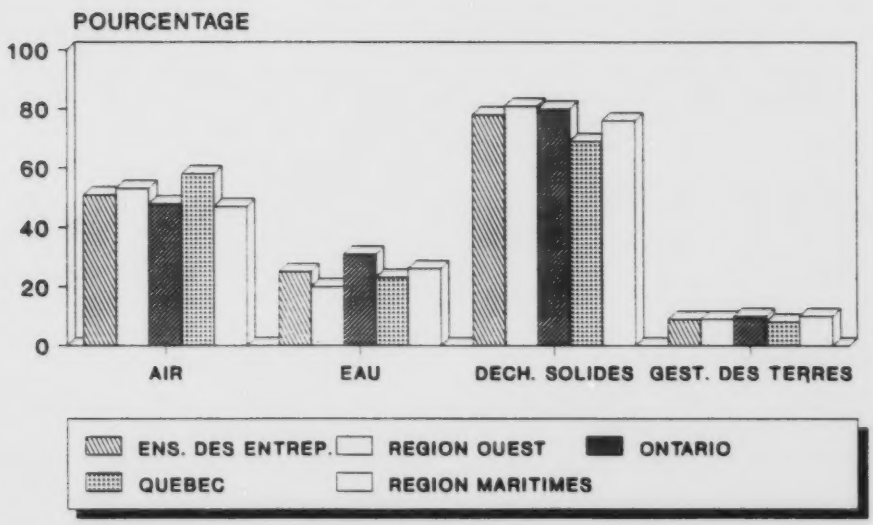

Tableau 2

ENSEMBLE DES ENTREPRISES
DE MOINS DE 50 EMPLOYES

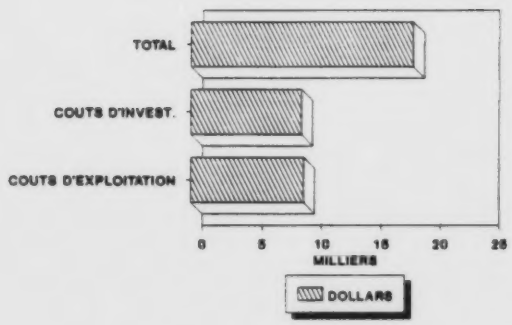

ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYES
AYANT DEPENSE DES SOMMES POUR LUTTER
CONTRE LA POLLUTION

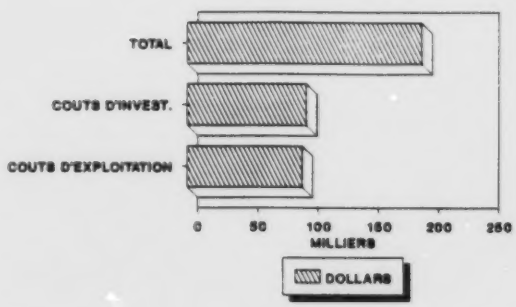

DEPENSES MOYENNES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION EN 1989 (EN FONCTION DE LA TAILLE DES SOCIETES)

ENSEMBLE DES ENTREPRISES
DE PLUS DE 50 EMPLOYES (MOYENNE 1989)

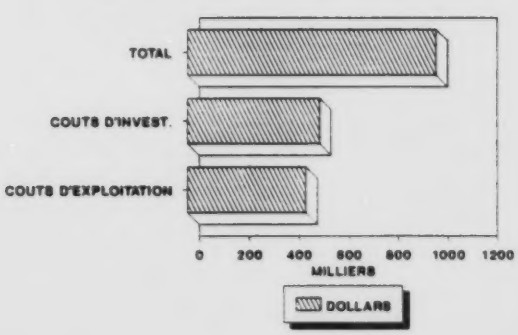

ENTREPRISES DE PLUS DE 50 EMPLOYES AYANT
DEPENSE DES SOMMES POUR LUTTER
CONTRE LA POLLUTION

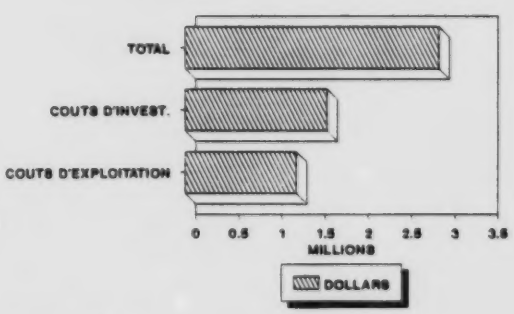

ENSEMBLE DES ENTREPRISES INTERROGEES

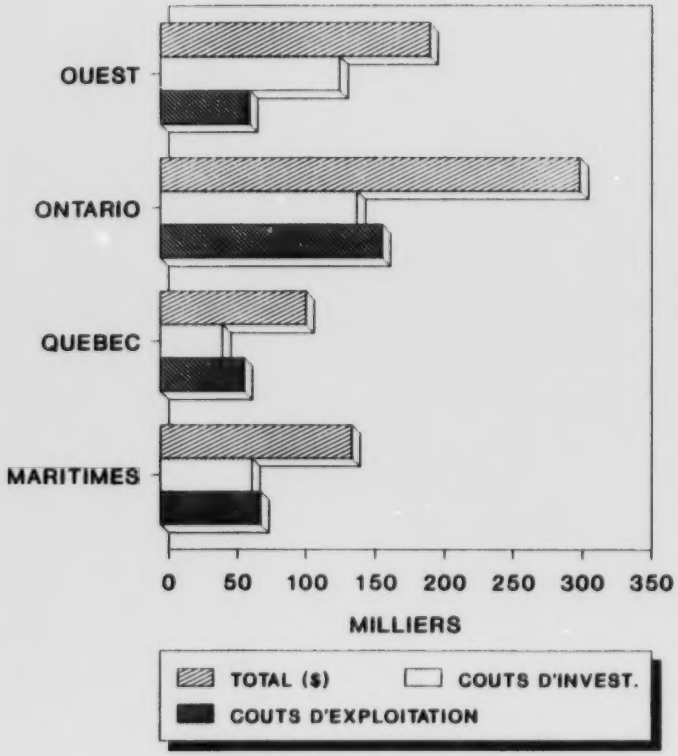

ENSEMBLE DES ENTREPRISES INTERROGEES AYANT DEPENSE DES SOMMES POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION

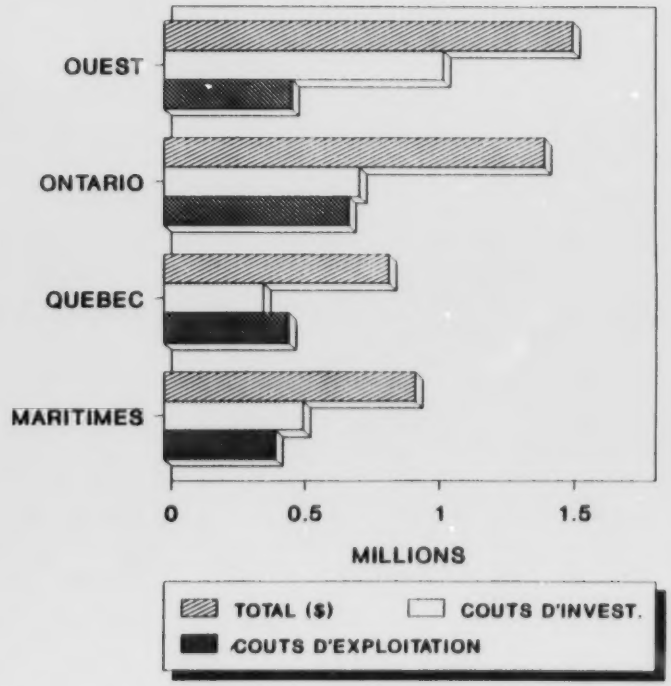

DEPENSES MOYENNES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION EN 1989 (COMPARAISON REGIONALE)

Tableau 4

DEPENSES ENVIRONNEMENTALES PREVUES POUR L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES NATIONALES (PAR TAILLE D'ENTREPRISE)

PLUS DE 50 EMPLOYES
$8,882,906,812

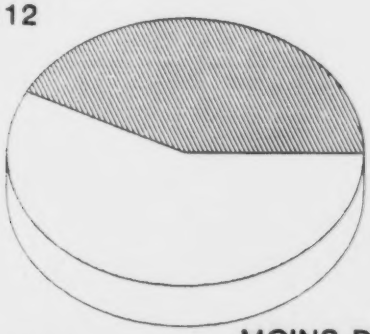

MOINS DE 50 EMPLOYES
$12,019,509,896

TOTAL DES DEPENSES
$20,902,416,708

DEPENSES ENVIRONNEMENTALES PREVUES POUR L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES NATIONALES (PAR REGION)

ONTARIO
$8,308,081,197

OUEST
$9,855,777,637

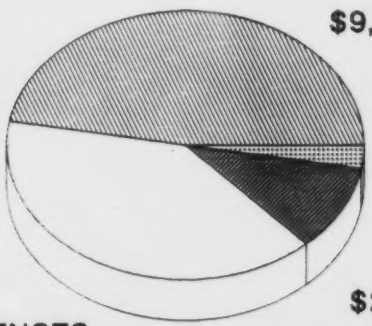

MARITIMES
$585,845,932

QUEBEC
$2,152,711,943

TOTAL DES DEPENSES
$20,902,416,708

DEPENSES ENVIRONNEMENTALES PREVUES POUR L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES PAR SECTEUR INDUSTRIEL

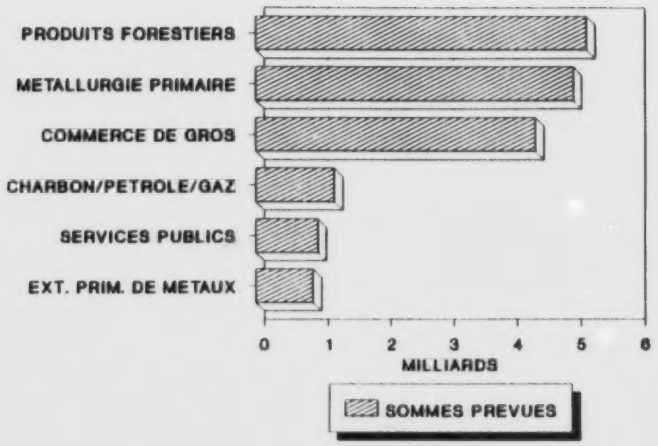

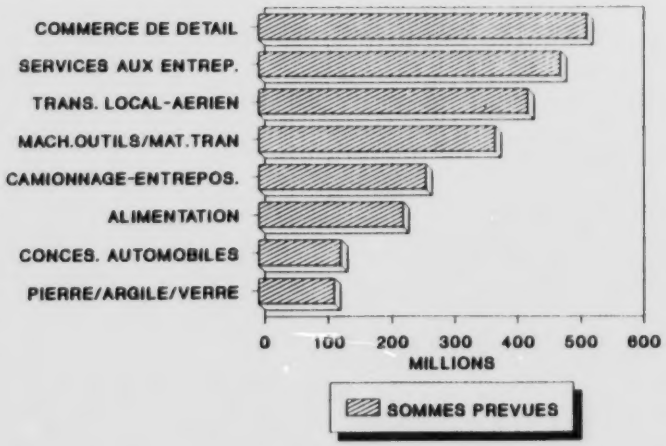

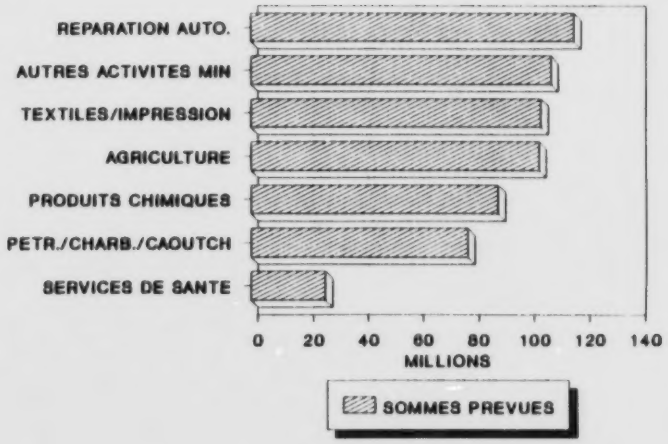

1.0 INTRODUCTION

Au début de 1990, Environnement Canada attribuait à Duns Marketing Services (DMS) un contrat pour vérifier la faisabilité d'une enquête d'envergure auprès des entreprises canadiennes afin de déterminer le coût global de la protection de l'environnement. Une telle enquête, la première en son genre, devait permettre d'évaluer le coût de la protection de l'environnement pour les entreprises, en interrogeant un vaste recoupement de celles-ci.

Ces résultats ont indiqué qu'une étude de ce genre était faisable et que les projections de coûts attendues étaient réalisables. Il a toutefois été déterminé qu'une approche légèrement différente était nécessaire pour interviewer les petites entreprises (de moins de 50 employés) par rapport à celle adoptée pour les grandes entreprises (50 employés ou plus). En conséquence, dans l'étude principale (menée au cours de l'automne et de l'hiver 1990) le questionnaire d'entrevue utilisé pour les petites entreprises a été modifié en utilisant une version réduite du questionnaire utilisé pour les grandes entreprises (se reporter à l'annexe A pour consulter la copie des questionnaires).

Puisqu'il avait été déterminé lors de la phase d'essai que les gens des petites entreprises étaient quelque peu intimidés par la complexité du questionnaire et, en fait, par certains des termes utilisés, on a décidé de faire appel à une approche plus directe pour recueillir les données. Ainsi, le questionnaire à l'intention des petites entreprises a été réalisé par téléphone, ce qui permettait à l'intervieweur d'expliquer certains des termes et des questions plus complexes.

Comme pour la phase d'essai, les questionnaires d'entrevue à l'intention des grandes entreprises ont été expédiés par la poste aux entreprises sélectionnées pour fins d'analyse. Une phase de recrutement par téléphone a été entreprise avant de mettre le questionnaire à la poste. Ce questionnaire étant orienté vers les grandes entreprises sélectionnées dans l'échantillon-type. Ceci devait permettre aux intervieweurs de DMS de communiquer avec chacune des entreprises de l'échantillon pour déterminer la personne qui serait la plus appropriée comme destinataire du questionnaire, et qui offrirait sa collaboration pour le remplir. Un suivi téléphonique a également eu lieu pour solliciter les réponses.

2.0 ÉCHANTILLONNAGE ET MÉTHODOLOGIE

2.1 La base de données de Dun & Bradstreet

De concert avec Environnement Canada, un échantillon aléatoire des entreprises a été sélectionné à partir de la base de données de Dun & Bradstreet. Cette base de données représente une liste complète des entreprises canadiennes. Cette base de données fournit de l'information sur le siège social de l'entreprise, le nombre d'employés, le secteur industriel, le volume de ventes ainsi que d'autres données financières. Actuellement, environ 670 000 entreprises canadiennes figurent dans la base de données de Dun & Bradstreet. La base de données comprend presque toutes les entreprises du secteur manufacturier et les entreprises de plus de cinq employés.

2.2 Le système de classification-type des industries

Une des principales caractéristiques de la base de données est la capacité de cibler des secteurs industriels précis à l'aide du système de classification-type des industries (CTI). Ce système est utilisé par des entreprises (comme Dun & Bradstreet) et le gouvernement canadien pour segmenter les entreprises en catégories. Chaque entreprise de la base de données de Dun & Bradstreet s'est vue attribuer au moins un code de CTI d'après son activité principale. De nombreuses entreprises ont un code primaire de même qu'un code secondaire de CTI si elles sont engagées dans plus d'une activité connexe.

Le système de CTI est divisé en 74 groupes de deux chiffres (par exemple, 07 pour les Services agricoles). Dans chaque groupe de deux chiffres, les entreprises sont subdivisées en regroupements de quatre chiffres (par exemple, sous Services agricoles se trouvent les chiffres 0711 pour Service de préparation des terres, 0721 pour Plantation des cultures, etc.) Au total, on compte environ 1 500 groupes de la CTI de quatre chiffres dans le système canadien.

2.3 Segmentation de l'échantillon

Un total de 21 cellules industrielles (au niveau du code CTI de deux chiffres) ont été sélectionnées, à partir du système de classification-type des industries. Les cellules choisies représentent les secteurs industriels actuellement les plus touchés par la législation sur la protection de l'environnement ainsi que celles étant les plus susceptibles de l'être dans un proche avenir. Les tableaux qui suivent illustrent l'ensemble de départ et le nombre de questionnaires remplis de l'échantillon selon le nombre d'employés et la région. (Voir l'annexe B pour consulter une liste des groupes de la CTI inclus dans chaque secteur industriel.)

Il est également à noter qu'un petit nombre de questionnaires ont été remplis et utilisés dans les données pour lesquels nous avons été incapables d'affecter une région ou un regroupement de la CTI. Ainsi, on constatera de petites différences dans les chiffres utilisés dans le corps du texte et dans les statistiques projetées, ce qui n'a aucun effet significatif sur les pourcentages.

(Voir les tableaux 1-6)

Une fois les secteurs industriels sélectionnés, l'échantillon a été divisé arbitrairement en deux segments selon le nombre d'employés, soit, les entreprises de moins de 50 employés et les entreprises de 50 employés et plus. Comme presque partout ailleurs, l'entreprise canadienne est en majeure partie composée de petites entreprises. Un des objectifs de cette recherche était d'établir des similitudes et des différences entre les grandes et les petites entreprises.

Aucun contrôle de l'échantillon n'a été effectué quant aux régions; les entreprises ont plutôt été sélectionnées aléatoirement à partir de l'ensemble. Il en est résulté une répartition sectorielle d'entreprises dont les proportions correspondent à la répartition régionale des industries. Par exemple, les entreprises du secteur du charbon, du pétrole et du gaz sont concentrées dans l'Ouest canadien et, ainsi, un plus grand nombre de ces entreprises ont été interviewées dans

l'Ouest que dans les autres régions. Dans l'ensemble, des entreprises des dix provinces et des deux territoires ont été interviewées. Comme on peut s'y attendre, le plus grand nombre d'entreprises interviewées se retrouve en Ontario et au Québec.

Il est à noter ici que les questionnaires utilisés pour les grandes et les petites entreprises différaient quelque peu. La seule différence est qu'on posait moins de questions aux petites entreprises (celles de moins de 50 employés). La logique de cette différence est à deux volets : premièrement, puisque nous devions interviewer ces entreprises par téléphone, nous voulions que l'interview soit d'une durée raisonnable et, deuxièmement, nous avons cru qu'il se pourrait que les petites entreprises n'aient pas une tenue de dossiers équivalant à celle des grandes entreprises.

Comme on le verra plus loin dans le présent rapport, certaines des plus grandes entreprises qui avaient été sélectionnées comme représentant des entreprises de plus de 50 employés (et qui avaient reçu la version plus détaillée du questionnaire) ont été par la suite classées dans le groupe des entreprises de moins de 50 employés. Ceci est probablement dû à la durée de temps écoulé entre la sélection de l'échantillon et l'interview elle-même. Dans l'intervalle, le nombre des grandes entreprises a diminué et, ainsi, elles ont dû être classées dans le groupe des «petites» entreprises. Par conséquent, les questions qui ne devaient être posées qu'aux grandes entreprises présentent également des données pour un petit nombre d'entreprises de moins de 50 employés. Étant donné la petite taille de la base d'échantillon, les résultats émanant de ces questions devraient être traités avec prudence.

2.4 Champ d'application de l'échantillon (validité statistique)

Des 21 catégories de la CTI sélectionnées, l'ensemble des entreprises canadiennes représente environ 286 000 entreprises. La subdivision des «plus de 50 employés» et «moins de 50 employés» a conduit à environ 25 % de «grandes entreprises» et 75 % de «petites entreprises». Puisqu'il existe une croyance répandue à l'effet que la grande entreprise soit plus touchée par les questions environnementales et qu'elle soit plus proactive dans ce domaine, l'échantillon a été réparti en fonction des grandes entreprises.

En conséquence, du total des grandes entreprises, 4,5 % ont répondu à l'enquête (en réalité, on avait sollicité la participation d'un pourcentage supérieur d'entreprises). Parmi les petites entreprises, 0,7 % ont répondu à l'enquête. D'un point de vue statistique, les deux secteurs sont plus qu'adéquatement échantillonnés. Les résultats présentés en pourcentages sont précis à plus ou moins 1,8 % pour un intervalle de confiance de 95 %. (À titre d'exemple, les sondages d'opinion nationaux sont précis de 2 à 3 % en utilisant un échantillon de 1 500 personnes sur une population de 18 000 000 de personnes de plus de 20 ans).

Les résultats qui suivent peuvent donc être considérés comme étant précis et très représentatifs des tendances du secteur industriel. Toutefois, si on les analyse selon la région, il y a quelques secteurs industriels qui devraient être traités avec prudence en raison du nombre relativement

petit d'entreprises étudiées. Mais dans l'ensemble, si les données sont analysées selon les deux groupes d'entreprises, ou selon la région, ou selon le secteur industriel (à l'échelon national), les résultats peuvent être interprétés avec confiance.

Il est à noter cependant que l'enquête visait les 21 secteurs industriels qui sont actuellement les plus touchés par la réglementation en matière d'environnement ou les plus susceptibles de l'être. Aucune tentative n'a été faite pour inclure l'un ou l'autre des 54 autres principaux secteurs de la CTI. Les résultats qui suivent se confinent par conséquent à une portion particulière de l'ensemble des entreprises canadiennes.

TABLEAU 1

CLASSIFICATION DES INDUSTRIES - ENSEMBLE PAR RAPPORT À L'ÉCHANTILLON

MOINS DE 50 EMPLOYÉS

	ENSEMBLE #	ENSEMBLE %	ÉCHANT. #	ÉCHANT. %	% de CTI ENSEMBLE ÉCHANTIL.
AGRICULTURE	8 667	3	77	4	1
EXPLOITATION FORESTIÈRE ET PRODUITS DU PAPIER	10 293	4	118	6	1
MINES DE MÉTAUX	1 435	1	17	1	1
CHARBON PÉTROLE ET GAZ	3 644	1	68	4	2
AUTRES MINES DE MINÉRAUX	593	**	18	1	3
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	2 824	1	34	2	1
PRODUITS DE FILATURE IMPRIMERIE ET PRODUITS CHIMIQUES	8 047	3	85	5	1
PRODUITS CHIMIQUES ET PRODUITS CONNEXES	1 460	1	67	4	5
PÉTROLE CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	1 476	1	102	6	7
PRODUITS DE LA PIERRE DE L'ARGILE ET DU VERRE	2 018	1	30	2	2
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	4 913	2	122	7	2
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	9 127	3	93	5	1
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	3 106	1	133	7	4
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	20 170	7	177	9	1
PIPELINES ET SERVICES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	1 211	**	35	2	3
GROSSISTES	52 876	19	176	10	,3
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	21 157	8	89	5	,4
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATION	48 397	18	58	3	,1
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	48 242	18	97	5	,2
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	20 711	8	193	11	1
SERVICES DE SANTÉ	3 717	1	50	3	1
TOTAL	274 084	100	1 837	100	1

* NOMBRE D'ENTREVUES COMPLÉTÉES DIVISÉ PAR LE NOMBRE TOTAL D'ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE DE LA CTI.

** MOINS DE 0,5 %

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE À 100 %.

TABLEAU 2

CLASSIFICATION DES INDUSTRIES - ENSEMBLE PAR RAPPORT À L'ÉCHANTILLON

PLUS DE 50 EMPLOYÉS

	ENSEMBLE #	ENSEMBLE %	ÉCHANT #	ÉCHANT %	% DE CTI ENSEMBLE ÉCHANTIL.
AGRICULTURE	93	1	4	1	4
EXPLOITATION FORESTIÈRE ET PRODUITS DU PAPIER	755	6	34	6	5
MINES DE MÉTAUX	132	1	15	3	11
CHARBON PÉTROLE ET GAZ	199	2	24	4	12
AUTRES MINES DE MINÉRAUX	50	**	10	2	20
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	553	5	64	12	12
PRODUITS DE FILATURE IMPRIMERIE ET PRODUITS DU CUIR	700	6	25	5	4
PRODUITS CHIMIQUES ET PRODUITS CONNEXES	310	3	47	8	15
PÉTROLE CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	320	3	46	8	14
PRODUITS DE LA PIERRE DE L'ARGILE ET DU VERRE	190	2	32	6	17
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	732	6	43	8	6
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	1 117	9	32	6	3
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	319	3	28	5	9
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	498	4	54	10	11
PIPELINES ET SERVICES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	138	1	9	2	7
GROSSISTES	1 847	15	43	8	2
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	816	7	5	1	1
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATION	517	4	1	**	,2
SERVICES PERSONNEL ET SERVICES COMMERCIAUX	1 516	13	27	5	2
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	131	1	4	1	3
SERVICES DE SANTÉ	1 144	9	9	2	1
TOTAL	12 077	100	556	100	5

* NOMBRE D'ENTREVUES COMPLÉTÉES DIVISÉ PAR LE NOMBRE TOTAL D'ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE DE LA CTI.

** MOINS DE 0,5 %

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE À 100 %.

TABLEAU 3

CLASSIFICATION DES INDUSTRIES - ENSEMBLE PAR RAPPORT À L'ÉCHANTILLON

RÉGION DE L'OUEST

	ENSEMBLE #	ENSEMBLE %	ÉCHANT. #	ÉCHANT. %	% DE CTI ENSEMBLE ÉCHANTIL.
AGRICULTURE	3 211	3	21	3	1
EXPLOITATION FORESTIÈRE ET PRODUITS DU PAPIER	4 033	4	62	8	2
MINES DE MÉTAUX	1 032	1	16	2	2
CHARBON PÉTROLE ET GAZ	3 561	4	82	11	2
AUTRES MINES DE MINÉRAUX	265	**	11	1	4
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	903	1	15	2	2
PRODUITS DE FILATURE IMPRIMERIE ET PRODUITS DU CUIR	2 159	2	18	2	1
PRODUITS CHIMIQUES ET PRODUITS CONNEXES	396	**	23	3	6
PÉTROLE CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	370	**	43	6	12
PRODUITS DE LA PIERRE DE L'ARGILE ET DU VERRE	689	1	14	2	2
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	1 412	2	29	4	2
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	2 526	3	30	4	1
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	1 128	1	31	4	3
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	8 499	9	68	9	1
PIPELINES ET SERVICES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	397	**	14	2	4
GROSSISTES	16 421	18	83	11	1
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	6 960	7	30	4	,5
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATION	15 266	16	16	2	,1
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	15 524	17	29	4	,2
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	6 794	7	79	11	1
SERVICES DE SANTÉ	1 849	2	36	5	2
TOTAL	93 395	100	750	100	1

* NOMBRE D'ENTREVUES COMPLÉTÉES DIVISÉ PAR LE NOMBRE TOTAL D'ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE DE LA CTI.

** MOINS DE 0,5 %

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE À 100 %.

TABLEAU 4

CLASSIFICATION DES INDUSTRIES - ENSEMBLE PAR RAPPORT À L'ÉCHANTILLON

ONTARIO

	ENSEMBLE #	ENSEMBLE %	ÉCHANT. #	ÉCHANT. %	% DE CTI ENSEMBLE ÉCHANTIL.
AGRICULTURE	2 602	3	23	2	1
EXPLOITATION FORESTIÈRE ET PRODUITS DU PAPIER	2 394	2	66	7	3
MINES DE MÉTAUX	379	**	10	1	3
CHARBON PÉTROLE ET GAZ	174	**	6	1	3
AUTRES MINES DE MINÉRAUX	192	**	7	1	4
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	1 111	1	44	5	4
PRODUITS DE FILATURE IMPRIMERIE ET PRODUITS DU CUIR	3 605	4	56	6	2
PRODUITS CHIMIQUES ET PRODUITS CONNEXES	828	1	70	8	8
PÉTROLE CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	943	1	84	9	9
PRODUITS DE LA PIERRE DE L'ARGILE ET DU VERRE	820	1	19	2	2
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	2 880	3	85	9	3
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	5 123	5	72	8	1
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	955	1	61	7	6
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	4 793	5	88	10	2
PIPELINES ET SERVICES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	462	**	8	1	2
GROSSISTES	20 723	21	60	6	,3
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	6 242	6	11	1	,2
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATION	15 951	16	27	3	,2
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	18 785	19	60	7	,3
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	6 733	7	47	5	,7
SERVICES DE SANTÉ	1 394	1	15	2	1
TOTAL	97 089	100	919	100	1

* NOMBRE D'ENTREVUES COMPLÉTÉES DIVISÉ PAR LE NOMBRE TOTAL D'ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE DE LA CTI.

** MOINS DE 0,5 %

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE À 100 %.

TABLEAU 5

CLASSIFICATION DES INDUSTRIES - ENSEMBLE PAR RAPPORT À L'ÉCHANTILLON

QUÉBEC

	ENSEMBLE #	ENSEMBLE %	ÉCHANT. #	ÉCHANT. %	% DE CTI ENSEMBLE ÉCHANTIL.
AGRICULTURE	2 205	3	27	6	1
EXPLOITATION FORESTIÈRE ET PRODUITS DU PAPIER	3 517	5	12	2	,3
MINES DE MÉTAUX	131	**	3	1	2
CHARBON PÉTROLE ET GAZ	62	**	-	-	-
AUTRES MINES DE MINÉRAUX	139	**	4	1	3
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	902	1	13	3	1
PRODUITS DE FILATURE IMPRIMERIE ET PRODUITS DU CUIR	2 580	3	27	6	1
PRODUITS CHIMIQUES ET PRODUITS CONNEXES	488	1	12	2	2
PÉTROLE CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	426	1	18	4	4
PRODUITS DE LA PIERRE DE L'ARGILE ET DU VERRE	541	1	25	5	5
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	1 167	2	38	8	3
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	2 180	3	17	4	1
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	1 045	1	50	10	5
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	5 548	7	50	10	1
PIPELINES ET SERVICES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	413	1	21	4	5
GROSSISTES	14 597	19	60	12	,4
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	6 242	8	35	7	1
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATION	13 588	18	2	**	**
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	12 715	17	16	3	,1
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	5 936	8	52	11	1
SERVICES DE SANTÉ	1 141	2	1	**	**
TOTAL	75 563	100	483	100	,6

* NOMBRE D'ENTREVUES COMPLÉTÉES DIVISÉ PAR LE NOMBRE TOTAL D'ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE DE LA CTI.

** MOINS DE 0,5 %

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE À 100 %.

TABLEAU 6

CLASSIFICATION DES INDUSTRIES - ENSEMBLE PAR RAPPORT À L'ÉCHANTILLON

RÉGION DE L'EST

	ENSEMBLE #	ENSEMBLE %	ÉCHANT. #	ÉCHANT. %	% DE CTI ENSEMBLE ÉCHANTIL.
AGRICULTURE	742	4	10	4	1
EXPLOITATION FORESTIÈRE ET PRODUITS DU PAPIER	1 104	5	12	5	1
MINES DE MÉTAUX	25	**	3	1	12
CHARBON PÉTROLE ET GAZ	46	**	4	2	9
AUTRES MINES DE MINÉRAUX	47	**	6	3	13
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	461	2	26	11	6
PRODUITS DE FILATURE IMPRIMERIE ET PRODUITS DU CUIR	403	2	9	4	2
PRODUITS CHIMIQUES ET PRODUITS CONNEXES	58	**	9	4	16
PÉTROLE CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	57	**	3	1	5
PRODUITS DE LA PIERRE DE L'ARGILE ET DU VERRE	158	1	4	2	3
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	186	1	13	5	7
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	415	2	6	3	1
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	297	1	19	8	6
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	1 828	9	22	9	1
PIPELINES ET SERVICES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	77	**	1	**	1
GROSSISTES	2 982	15	17	7	1
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	2 529	13	19	8	1
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATION	4 109	20	14	6	,3
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	2 734	14	18	8	1
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	1 379	7	19	8	1
SERVICES DE SANTÉ	477	2	7	3	1
TOTAL	20 114	100	241	100	1

* NOMBRE D'ENTREVUES COMPLÉTÉES DIVISÉ PAR LE NOMBRE TOTAL D'ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE DE LA CTI.

** MOINS DE 0,5 %

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE À 100 %.

3.0 CONSTATATIONS DE LA RECHERCHE

3.1 Lieu de prise de décisions en matière d'environnement

3.1.1 Taille de l'entreprise

Comme on peut s'y attendre, les entreprises de plus de 50 employés ont tendance à avoir beaucoup plus de lieux d'affaires que celles de moins de 50 employés (5,3 par rapport à 1,6, respectivement). C'est également vrai si l'on considère le nombre de lieux d'affaires qui produisent des matières nocives (3,3 pour les entreprises de 50 employés et plus par rapport à 1,4 pour les entreprises de moins de 50 employés). Les matières nocives sont décrites comme suit dans le questionnaire : «... c'est-à-dire toute matière première, tout procédé de fabrication ou tout sous-produit et produit fini qui utilise ou produit des substances qui pourraient causer la pollution de l'air, de l'eau ou des déchets solides».

(Voir tableau 7)

3.1.2 Différences régionales

Pour ce qui est des différences régionales, les entreprises étudiées en Alberta présentent le nombre moyen le plus élevé de lieux d'affaires de toutes les provinces. En fait, les entreprises de moins de 50 employés établies en Alberta ont en moyenne 5,6 lieux d'affaires (la moyenne la plus élevée de toutes les provinces et du regroupement selon le nombre d'employés). Les entreprises établies en Ontario et au Québec ont en moyenne quatre lieux d'affaires selon la taille de l'entreprise.

Si l'on examine la moitié supérieure du tableau 8, les données devraient être lues de la manière suivante, en utilisant l'Alberta comme exemple. Sous la première colonne, la région de l'Ouest, les entreprises de l'Alberta ont en moyenne 6,3 lieux d'affaires. Les entreprises ayant leur siège social en Alberta ont également en moyenne 1,3 lieu en Ontario, 2,0 lieux au Québec et 4,5 lieux dans la région de l'Est. Dans l'ensemble, les entreprises établies en Alberta ont une moyenne de 5,2 lieux d'affaires.

(Voir tableau 8)

3.1.3 Secteur industriel

Les entreprises du secteur de l'extraction du charbon, du pétrole et du gaz ont le nombre moyen le plus élevé de lieux d'affaires (5,7, ce qui explique la moyenne de l'Alberta susmentionnée), suivi des aliments et produits alimentaires (5,4), des produits de la pierre, de l'argile et du verre (5,0) et des mines de métaux (4,3). Un classement légèrement différent des secteurs industriels peut être noté pour le nombre moyen d'entreprises produisant des matières nocives (charbon,

pétrole et gaz à 4,7, mines de métaux à 4,7, aliments et produits alimentaires à 3,8 et produits de la pierre, de l'argile et du verre à 2,4).

Si nous prenons le nombre moyen de lieux d'affaires et si nous le multiplions par le nombre réel d'entreprises interrogées, nous pouvons déterminer un nombre projeté des lieux d'affaires réels (pour les entreprises interrogées). La même opération peut se faire pour obtenir un nombre réel projeté des lieux d'affaires produisant des matières nocives. Cela nous permet ensuite de calculer le pourcentage de lieux d'affaires de chaque secteur industriel qui produit des matières nocives.

Comme l'illustre le tableau 10, ce pourcentage se situe entre 100 % pour les entreprises de réparations d'automobiles (en d'autres termes, tous les lieux produisent des matières nocives) et 48 % pour le secteur des produits de la pierre, de l'argile et du verre. Évidemment, dans plusieurs secteurs, les entreprises ont un certain nombre de lieux d'affaires différents suivant des fonctions différentes. Par exemple, il peut exister un siège social ou un centre de distribution distinct de l'usine.

(Voir tableaux 9 et 10)

3.1.4 Lieu de la prise de décisions en matière de dépenses pour la lutte contre la pollution

On a demandé aux entreprises qui ont plus d'un lieu d'affaires, d'indiquer l'endroit où les décisions sont prises en ce qui concerne la lutte contre la pollution et celui où se font les dépenses. Il est à noter que la vaste majorité des entreprises canadiennes sont des entreprises à lieu d'affaires unique (ce que traduisent les données).

Les données indiquent clairement que ces genres de décisions sont prises au Canada (le plus souvent par des gestionnaires canadiens). Près de six entreprises sur dix ont indiqué que ces genres de décisions étaient prises à leur siège social canadien alors que 36 % ont indiqué qu'elles étaient prises au niveau local. Seulement 5 % de toutes les entreprises interrogées ont indiqué que ces genres de décisions étaient prises au siège social international.

Chose intéressante, les entreprises situées au Québec et dans la région de l'Est ont tendance à avoir la plus grande capacité à prendre des décisions locales (pratiquement la moitié des entreprises dans chaque région), alors que les entreprises établies dans la région de l'Ouest ont tendance à référer les décisions au siège social (70 %).

(Voir tableaux 11 et 12)

TABLEAU 7

NOMBRE MOYEN DE LIEUX D'AFFAIRES DES ENTREPRISES : TOTAL/ENTREPRISES PRODUISANT DES MATIÈRES DANGEREUSES/RÉGION

TAILLE DE L'ENTREPRISE

TOTAL DES ENTREPRISES	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL DE L'ÉCHANTILLON
% HORIZONTAL	77	23	100
	1837 %	556 %	2393 %
NOMBRE MOYEN DE LIEUX D'AFFAIRES			
	1,6	5,3	2,5
NOMBRE MOYEN D'ENTREPRISES PRODUISANT DES MATIÈRES DANGEREUSES			
	1,4	3,3	1,8

NOMBRE MOYEN DE LIEUX D'AFFAIRE			
TERRE-NEUVE	2,0	4,4	3,5
ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	-	2,0	2,0
NOUVELLE-ÉCOSSE	2,9	1,5	2,1
NOUVEAU-BRUNSWICK	2,4	1,7	1,9
QUÉBEC	3,8	3,9	3,9
ONTARIO	3,7	4,0	3,9
MANITOBA	2,2	2,9	2,6
SASKATCHEWAN	2,6	2,6	2,6
ALBERTA	5,6	4,8	5,2
COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,7	2,4	2,5
YUKON ET TNO	1,0	1,0	1,0

TABLEAU 8

**NOMBRE MOYEN DE LIEUX D'AFFAIRES DES ENTREPRISES :
TOTAL/ENTREPRISES PRODUISANT DES MATIÈRES DANGEREUSES/RÉGION**

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	31	38	20	10	100
	750 %	919 %	483 %	241 %	2393 %
NOMBRE MOYEN DE LIEUX D'AFFAIRES					
	2,5	2,7	2,0	2,3	2,5
NOMBRE MOYEN D'ENTREPRISES PRODUISANT DES MATIERES DANGEREUSES					
	2,0	1,9	1,6	1,8	1,8

NOMBRE MOYEN DE LIEUX D'AFFAIRES PAR PROVINCE					
TERRE-NEUVE	1,3	1,4	1,0	6,6	3,5
ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	-	-	-	2,0	2,0
NOUVELLE-ÉCOSSE	1,3	1,4	1,0	6,6	3,5
NOUVEAU-BRUNSWICK	1,0	1,2	1,3	2,8	1,9
QUÉBEC	1,5	3,6	4,4	4,0	3,9
ONTARIO	1,7	4,0	3,6	4,6	3,9
MANITOBA	3,3	1,7	1,0	4,5	2,6
SASKATCHEWAN	3,0	1,1	1,0	2,8	2,6
ALBERTA	6,3	1,3	2,0	4,5	5,2
COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,9	1,5	2,3	4,7	2,5
YUKON ET TNO	2,0	2,0	-	1,5	1,0

TABLEAU 9

NOMBRE MOYEN DE LIEUX D'AFFAIRES DES ENTREPRISES

PRINCIPAUX REGROUPEMENTS DE LA CTI

	NOMBRE MOYEN DE LIEUX	NOMBRE MOYEN PRODUISANT MATIERES DANG.
AGRICULTURE	1,5	1,4
EXPLOITATION FORESTIÈRE ET PRODUITS DU PAPIER	1,5	1,3
MINES DE MÉTAUX	4,3	3,1
CHARBON PÉTROLE ET GAZ	5,7	4,7
AUTRES MINES	2,7	1,9
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	5,4	3,8
PRODUITS DE FILATURE IMPRIMERIE ET PRODUITS DU CUIR	1,3	1,2
PRODUITS CHIMIQUES	2,6	1,6
PÉTROLE CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	1,9	1,3
PRODUITS DE LA PIERRE DE L'ARGILE ET DU VERRE	5,0	2,4
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	2,4	1,5
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	1,6	1,2
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	1,4	1,2
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	2,7	1,6
PIPELINES ET SERVICES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	4,2	3,7
GROSSISTES	2,6	2,1
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	2,6	2,5
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATIONS	1,6	1,5
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	3,0	1,6
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	1,1	1,1
SERVICES DE SANTÉ	1,8	1,6

TABLEAU 10

NOMBRE PROJETÉ DE LIEUX D'AFFAIRES DES ENTREPRISES

PRINCIPAUX REGROUPEMENTS DE LA CTI

	NOMBRE PROJETÉ DE LIEUX	NOMBRE PROJETÉ PRODUISANT MATIERES DANGEREUSES	POURCENTAGE D'ENTREPRISES RÉEL PRODUISANT MATIERES DANGEREUSES
AGRICULTURE	122	113	93
EXPLOITATION FORESTIÈRE ET PRODUITS DU PAPIER	228	198	87
MINES DE MÉTAUX	138	99	72
CHARBON PÉTROLE ET GAZ	524	432	82
AUTRES MINES	76	53	70
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	529	372	70
PRODUITS DE FILATURE IMPRIMERIE ET PRODUITS DU CUIR	143	132	92
PRODUITS CHIMIQUES	296	182	61
PÉTROLE CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	281	192	68
PRODUITS DE LA PIERRE DE L'ARGILE ET DU VERRE	310	149	48
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	396	248	63
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	200	150	75
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	225	193	86
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	616	365	59
PIPELINES ET SERVICES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	185	163	88
GROSSISTES	572	462	81
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	244	235	96
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATIONS	94	88	94
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	372	198	53
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	218	218	100
SERVICES DE SANTÉ	106	94	89

** NOTA : PROJECTIONS BASÉES SUR LA MULTIPLICATION DU NOMBRE RÉEL D'ENTREPRISES INTERROGÉES PAR LE NOMBRE MOYEN FIGURANT AU TABLEAU 9.

TABLEAU 11

LIEU OÙ LES DÉCISIONS FINALES CONCERNANT LES PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION SONT PRISES

TAILLE DE L'ENTREPRISE

ENTREPRISES AYANT PLUS D'UN LIEU PRODUISANT DES MATIERES DANGEREUSES	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	14	86	100
	39 %	235 %	274 %
DÉCISION LOCALE	39	35	36
SIEGE SOCIAL CANADIEN	49	60	58
SIEGE SOCIAL INTERNATIONAL	8	4	5
NON DÉCLARÉ	5	1	1

TABLEAU 12

LIEU OÙ LA DÉCISION FINALE CONCERNANT LES PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION SONT PRISES

RÉGIONS

ENTREPRISES AYANT PLUS D'UN LIEU PRODUISANT DES MATIERES DANGEREUSES	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	24	50	18	8	100
	66 %	136 %	49 %	23 %	274 %
DÉCISION LOCALE	26	34	49	48	36
SIEGE SOCIAL CANADIEN	70	59	47	48	58
SIEGE SOCIAL INTERNE	5	6	2	4	5
NON DÉCLARÉ	-	1	2	-	1

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE À 100 %.

3.2 Types de pollution

Sans aucun doute, le problème de pollution le plus grave qu'affrontent actuellement les entreprises canadiennes concerne l'élimination des déchets solides. Plus des trois quarts de toutes les entreprises interrogées ont déclaré avoir un problème d'élimination des déchets solides. Un peu plus de la moitié des entreprises canadiennes sont dans une situation de lutte contre la pollution de l'air, alors qu'un quart des entreprises ont un problème de pollution de l'eau. Les pratiques de gestion des terres ne sont un problème que pour une entreprise sur dix.

3.2.1 Taille de l'entreprise

Parmi les entreprises de moins de 50 employés, les déchets solides constituent de loin le problème environnemental le plus courant (mentionné par 80 % des entreprises). La pollution de l'air est une préoccupation pour environ la moitié des plus petites entreprises, alors que seulement 17 % déclarent avoir un problème de pollution de l'eau.

Une image quelque peu différente se dégage pour les plus grandes entreprises, pour lesquelles les déchets solides posent moins de problèmes (mentionnés par 71 % des entreprises). Encore là, légèrement plus de la moitié des plus grandes entreprises ont un problème de pollution de l'air, alors qu'une proportion semblable d'entreprises a un problème de pollution de l'eau. Presque une grande entreprise sur cinq est engagée dans un genre de pratique de gestion des terres.

3.2.2 Différences régionales

Si l'on considère les résultats au niveau régional (quel que soit le nombre d'employés de l'entreprise), on constate peu de différences. Au Québec, moins d'entreprises qu'on aurait pu s'y attendre, mentionnent avoir un problème de déchets solides (69 %), bien qu'une proportion supérieure d'entreprises mentionnent avoir un problème de pollution de l'air (58 %). Un pourcentage supérieur d'entreprises de l'Ontario (31 %) mentionnent avoir un problème de pollution de l'eau par rapport à celles des autres régions.

3.2.3 Secteur industriel

Si l'on examine les secteurs industriels, il n'est pas étonnant que les industries se répartissent dans chacune des quatre catégories de sources de pollution. Par exemple, les secteurs industriels qui mentionnent le plus de problèmes de pollution de l'air sont les suivants : autres mines (79 %), réparation d'automobiles (76 %), camionnage et entreposage (74 %), produits de la pierre, de l'argile et du verre (68 %).

Parmi les industries signalant le plus de problèmes de pollution de l'eau, mentionnons : mines de métaux (69 %), aliments et produits alimentaires (61 %), autres mines (57 %), services personnels et services commerciaux (48 %, ce qui comprend des secteurs comme les nettoyeurs à sec, les services de buanderie, les laboratoires photographiques et les maisons funéraires).

Les niveaux les plus élevés de pollution par les déchets solides sont signalés par les secteurs suivants : marchands d'automobiles et postes d'essence (93 %), détaillants divers et réparations (92 %), machinerie et matériel de transport (92 %) et, produits chimiques et produits connexes (90 %). Comme on peut s'y attendre, le secteur agricole signale de loin le niveau le plus élevé (66 %) d'entreprises s'engageant dans des pratiques de gestion des terres, suivies des secteurs des mines de métaux (41 %), des autres mines (29 %) et de l'extraction du charbon, du pétrole et du gaz (23 %).

(Voir tableaux 13, 14 et 15)

Nota : Tel que l'illustre le tableau 13, les pourcentages des colonnes s'élèvent à plus de 100 %. Ceci est dû aux mentions multiples signifiant qu'un répondant peut avoir indiqué avoir plus d'un des problèmes de pollution figurant sur la liste. Par exemple, une entreprise peut avoir déclaré avoir un problème de déchets solides et un problème de pollution de l'eau et, ainsi, avoir été comptée une fois pour chaque catégorie.

TABLEAU 13

TYPES DE POLLUTION DES ENTREPRISES

TAILLE DE L'ENTREPRISE

TOTAL DES RÉPONDANTS	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	77	23	100
	1837 %	556 5	2393 %
POLLUTION DE L'AIR	51	53	51
POLLUTION DE L'EAU	17	51	25
DÉCHETS SOLIDES	80	71	78
GESTION DES TERRES	7	18	9

NOTA : MENTIONS MULTIPLES

TABLEAU 14

TYPES DES POLLUTION DES ENTREPRISES

RÉGIONS

	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
RÉGIONAL HORIZONTAL %	31	38	20	10	100
	750 %	919 %	483 %	241 %	2393 %
AIR POLLUTION	53	48	58	47	51
POLLUTION DE L'EAU	20	31	23	26	25
DÉCHETS SOLIDES	81	80	69	76	78
GESTION DES TERRES	9	10	8	10	9

NOTA : MENTIONS MULTIPLES

TABLEAU 15

TYPES DE POLLUTION DES ENTREPRISES

REGROUPEMENTS PRINCIPAUX DE LA CTI

POURCENTAGE D'ENTREPRISES ET TYPES DE POLLUTION	AIR	EAU	DÉCHETS SOLIDES	GESTION DES TERRES
	%	%	%	%
TOTAL DES ENTREPRISES	51	25	78	9
AGRICULTURE	39	34	75	66
EXPLOITATION FORESTIERE PRODUITS DU BOIS ET PRODUITS DU PAPIER	46	13	87	16
MINES DE MÉTAUX	41	69	47	41
CHARBON PÉTROLE ET GAZ	57	33	72	23
AUTRES MINES	79	57	64	29
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	29	61	71	17
PRODUITS DE FILATURE IMPRIMERIE ET PRODUITS DU CUIR	25	42	90	4
PRODUITS CHIMIQUES	47	44	88	7
PÉTROLE CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	33	25	83	8
PRODUITS DE LA PIERRE DE L'ARGILE ET DU VERRE	68	44	74	13
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	60	27	84	5
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	52	24	92	4
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	60	11	70	1
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	74	10	57	4
PIPELINES ET SERVICES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	25	18	75	11
GROSSISTES	60	21	73	9
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	16	17	93	3
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATIONS	66	7	92	3
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	37	48	78	1
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	76	6	74	1
SERVICES DE SANTÉ	25	17	93	2

NOTA : MENTIONS MULTIPLES

3.3 Types d'équipement de lutte contre la pollution actuellement en opération

3.3.1 Équipement contre la pollution de l'air

3.3.1.1 Entreprises de moins de 50 employés

On a demandé aux entreprises qui avaient déclaré avoir un problème de pollution de l'air de mentionner les types d'équipement actuellement installés ainsi que ceux qu'elles devraient installer pour les périodes comprises entre 1989 et 1993 et entre 1989 et 1999. Parmi les entreprises de moins de 50 employés, l'équipement de lutte contre la pollution de l'air le plus souvent mentionné est l'assainissement de l'air (41 %), les filtres de tissus (39 %) et les convertisseurs catalytiques (21 %).

(Voir tableau 16)

Globalement, les données portant sur les besoins futurs en matière d'équipement de lutte contre la pollution, ont tendance à donner un niveau élevé de réponses «aucun engagement» (par exemple, l'entreprise déclare qu'elle ne sait pas ce qu'elle installera). Un pourcentage important d'entreprises ont également indiqué qu'au cours des prochaines années, elles n'installeraient aucun des équipements mentionnés. Pour certaines des entreprises, cela peut être dû au fait qu'elles ont déjà installé l'équipement nécessaire, alors que pour d'autres, il se peut qu'elles ne prévoient pas la nécessité de le faire (étant donné les règlements actuels ou les conditions d'exploitation).

Toutefois, il est probable que le niveau élevé de non-engagement soit dû à une incertitude au sujet des changements futurs quant à la réglementation en matière d'environnement. Ainsi, bien que les données indiquent que les entreprises en général dépenseront moins pour l'équipement de lutte contre la pollution au cours des prochaines années, il serait raisonnable de supposer que cela ne sera pas le cas en raison des pressions toujours croissantes de la part du public pour obtenir des moyens de contrôle de l'environnement. Un autre facteur qui influencerait les dépenses futures est relié aux améliorations permanentes faites par le milieu scientifique pour mesurer, surveiller et évaluer l'effet de la pollution et des contaminants.

3.3.1.2 Entreprises de 50 employés ou plus

Les équipements de lutte contre la pollution de l'air actuellement en opération et les plus souvent mentionnés par les entreprises de 50 employés ou plus, sont les suivants : collecteurs de poussière (59 %), assainissement de l'air (42 %) et filtres de tissus (41 %). Au niveau régional, les entreprises ont mentionné, qu'en général ces mêmes types d'équipement sont déjà en opération.

(Voir tableaux 17 à 21)

3.3.1.3 Secteur industriel

Les secteurs correspondant aux chiffres susmentionnés se dégagent clairement, suite à un examen des secteurs industriels présentant le plus haut niveau de problèmes de pollution de l'air. Par exemple, 73 % des entreprises du secteur des réparations d'automobiles signalent avoir installé des filtres de tissus, et 56 % ont installé de l'équipement de traitement de l'air. Dans le secteur des produits de la pierre, de l'argile et du verre ainsi que dans le secteur des autres mines, 74 % et 64 %, respectivement, des entreprises signalent avoir installé des collecteurs de poussière. Quarante et un pour cent des entreprises du secteur des autres mines signalent également avoir installé de l'équipement d'assainissement de l'air.

(Voir tableau 22)

TABLEAU 16

POLLUTION DE L'AIR

ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR ACTUELLEMENT INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	930 %	930 %	930 %
SYSTEMES D'ABSORPTION	7	10	11
TRAITEMENT DE L'AIR	41	52	59
CONVERTISSEURS CATALYTIQUES	21	28	32
SYSTEMES DE RÉCUPÉRATION DES PRODUITS CHIMIQUES	7	9	10
INFORMATIQUE	17	17	18
COLLECTEURS DE POUSSIERE	20	25	28
DISPOSITIFS DE PRÉCIPITATION ÉLECTROSTATIQUE	2	2	2
FILTRES DE TISSUS	39	48	54
INCINÉRATEURS	2	2	3
ÉPURATEURS - A SEC	3	4	5
ÉPURATEURS - HUMIDES	2	3	4
TOUS	-	**	1
NE SAIT PAS	-	10	12
AUCUNE RÉPONSE	1	2	15
AUCUN	12	59	49

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 17

POLLUTION DE L'AIR

ENTREPRISES 50 EMPLOYÉS ET PLUS

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR ACTUELLEMENT INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE 50 EMPLOYÉS ET PLUS AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	295 %	295 %	295 %
SYSTEMES D'ABSORPTION	14	21	25
TRAITEMENT DE L'AIR	42	57	66
CONVERTISSEURS CATALYTIQUES	9	17	22
SYSTEMES DE RÉCUPÉRATION DES PRODUITS CHIMIQUES	15	23	28
INFORMATIQUE	12	20	25
COLLECTEURS DE POUSSIERE	59	74	83
DISPOSITIFS DE PRÉCIPITATION ÉLECTROSTATIQUE	10	14	17
FILTRES DE TISSUS	41	52	56
INCINÉRATEURS	10	16	20
ÉPURATEURS - A SEC	4	9	12
ÉPURATEURS - HUMIDES	15	23	27
TOUS	1	-	-
NE SAIT PAS	**	**	**
AUCUNE RÉPONSE	2	33	26
AUCUN	9	24	17

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 18

POLLUTION DE L'AIR

RÉGION DE L'OUEST

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR ACTUELLEMENT INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE LA RÉGION DE L'OUEST AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	397 %	397 %	397 %
SYSTEMES D'ABSORPTION	6	8	14
TRAITEMENT DE L'AIR	43	51	94
CONVERTISSEURS CATALYTIQUES	20	25	45
SYSTEMES DE RÉCUPÉRATION DES PRODUITS CHIMIQUES	7	9	16
INFORMATIQUE	4	7	11
COLLECTEURS DE POUSSIERE	20	23	43
DISPOSITIFS DE PRÉCIPITATION ÉLECTROSTATIQUE	3	5	8
FILTRES DE TISSUS	37	41	78
INCINÉRATEURS	6	8	14
ÉPURATEURS - A SEC	5	8	13
ÉPURATEURS - HUMIDES	3	5	8
TOUS	1	**	1
NE SAIT PAS	-	10	-
AUCUNE RÉPONSE	1	9	1
AUCUN	17	62	17

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 19

POLLUTION DE L'AIR

ONTARIO

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR ACTUELLEMENT INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE L'ONTARIO AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	437 %	437 %	437 %
SYSTEMES D'ABSORPTION	12	16	28
TRAITEMENT DE L'AIR	46	57	100
CONVERTISSEURS CATALYTIQUES	16	21	37
SYSTEMES DE RÉCUPÉRATION DES PRODUITS CHIMIQUES	12	18	30
INFORMATIQUE	6	9	15
COLLECTEURS DE POUSSIERE	39	48	87
DISPOSITIFS DE PRÉCIPITATION ÉLECTROSTATIQUE	7	9	16
FILTRES DE TISSUS	43	48	91
INCINÉRATEURS	3	5	8
ÉPURATEURS - A SEC	2	4	6
ÉPURATEURS - HUMIDES	9	13	22
TOUS	**	-	**
NE SAIT PAS	**	5	**
AUCUNE RÉPONSE	1	12	1
AUCUN	7	56	7

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 20

POLLUTION DE L'AIR

QUÉBEC

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR ACTUELLEMENT INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DU QUÉBEC AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	280 %	280 %	280 %
SYSTEMES D'ABSORPTION	7	12	19
TRAITEMENT DE L'AIR	30	50	80
CONVERTISSEURS CATALYTIQUES	18	36	54
SYSTEMES DE RÉCUPÉRATION DES PRODUITS CHIMIQUES	4	5	9
INFORMATIQUE	1	2	3
COLLECTEURS DE POUSSIERE	30	44	72
DISPOSITIFS DE PRÉCIPITATION ÉLECTROSTATIQUE	1	2	3
FILTRES DE TISSUS	41	68	100
INCINÉRATEURS	7	7	8
ÉPURATEURS - A SEC	4	7	11
ÉPURATEURS - HUMIDES	3	5	8
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	6	-
AUCUNE RÉPONSE	1	8	1
AUCUN	9	20	9

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 21

POLLUTION DE L'AIR

RÉGION DE L'EST

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR ACTUELLEMENT INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE LA RÉGIONS DE L'EST AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	111 %	111 %	111 %
SYSTEMES D'ABSORPTION	5	8	12
TRAITEMENT DE L'AIR	44	50	94
CONVERTISSEURS CATALYTIQUES	21	22	43
SYSTEMES DE RÉCUPÉRATION DES PRODUITS CHIMIQUES	10	14	24
INFORMATIQUE	5	5	10
COLLECTEURS DE POUSSIERE	27	33	60
DISPOSITIFS DE PRÉCIPITATION ÉLECTRONIQUE	3	5	8
FILTRES DE TISSUS	29	32	61
INCINÉRATEURS	3	3	6
ÉPURATEURS - A SEC	-	-	-
ÉPURATEURS - HUMIDES	2	3	5
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	9	-
AUCUNE RÉPONSE	-	7	-
AUCUN	18	66	18

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 22

POLLUTION DE L'AIR

GROUPES SÉLECTIONNÉS DE LA CTI

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR ACTUELLEMENT INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE GROUPES DE LA CTI AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR	AUTRES MINES	PIERRE ARGILE	CAMION. ENTREP.	RÉPAR. D'AUTOS	TOTAL
	22 %	42 %	168 %	149 %	1225 %
SYSTEMES D'ABSORPTION	9	10	1	7	8
TRAITEMENT DE L'AIR	41	29	24	56	41
CONVERTISSEURS CATALYTIQUES	9	14	48	-	18
SYSTEMES DE RÉCUPÉRATION DES PRODUITS CHIMIQUES	5	5	2	4	8
INFORMATIQUE	14	7	2	-	4
COLLECTEURS DE POUSSIERE	64	74	3	20	29
DISPOSITIFS DE PRÉCIPITATION ÉLECTROSTATIQUE	9	10	2	2	4
FILTRES DE TISSUS	41	43	41	73	39
INCINÉRATEURS	5	7	1	-	4
ÉPURATEURS - A SEC	5	-	1	4	3
ÉPURATEURS - HUMIDES	23	10	-	1	5
TOUS	-	-	-	-	**
NE SAIT PAS	-	-	-	-	**
AUCUNE RÉPONSE	5	-	1	-	1
AUCUN	9	7	11	4	12

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

3.3.2 Équipement de lutte contre la pollution de l'eau

3.3.2.1 Entreprises de moins de 50 employés

Parmi les entreprises de moins de 50 employés, une sur cinq affirme n'avoir actuellement installé aucun des dispositifs de lutte contre la pollution de l'eau figurant sur la liste. En moyenne, les entreprises de moins de 50 employés qui ont installé un dispositif de lutte contre la pollution de l'eau mentionnent 1,4 dispositif. Les dispositifs les plus souvent mentionnés sont les suivants : systèmes de récupération des produits chimiques (20 %), filtres (20 %), systèmes de traitement des eaux usées (15 %), systèmes de sédimentation par gravité (14 %) et systèmes de séparation des huiles et de l'eau (14 %).

(Voir tableau 23)

3.2.2.2 Entreprises de 50 employés et plus

Si l'on considère maintenant les entreprises de 50 employés et plus qui ont un problème de pollution de l'eau, seulement une sur dix déclare n'avoir installé à ce jour aucun des dispositifs figurant sur la liste. Celles qui ont installé de l'équipement de lutte contre la pollution de l'eau mentionnent une moyenne de 2,5 types d'équipement. Les types d'équipement les plus souvent mentionnés sont les suivants : systèmes de sédimentation par gravité (37 %), filtres (33 %), systèmes de séparation des huiles et de l'eau
(29 %), trieurs et tamis (28 %), et systèmes d'alimentation et de mélange de produits chimiques (24 %).

(Voir tableau 24)

3.3.2.3 Différences régionales

Au plan régional, les entreprises du Québec et de la région de l'Est furent davantage enclines à affirmer n'avoir installé à ce jour aucun des dispositifs figurant sur la liste (25 % et 26 % respectivement) que les entreprises de la région de l'Ouest et de l'Ontario (13 % et 11 % respectivement). En moyenne, les entreprises de l'Ontario ayant un problème de pollution de l'eau ont le plus grand nombre de types d'équipement déjà installés (2,3) alors que les entreprises établies au Québec en ont le plus petit nombre (1,4). On ne constate aucune différence significative quant aux types d'équipement installés selon la région.

(Voir tableaux 25 à 28)

3.3.2.4 Secteur industriel

Si l'on considère maintenant les secteurs industriels ayant signalé le plus souvent avoir un problème de pollution de l'eau, on peut constater des différences considérables quant aux types d'équipement installés à ce jour. Par exemple, dans le secteur des mines de métaux, deux tiers des entreprises ayant un problème de pollution de l'eau ont signalé avoir installé des systèmes de sédimentation par gravité. Un autre tiers signale avoir installé des systèmes d'alimentation et de mélange des produits chimiques. Par contre, les entreprises du secteur des autres mines ont tendance à avoir installé des filtres et des trieurs et tamis (38 % pour chaque système). Quarante-quatre pour cent des entreprises mentionnent également avoir installé des systèmes de sédimentation par gravité.

Plus de la moitié des entreprises du secteur des aliments et produits alimentaires indiquent qu'ils disposent actuellement de trieurs et tamis pour la lutte contre la pollution de l'eau. C'est de loin le niveau le plus élevé pour n'importe quel secteur industriel. Quatre entreprises sur dix du secteur des services personnels et des services commerciaux mentionnent avoir installé des systèmes de récupération des produits chimiques alors qu'un autre tiers mentionne l'utilisation de filtres.

(Voir tableau 29)

TABLEAU 23

POLLUTION DE L'EAU

ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU ACTUELLEMENT INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	317 %	317 %	317 %
SYSTEMES D'AÉRATION	3	3	3
SYSTEMES DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE	3	4	5
CENTRIFUGES	1	2	2
SYSTEMES D'ALIMENTATION ET DE MÉLANGE DE PRODUITS CHIMIQUES	8	10	11
SYSTEMES DE RÉCUPÉRATION DES PRODUITS CHIMIQUES	20	26	29
INFORMATIQUE	2	2	3
FILTRES	20	23	25
SYSTEMES DE SÉDIMENTATION PAR GRAVITÉ	14	17	19
SYSTEMES D'ÉCHANGE D'IONS	3	3	4
ÉQUIPEMENT DE SÉPARATION DES HUILES ET DE L'EAU	14	17	19
TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE	3	3	3
TRIEURS ET TAMIS	12	13	14
SYSTEMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES	15	20	23
PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU	7	8	9
SYSTEMES DE PURIFICATION DE L'EAU	13	18	19
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	11	17
AUCUNE RÉPONSE	1	7	10
AUCUN	21	59	63

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 24

POLLUTION DE L'EAU

ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU ACTUELLEMENT INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	286 %	286 %	286 %
SYSTEMES D'AÉRATION	9	14	18
SYSTEMES DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE	10	16	19
CENTRIFUGES	6	8	10
SYSTEMES D'ALIMENTATION ET DE MÉLANGE DE PRODUITS CHIMIQUES	24	34	38
SYSTEMES DE RÉCUPÉRATION DES PRODUITS CHIMIQUES	20	26	30
INFORMATIQUE	10	16	19
FILTRES	33	41	46
SYSTEMES DE SÉDIMENTATION PAR GRAVITÉ	37	44	49
SYSTEME D'ÉCHANGE D'IONS	7	11	13
ÉQUIPEMENT DE SÉPARATION DES HUILES ET DE L'EAU	29	41	60
TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE	9	10	12
TRIEURS ET TAMIS	28	35	39
SYSTEMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES	16	23	28
PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU	6	9	10
SYSTEMES DE PURIFICATION DE L'EAU	9	17	23
TOUS	1	**	-
NE SAIT PAS	-	**	1
AUCUNE RÉPONSE	2	35	48
AUCUN	11	24	30

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 25

POLLUTION DE L'EAU

RÉGION DE L'OUEST

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU ACTUELLEMENT INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE LA RÉGION DE L'OUEST AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	149 %	149 %	149 %
SYSTEMES D'AÉRATION	5	8	10
SYSTEMES DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE	5	9	12
CENTRIFUGES	5	6	7
SYSTEMES D'ALIMENTATION ET DE MÉLANGE DE PRODUITS CHIMIQUES	13	15	16
SYSTEMES DE RÉCUPÉRATION DES PRODUITS CHIMIQUES	23	29	34
INFORMATIQUE	6	9	11
FILTRES	22	27	33
SYSTEMES DE DÉSIMENTATION PAR GRAVITÉ	22	26	30
SYSTEMES D'ÉCHANGE D'IONS	6	9	10
ÉQUIPEMENT DE SÉPARATION DES HUILES ET DE L'EAU	19	25	32
TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE	5	6	7
TRIEURS ET TAMIS	17	20	23
SYSTEMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES	13	18	20
PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU	9	12	13
SYSTEMES DE PURIFICATION DE L'EAU	13	19	26
TOUS	1	-	-
NE SAIT PAS	-	11	18
AUCUNE RÉPONSE	3	16	17
AUCUN	13	50	50

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 26

POLLUTION DE L'EAU

ONTARIO

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU ACTUELLEMENT INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE L'ONTARIO AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	281 %	281 %	281 %
SYSTEMES D'AÉRATION	6	9	12
SYSTEMES DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE	8	11	13
CENTRIFUGES	3	5	6
SYSTEMES D'ALIMENTATION ET DE MÉLANGE DE PRODUITS CHIMIQUES	21	26	29
SYSTEMES DE RÉCUPÉRATION DES PRODUITS CHIMIQUES	25	31	34
INFORMATIQUE	7	11	13
FILTRES	33	52	55
SYSTEMES DE DÉSIMENTATION PAR GRAVITÉ	27	31	34
SYSTEMES D'ÉCHANGE D'IONS	6	8	9
ÉQUIPEMENT DE SÉPARATION DES HUILES ET DE L'EAU	25	37	40
TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE	6	7	8
TRIEURS ET TAMIS	24	30	33
SYSTEMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES	16	22	27
PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU	8	10	12
SYSTEMES DE PURIFICATION DE L'EAU	13	19	22
TOUS	1	-	-
NE SAIT PAS	-	5	8
AUCUNE RÉPONSE	2	21	31
AUCUN	11	39	50

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 27

POLLUTION DE L'EAU

QUÉBEC

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU ACTUELLEMENT INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DU QUÉBEC AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	111 %	111 %	111 %
SYSTEMES D'AÉRATION	8	9	10
SYSTEMES DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE	3	7	9
CENTRIFUGES	1	2	3
SYSTEMES D'ALIMENTATION ET DE MÉLANGE DE PRODUITS CHIMIQUES	7	18	21
SYSTEMES DE RÉCUPÉRATION DES PRODUITS CHIMIQUES	12	17	19
INFORMATIQUE	3	5	5
FILTRES	14	17	18
SYSTEMES DE DÉSIMENTATION PAR GRAVITÉ	25	35	40
SYSTEMES D'ÉCHANGE D'IONS	3	5	6
ÉQUIPEMENT DE SÉPARATION DES HUILES ET DE L'EAU	17	19	22
TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE	5	6	6
TRIEURS ET TAMIS	10	13	13
SYSTEMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES	22	34	40
PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU	1	1	1
SYSTEMES DE PURIFICATION DE L'EAU	7	16	19
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	2	5
AUCUNE RÉPONSE	-	22	31
AUCUN	25	38	52

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 28

POLLUTION DE L'EAU

RÉGION DE L'EST

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU ACTUELLEMENT INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE LA RÉGION DE L'EST AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	62 %	62 %	62 %
SYSTEMES D'AÉRATION	3	3	3
SYSTEMES DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE	8	11	13
CENTRIFUGES	3	3	3
SYSTEMES D'ALIMENTATION ET DE MÉLANGE DE PRODUITS CHIMIQUES	11	16	16
SYSTEMES DE RÉCUPÉRATION DES PRODUITS CHIMIQUES	7	14	16
INFORMATIQUE	5	7	7
FILTRES	23	26	29
SYSTEMES DE DÉSIMENTATION PAR GRAVITÉ	27	29	31
SYSTEMES D'ÉCHANGE D'IONS	2	2	2
ÉQUIPEMENT DE SÉPARATION DES HUILES ET DE L'EAU	16	18	21
TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE	10	10	12
TRIEURS ET TAMIS	24	24	26
SYSTEMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES	8	11	11
PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU	7	9	11
SYSTEMES DE PURIFICATION DE L'EAU	3	8	8
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	3	5
AUCUNE RÉPONSE	2	26	31
AUCUN	26	47	52

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 29

POLLUTION DE L'EAU

GROUPES SÉLECTIONNÉS

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU ACTUELLEMENT INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE GROUPES DE LA CTI AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU	MINES DE MÉTAUX	AUTRES MINES	ALIMENT.	SERV. COMM.	TOTAL ÉCHAN.
% HORIZONTAL	4	3	10	10	
	22 %	16 %	60 %	59 %	603 %
SYSTEMES D'AÉRATION	5	-	18	3	6
SYSTEMES DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE	14	13	12	3	6
CENTRIFUGES	-	6	7	-	3
SYSTEMES D'ALIMENTATION ET DE MÉLANGE DE PRODUITS CHIMIQUES	32	13	13	10	15
SYSTEMES DE RÉCUPÉRATION DES PRODUITS CHIMIQUES	-	6	5	42	20
INFORMATIQUE	18	13	3	3	6
FILTRES	9	38	27	32	26
SYSTEMES DE DÉSIMENTATION PAR GRAVITÉ	64	44	25	15	25
SYSTEMES D'ÉCHANGE D'IONS	-	-	3	3	5
ÉQUIPEMENT DE SÉPARATION DES HUILES ET DE L'EAU	18	6	17	10	21
TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE	23	25	7	3	6
TRIEURS ET TAMIS	5	38	52	25	20
SYSTEMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES	27	31	18	10	15
PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU	9	31	2	3	7
SYSTEMES DE PURIFICATION DE L'EAU	27	6	8	12	11
TOUS	-	-	2	-	1
NE SAIT PAS	-	-	-	-	-
AUCUNE RÉPONSE	-	-	2	2	2
AUCUN	5	-	17	15	16

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

3.3.3 Équipement de lutte contre la pollution par les déchets solides

Tel que mentionné plus haut, une grande proportion des entreprises interrogées ont indiqué avoir un problème de pollution par les déchets solides, ce qui est confirmé par les données sur l'équipement où seulement 7 % de toutes les entreprises signalant ce problème ont indiqué n'avoir installé à ce jour aucun des systèmes figurant sur la liste. Il est donc clair que la vaste majorité des entreprises, grandes et petites, ont installé un type d'équipement pour réduire la pollution par les déchets solides.

3.3.3.1 Entreprises de moins de 50 employés

Étant donné le niveau élevé de présence d'équipement relié à la réduction des déchets solides, il est quelque peu étonnant de constater que dans l'ensemble, le nombre moyen de pièces d'équipement installées n'est que de 1,7. Parmi les entreprises de moins de 50 employés, cette moyenne tombe à 1,5 (par rapport à 2,4 pour les entreprises de 50 employés et plus). Les types d'équipement concernant les déchets solides, actuellement installés et les plus souvent mentionnés par les entreprises de moins de 50 employés sont les suivants : systèmes de collecte des déchets solides (48 %), systèmes de collecte des déchets liquides (34 %), systèmes de recyclage (24 %) et systèmes d'élimination des déchets (24 %).

(Voir tableau 30)

3.3.3.2 Entreprises de 50 employés ou plus

Parmi les entreprises de 50 employés ou plus, les types d'équipement installés et les plus souvent mentionnés sont les suivants : systèmes de collecte des déchets solides (55 %), système de collecte des déchets liquides (49 %), systèmes de recyclage (41 %) et systèmes d'élimination des déchets (33 %). Sur un plan régional, les mêmes types d'équipement sont installés environ dans les mêmes proportions.

(Voir tableaux 31 à 35)

3.3.3.3 Secteur industriel

Pour ce qui est des secteurs industriels qui signalent le plus souvent avoir de l'équipement concernant les déchets solides, environ les deux tiers des entreprises du secteur des textiles, de l'imprimerie et des produits du cuir, du secteur de la machinerie et du matériel de transport et du secteur des détaillants divers et des réparations indiquent avoir des systèmes de collecte des déchets solides. Plus de huit entreprises sur dix du secteur des marchands d'automobiles et des postes d'essence indiquent avoir installé des systèmes de collecte des déchets liquides. C'est de loin le niveau le plus élevé de tous les secteurs. Le secteur des détaillants divers et des réparations semblerait prendre la tête quant aux systèmes de recyclage (mentionnés par 56 % des entreprises).

(Voir tableau 36)

TABLEAU 30

POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES

ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉES

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	1463 %	1463 %	1463 %
INFORMATIQUE	1	2	2
INCINÉRATION	5	6	7
RECYCLAGE	24	29	33
COLLECTE DES DÉCHETS LIQUIDES	34	44	50
COLLECTE DES DÉCHETS SOLIDES	48	56	61
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	24	28	30
TRAITEMENT DES DÉCHETS	8	10	11
SÉPARATION DES DÉCHETS	4	5	6
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	11	14
AUCUNE RÉPONSE	**	2	3
AUCUN	7	65	62

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 31

POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES

ENTREPRISES DE 50 EMPLOYÉS OU PLUS

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE 50 EMPLOYÉS OU PLUS AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	393 %	393 %	393 %3
INFORMATIQUE	7	12	15
INCINÉRATION	6	15	17
RECYCLAGE	41	59	70
COLLECTE DES DÉCHETS LIQUIDES	49	92	99
COLLECTE DES DÉCHETS SOLIDES	55	66	73
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	33	41	46
TRAITEMENT DES DÉCHETS	27	36	42
SÉPARATION DES DÉCHETS	20	30	36
TOUS	1	-	-
NE SAIT PAS	-	1	1
AUCUNE RÉPONSE	3	38	32
AUCUN	6	25	20

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 32

POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES

RÉGION DE L'OUEST

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE LA RÉGION DE L'OUEST AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	604 %	604 %	604 %
INFORMATIQUE	3	4	5
INCINÉRATION	7	9	11
RECYCLAGE	25	31	35
COLLECTE DES DÉCHETS LIQUIDES	37	43	48
COLLECTE DES DÉCHETS SOLIDES	50	54	58
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	26	30	33
TRAITEMENT DES DÉCHETS	11	15	17
SÉPARATION DES DÉCHETS	5	8	10
TOUS	**	-	-
NE SAIT PAS	-	12	13
AUCUNE RÉPONSE	1	7	6
AUCUN	7	66	59

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 33

POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES

ONTARIO

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE L'ONTARIO AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	735 %	735 %	735 %
INFORMATIQUE	3	5	7
INCINÉRATION	4	5	5
RECYCLAGE	37	46	52
COLLECTE DES DÉCHETS LIQUIDES	35	41	45
COLLECTE DES DÉCHETS SOLIDES	53	57	59
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	31	34	37
TRAITEMENT DES DÉCHETS	14	18	21
SÉPARATION DES DÉCHETS	10	14	16
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	6	7
AUCUNE RÉPONSE	1	12	13
AUCUN	5	61	57

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 34

POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES

QUÉBEC

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DU QUÉBEC AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	335 %	335 %	335 %
INFORMATIQUE	2	4	5
INCINÉRATION	2	3	4
RECYCLAGE	15	24	30
COLLECTE DES DÉCHETS LIQUIDES	51	82	100
COLLECTE DES DÉCHETS SOLIDES	53	80	98
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	13	24	29
TRAITEMENT DES DÉCHETS	10	13	15
SÉPARATION DES DÉCHETS	8	10	11
TOUS	**	-	-
NE SAIT PAS	-	7	14
AUCUNE RÉPONSE	1	12	11
AUCUN	6	26	22

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 35

POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES

RÉGION DE L'EST

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE LA RÉGION DE L'EST AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	182 %	182 %	182 %
INFORMATIQUE	2	2	2
INCINÉRATION	9	11	12
RECYCLAGE	23	30	34
COLLECTE DES DÉCHETS LIQUIDES	26	29	31
COLLECTE DES DÉCHETS SOLIDES	43	46	48
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	29	33	36
TRAITEMENT DES DÉCHETS	11	14	16
SÉPARATION DES DÉCHETS	5	7	8
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	7	10
AUCUNE RÉPONSE	2	10	11
AUCUN	13	65	65

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 36

POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES

GROUPES SÉLECTIONNÉS

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES INSTALLÉ OU QUI SERA INSTALLÉ

TOTAL DES ENTREPRISES DE GROUPES DE LA CTI AYANT DE L'ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION PAR LES DÉCHETS SOLIDES	TEXT. IMPR. CUIR	MACH. TRANS.	MARCH. AUTOS ESSENCE	DÉTAIL DIVERS RÉPAR.	TOTAL
HORIZONTAL %	5	6	5	3	
	99 %	114 %	87 %	54 %	1856 %
INFORMATIQUE	1	-	1	4	2
INCINÉRATION	-	1	6	2	5
RECYCLAGE	36	14	5	56	28
COLLECTE DES DÉCHETS LIQUIDES	27	35	83	46	38
COLLECTE DES DÉCHETS SOLIDES	63	68	33	65	50
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	20	14	20	54	26
TRAITEMENT DES DÉCHETS	5	8	5	20	12
SÉPARATION DES DÉCHETS	6	6	3	13	7
TOUS	-	-	-	-	**
NE SAIT PAS	-	-	-	-	-
AUCUNE RÉPONSE	2	-	-	2	1
AUCUN	3	-	10	9	7

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

3.3.4 Politiques de gestion des terres

Dans l'ensemble, un très petit pourcentage des entreprises interrogées ont une politique de gestion des terres, ce qui n'est pas du tout étonnant, étant donné les types d'industries de l'échantillon. Parmi celles qui en ont une, deux sur dix ont indiqué qu'elles ne pratiquaient actuellement aucun des types figurant sur la liste.

3.3.4.1 Entreprises de moins de 50 employés

Le type de gestion des terres le plus souvent mentionné et pratiqué par les entreprises de moins de 50 employés est l'agriculture organique (31 %). Ces plus petites entreprises ont également tendance à pratiquer la gestion des terres rurales (26 %), le reboisement (25 %) et la conservation des sols agricoles et de l'eau (19 %).

(Voir tableau 37)

3.3.4.2 Entreprises de 50 employés ou plus

Par contre, les entreprises de 50 employés ou plus indiquent le plus souvent s'être engagées dans le contrôle des ravageurs (23 %), le reboisement (19 %), la planification des ressources en eau (18 %) et la gestion des terres rurales (18 %).

(Voir tableau 38)

3.3.4.3 Différences régionales

Sur un plan régional, on constate certaines différences importantes dans les types de gestion des terres pratiqués. Par exemple, au Québec, plus de la moitié des entreprises ont indiqué s'être engagées dans l'agriculture organique. C'est de loin le niveau le plus élevé de toutes les régions. Toutefois, contrairement aux entreprises des autres provinces, aucune entreprise établie au Québec n'a mentionné la pratique de la planification des ressources en eau.

Les régions de l'Est et de l'Ouest présentent toutes deux des pourcentages élevés d'entreprises pratiquant le reboisement (40 % et 36 %) respectivement. Dans l'Est, un pourcentage encore plus élevé d'entreprises ont indiqué s'être engagées dans la gestion des terres rurales (44 %), alors que dans l'Ouest, un peu moins d'un tiers des entreprises ont indiqué qu'elles pratiquaient la conservation des sols agricoles et de l'eau ou la planification des ressources en eau. Près d'un tiers de toutes les entreprises de l'Ontario qui ont déclaré pratiquer un type de gestion des terres ont indiqué qu'elles ne pratiquaient aucun de ceux figurant sur la liste.

(Voir tableaux 39 à 42)

3.3.4.4 Secteur industriel

Comme on peut s'y attendre, les entreprises du secteur de l'agriculture ont mentionné le plus souvent la pratique de l'agriculture organique (62 %). Toutefois, les fermiers ne sont que légèrement plus enclins à pratiquer la gestion des terres rurales en comparaison avec l'ensemble des entreprises ayant indiqué qu'elles pratiquaient une forme de gestion des terres. Chose intéressante, c'est le secteur des mines de métaux qui a indiqué s'être engagé le plus fortement dans le reboisement (62 %), la conservation des forêts (31 %) et la planification des ressources en eau (31 %).

Par contre plus de la moitié des entreprises du secteur de l'extraction du charbon, du pétrole et du gaz sont engagées dans des pratiques de conservation du sol et de l'eau, alors qu'un peu plus d'un tiers des entreprises pratiquent le reboisement, la planification des ressources en eau ou la gestion des terres rurales. Le secteur des autres mines est fortement engagé dans le reboisement et la gestion des terres rurales. Ce secteur a également investi le plus souvent en informatique à des fins de gestion des terres.

(Voir tableau 43)

TABLEAU 37

PRATIQUES ACTUELLES OU FUTURES DE GESTION DES TERRES

ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉES

TOTAL DES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS PRATIQUANT LA GESTION DES TERRES	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	126 %	126 %	126 %
INFORMATIQUE	2	2	2
CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU	19	29	36
AGRICULTURE ORGANIQUE	31	55	75
REBOISEMENT	25	29	32
GESTION DES PECHES	3	5	6
CONSERVATION DES FORETS	13	15	16
PLANIFICATION DE RESSOURCES EN EAU	18	24	28
GESTION DES TERRES RURALES	26	33	38
CONTROLE DE LA PLAINE INONDABLE	7	8	8
CONTROLE DES RAVAGEURS	16	21	25
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	8	10
AUCUNE RÉPONSE	-	8	8
AUCUN	16	40	36

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 38

PRATIQUES ACTUELLES OU FUTURES DE GESTION DES TERRES

ENTREPRISES DE 50 EMPLOYÉS OU PLUS

TOTAL DES ENTREPRISES DE 50 EMPLOYÉS OU PLUS PRATIQUANT LA GESTION DES TERRES	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	99 %	99 %	99 %
INFORMATIQUE	14	21	26
CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU	13	20	25
AGRICULTURE ORGANIQUE	2	4	5
REBOISEMENT	19	17	24
GESTION DES PECHES	11	19	23
CONSERVATION DES FORETS	12	19	25
PLANIFICATION DE RESSOURCES EN EAU	18	31	39
GESTION TERRES RURALES	18	31	39
CONTROLE DE LA PLAINE INONDABLE	6	8	9
CONTROLE DES RAVAGEURS	23	29	33
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	-	-
AUCUNE RÉPONSE	10	40	31
AUCUN	22	26	20

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 39

PRATIQUES ACTUELLES OU FUTURES DE GESTION DES TERRES

RÉGION DE L'OUEST

TOTAL DES ENTREPRISES DE LA RÉGION DE L'OUEST PRATIQUANT LA GESTION DES TERRES	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	70 %	70 %	70 %
INFORMATIQUE	11	18	23
CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU	30	46	58
AGRICULTURE ORGANIQUE	14	20	25
REBOISEMENT	36	45	57
GESTION DES PECHES	11	20	25
CONSERVATION DES FORETS	16	23	29
PLANIFICATION DES RESSOURCES EN EAU	31	44	56
GESTION DES TERRES RURALES	24	34	43
CONTROLE DE LA PLAINE INONDABLE	10	14	28
CONTROLE DES RAVAGEURS	16	20	25
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	9	2
AUCUNE RÉPONSE	4	17	6
AUCUN	19	40	16

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 40

PRATIQUES ACTUELLES OU FUTURES DE GESTION DES TERRES

ONTARIO

TOTAL DES ENTREPRISES DE L'ONTARIO PRATIQUANT LA GESTION DES TERRES	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	91 %	91 %	91 %
INFORMATIQUE	6	8	10
CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU	11	14	16
AGRICULTURE ORGANIQUE	9	16	20
REBOISEMENT	13	19	25
GESTION DES PECHES	2	5	7
CONSERVATION DES FORETS	11	14	17
PLANIFICATION DE RESSOURCES EN EAU	17	28	35
GESTION DES TERRES RURALES	23	34	41
CONTROLE DE LA PLAINE INONDABLE	7	7	7
CONTROLE DES RAVAGEURS	26	34	40
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	4	5
AUCUNE RÉPONSE	7	31	27
AUCUN	24	34	30

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 41

PRATIQUES ACTUELLES OU FUTURES DE GESTION DES TERRES

QUÉBEC

TOTAL DES ENTREPRISES DU QUÉBEC PRATIQUANT LA GESTION DES TERRES	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	39 %	39 %	39 %
INFORMATIQUE	3	3	3
CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU	8	21	32
AGRICULTURE ORGANIQUE	56	100	100
REBOISEMENT	8	11	12
GESTION DES PECHES	5	8	9
CONSERVATION DES FORETS	5	5	5
PLANIFICATION DE RESSOURCES EN EAU	-	-	-
GESTION DES TERRES RURALES	5	5	5
CONTROLE DE LA PLAINE INONDABLE	3	3	3
CONTROLE DES RAVAGEURS	10	15	20
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	-	-
AUCUNE RÉPONSE	-	10	11
AUCUN	13	13	15

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 42

PRATIQUES ACTUELLES OU FUTURES DE GESTION DES TERRES

RÉGION DE L'EST

TOTAL DES ENTREPRISES DE LA RÉGION DE L'EST PRATIQUANT LA GESTION DES TERRES	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	25 %	25 %	25 %
INFORMATIQUE	8	8	8
CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU	12	12	12
AGRICULTURE ORGANIQUE	4	4	6
REBOISEMENT	40	44	48
GESTION DES PECHES	12	12	12
CONSERVATION DES FORETS	20	24	26
PLANIFICATION DE RESSOURCES EN EAU	16	20	24
GESTION DES TERRES RURALES	44	64	79
CONTROLE DE LA PLAINE INONDABLE	4	4	4
CONTROLE DES RAVAGEURS	16	16	16
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	-	-
AUCUNE RÉPONSE	4	24	25
AUCUN	8	48	46

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 43

PRATIQUES ACTUELLES OU FUTURES DE GESTION DES TERRES

GROUPES SÉLECTIONNÉS DE LA CTI

TOTAL DES ENTREPRISES DE GROUPES DE LA CTI PRATIQUANT LA GESTION DES TERRES	AGRICULTURE	MINES DE MÉTAUX	CHARBON PÉTROLE ET GAZ	AUTRES MINES	TOTAL
% HORIZONTAL	24	6	9	4	
	53 %	13 %	21 %	8 %	225 %
INFORMATIQUE	2	15	29	38	7
CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU	11	-	52	38	16
AGRICULTURE ORGANIQUE	62	8	10	-	18
REBOISEMENT	11	62	38	50	22
GESTION DES PECHES	2	8	19	38	7
CONSERVATION DES FORETS	2	31	24	25	12
PLANIFICATION DE RESSOURCES EN EAU	15	31	38	25	18
GESTION DES TERRES RURALES	28	15	38	50	23
CONTROLE DE LA PLAINE INONDABLE	2	15	5	-	7
CONTROLE DES RAVAGEURS	9	-	24	-	19
TOUS	-	-	-	-	-
NE SAIT PAS	-	-	-	-	-
AUCUNE RÉPONSE	-	-	10	-	4
AUCUN	2	23	5	25	19

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

3.3.5 Autres dispositifs chimiques et de mesures

3.3.5.1 Taille de l'entreprise

En ce qui concerne la fréquence mentionnée des autres types d'équipement et de fournitures de lutte contre la pollution, on constate une différence considérable entre les petites et les grandes entreprises. Les deux tiers de toutes les entreprises de moins de 50 employés ont indiqué n'avoir installé aucun des dispositifs ou fournitures figurant sur la liste. Par contre, moins d'un quart des grandes entreprises n'ont installé aucun de ces dispositifs.

Parmi les plus grandes entreprises, les types d'équipement les plus souvent mentionnés sont les suivants : produits chimiques pour le contrôle de la poussière (21 %), systèmes d'échantillonnage (21 %), produits chimiques pour le traitement de l'eau (20 %) et absorbants chimiques (17 %).

(Voir tableaux 44 - 45)

3.3.5.2 Différences régionales

Sur un plan régional, presque sept entreprises du Québec sur dix déclarent n'avoir installé aucun des types d'équipement ou de fournitures figurant sur la liste, niveau considérablement supérieur à celui de toutes les autres régions. Outre le niveau généralement inférieur, mentionné par le Québec, concernant les équipements particuliers, on ne constate aucune différence importante dans la fréquence mentionnée en ce qui a trait aux autres équipements dans les quatre régions.

(Voir tableaux 46 à 49)

TABLEAU 44

AUTRES DISPOSITIFS CHIMIQUE OU DE MESURES INSTALLÉS OU QUI SERONT INSTALLÉS

ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉES

TOTAL DES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	1837 %	1837 %	1837 %
PRODUITS CHIMIQUES POUR LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION			
ABSORBANTS ET ADSORBANTS	9	10	11
AGGLOMÉRATION ET PARTICULES	1	1	2
BACTÉRIES ET ENZYMES	1	1	2
AGENTS DE NETTOYAGE	11	18	24
CONTRÔLE DE LA CORROSION	1	1	2
CONTRÔLE DE LA POUSSIERE	4	5	6
TRAITEMENT DE L'EAU	3	4	4
ÉQUIPEMENT DE MESURE ET DE SURVEILLANCE			
QUALITÉ DE L'AIR	4	5	6
NAPPE PHRÉATIQUE	1	2	2
QUALITÉ DE L'EAU	3	4	5
ÉCHANTILLONNAGE	7	9	10
CONTRÔLE DE LA COMBUSTION	1	1	1
CONTRÔLES INFORMATIQUES	1	1	2
CONTRÔLE DES PROCÉDÉS	1	2	1
DÉTECTEURS	6	7	7
ACQUISITION DE DONNÉES	1	1	1
CONTRÔLE ÉLECTRIQUE	2	2	2

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 44 (suite)

AUTRES DISPOSITIFS CHIMIQUE OU DE MESURES INSTALLÉS OU QUI SERONT INSTALLÉS

ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉES

TOTAL DES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	1837 %	1837 %	1837 %
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LABORATOIRE			
INSTRUMENTS D'ANALYSE	2	3	4
FOURNITURES BACTÉRIOLOGIQUES	9	9	9
ÉQUIPEMENT DE CALIBRAGE	1	1	1
CHAMBRES ENVIRONNEMENTALES	**	**	1
PRODUITS CHIMIQUES DE LABORATOIRE	1	2	3
SYSTÈMES D'ACQUISITION DE DONNÉS DE LABORATOIRE	1	2	2
ÉQUIPEMENT DE LABORATOIRE	1	2	3
RÉACTIFS ET FOURNITURES DE LABORATOIRE	1	1	1
TOUS	**	-	-
NE SAIT PAS	**	7	8
AUCUNE RÉPONSE	1	3	3
AUCUN	65	76	72

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 45

AUTRES DISPOSITIFS CHIMIQUE OU DE MESURES INSTALLÉS OU QUI SERONT INSTALLÉS

ENTREPRISES DE 50 EMPLOYÉS OU PLUS

TOTAL DES ENTREPRISES DE 50 EMPLOYÉS OU PLUS	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	556 %	556 %	556 %
PRODUITS CHIMIQUES POUR LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION			
ABSORBANTS ET ADSORBANTS	17	23	25
AGGLOMÉRATION ET PARTICULES	4	6	7
BACTÉRIES ET ENZYMES	3	5	6
AGENTS DE NETTOYAGE	15	20	23
CONTRÔLE DE LA CORROSION	14	18	20
CONTRÔLE DE LA POUSSIERE	21	26	29
TRAITEMENT DE L'EAU	20	27	31
ÉQUIPEMENT DE MESURE ET DE SURVEILLANCE			
QUALITÉ DE L'AIR	14	22	26
NAPPE PHRÉATIQUE	6	10	12
QUALITÉ DE L'EAU	15	21	24
ÉCHANTILLONNAGE	21	28	32
CONTRÔLE DE LA COMBUSTION	12	16	19
CONTRÔLES INFORMATIQUES	8	14	17
CONTRÔLE DES PROCÉDÉS	15	20	23
DÉTECTEURS	15	21	24
ACQUISITION DE DONNÉES	8	12	14
CONTRÔLE ÉLECTRIQUE	13	18	20

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 45 (suite)

AUTRES DISPOSITIFS CHIMIQUE OU DE MESURES INSTALLÉS OU QUI SERONT INSTALLÉS

ENTREPRISES DE 50 EMPLOYÉS OU PLUS

TOTAL DES ENTREPRISES DE 50 EMPLOYÉS OU PLUS	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	556 %	556 %	556 %
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LABORATOIRE			
INSTRUMENTS D'ANALYSE	15	20	23
FOURNITURES BACTÉRIOLOGIQUES	3	3	4
ÉQUIPEMENT DE CALIBRAGE	10	13	15
CHAMBRES ENVIRONNEMENTALES	3	4	5
PRODUITS CHIMIQUES DE LABORATOIRE	13	17	19
SYSTÈMES D'ACQUISITION DE DONNÉS DE LABORATOIRE	5	7	8
ÉQUIPEMENT DE LABORATOIRE	13	17	19
RÉACTIFS ET FOURNITURES DE LABORATOIRE	11	14	16
TOUS	1	**	**
NE SAIT PAS	**	1	1
AUCUNE RÉPONSE	12	35	23
AUCUN	23	31	19

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 46

AUTRES DISPOSITIFS CHIMIQUE OU DE MESURES INSTALLÉS OU QUI SERONT INSTALLÉS

RÉGION DE L'OUEST

	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	750 %	750 %	750 %
PRODUITS CHIMIQUES POUR LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION			
ABSORBANTS ET ADSORBANTS	14	16	17
AGGLOMÉRATION ET PARTICULES	1	2	2
BACTÉRIES ET ENZYMES	2	3	4
AGENTS DE NETTOYAGE	14	22	28
CONTRÔLE DE LA CORROSION	3	4	5
CONTRÔLE DE LA POUSSIERE	5	7	9
TRAITEMENT DE L'EAU	5	7	8
ÉQUIPEMENT DE MESURE ET DE SURVEILLANCE			
QUALITÉ DE L'AIR	7	7	8
NAPPE PHRÉATIQUE	3	5	6
QUALITÉ DE L'EAU	5	7	8
ÉCHANTILLONNAGE	13	16	18
CONTRÔLE DE LA COMBUSTION	3	4	5
CONTRÔLES INFORMATIQUES	3	5	6
CONTRÔLE DES PROCÉDÉS	4	6	7
DÉTECTEURS	10	13	15
ACQUISITION DE DONNÉES	2	3	4
CONTRÔLE ÉLECTRIQUE	3	5	6

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 46 (suite)

AUTRES DISPOSITIFS CHIMIQUE OU DE MESURES INSTALLÉS OU QUI SERONT INSTALLÉS

RÉGION DE L'OUEST

	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	750 %	750 %	750 %
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LABORATOIRE			
INSTRUMENTS D'ANALYSE	3	4	5
FOURNITURES BACTÉRIOLOGIQUES	1	2	3
ÉQUIPEMENT DE CALIBRAGE	2	4	5
CHAMBRES ENVIRONNEMENTALES	**	**	1
PRODUITS CHIMIQUES DE LABORATOIRE	2	4	5
SYSTÈMES D'ACQUISITION DE DONNÉES DE LABORATOIRE	2	3	4
ÉQUIPEMENT DE LABORATOIRE	2	4	5
RÉACTIFS ET FOURNITURES DE LABORATOIRE	2	3	4
TOUS	**	-	-
NE SAIT PAS	**	10	9
AUCUNE RÉPONSE	2	7	6
AUCUN	56	67	53

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 47

AUTRES DISPOSITIFS CHIMIQUE OU DE MESURES INSTALLÉS OU QUI SERONT INSTALLÉS

ONTARIO

	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	919 %	919 %	919 %
PRODUITS CHIMIQUES POUR LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION			
ABSORBANTS ET ADSORBANTS	12	14	16
AGGLOMÉRATION ET PARTICULES	2	3	3
BACTÉRIES ET ENZYMES	2	3	3
AGENTS DE NETTOYAGE	13	18	21
CONTRÔLE DE LA CORROSION	6	7	8
CONTRÔLE DE LA POUSSIERE	12	15	17
TRAITEMENT DE L'EAU	11	14	16
ÉQUIPEMENT DE MESURE ET DE SURVEILLANCE			
QUALITÉ DE L'AIR	9	14	17
NAPPE PHRÉATIQUE	2	3	4
QUALITÉ DE L'EAU	9	12	14
ÉCHANTILLONNAGE	10	13	15
CONTRÔLE DE LA COMBUSTION	5	7	8
CONTRÔLES INFORMATIQUES	4	6	7
CONTRÔLE DES PROCÉDÉS	6	8	9
DÉTECTEURS	9	11	12
ACQUISITION DE DONNÉES	3	4	5
CONTRÔLE ÉLECTRIQUE	6	7	8

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 47 (suite)

AUTRES DISPOSITIFS CHIMIQUE OU DE MESURES INSTALLÉS OU QUI SERONT INSTALLÉS

ONTARIO

	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	919 %	919 %	919 %
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LABORATOIRE			
INSTRUMENTS D'ANALYSE	8	10	12
FOURNITURES BACTÉRIOLOGIQUES	2	2	2
ÉQUIPEMENT DE CALIBRAGE	5	6	7
CHAMBRES ENVIRONNEMENTALES	2	2	3
PRODUITS CHIMIQUES DE LABORATOIRE	7	9	10
SYSTÈMES D'ACQUISITION DE DONNÉES DE LABORATOIRE	2	3	4
ÉQUIPEMENT DE LABORATOIRE	6	8	9
RÉACTIFS ET FOURNITURES DE LABORATOIRE	6	7	8
TOUS	**	**	**
NE SAIT PAS	**	5	5
AUCUNE RÉPONSE	4	13	12
AUCUN	50	63	51

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 48

AUTRES DISPOSITIFS CHIMIQUE OU DE MESURES INSTALLÉS OU QUI SERONT INSTALLÉS

QUÉBEC

	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	483 %	483 %	483 %
PRODUITS CHIMIQUES POUR LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION			
ABSORBANTS ET ADSORBANTS	5	7	9
AGGLOMÉRATION ET PARTICULES	1	1	1
BACTÉRIES ET ENZYMES	**	**	1
AGENTS DE NETTOYAGE	5	10	15
CONTRÔLE DE LA CORROSION	3	5	6
CONTRÔLE DE LA POUSSIERE	5	6	7
TRAITEMENT DE L'EAU	4	6	7
ÉQUIPEMENT DE MESURE ET DE SURVEILLANCE			
QUALITÉ DE L'AIR	3	5	6
NAPPE PHRÉATIQUE	1	2	3
QUALITÉ DE L'EAU	2	3	4
ÉCHANTILLONNAGE	5	9	12
CONTRÔLE DE LA COMBUSTION	2	3	3
CONTRÔLES INFORMATIQUES	1	2	2
CONTRÔLE DES PROCÉDÉS	2	3	4
DÉTECTEURS	4	5	6
ACQUISITION DE DONNÉES	2	3	4
CONTRÔLE ÉLECTRIQUE	3	4	5

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 48 (suite)

AUTRES DISPOSITIFS CHIMIQUE OU DE MESURES INSTALLÉS OU QUI SERONT INSTALLÉS

QUÉBEC

	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	483 %	483 %	483 %
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LABORATOIRE			
INSTRUMENTS D'ANALYSE	2	3	3
FOURNITURES BACTÉRIOLOGIQUES	1	1	1
ÉQUIPEMENT DE CALIBRAGE	1	1	1
CHAMBRES ENVIRONNEMENTALES	1	1	1
PRODUITS CHIMIQUES DE LABORATOIRE	2	2	3
SYSTÈMES D'ACQUISITION DE DONNÉES DE LABORATOIRE	1	1	1
ÉQUIPEMENT DE LABORATOIRE	1	2	3
RÉACTIFS ET FOURNITURES DE LABORATOIRE	2	2	2
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	**	2	2
AUCUNE RÉPONSE	5	13	11
AUCUN	67	68	65

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 49

AUTRES DISPOSITIFS CHIMIQUE OU DE MESURES INSTALLÉS OU QUI SERONT INSTALLÉS

RÉGION DE L'EST

TOTAL DES ENTREPRISES PRATIQUANT LA GESTION DES TERRES	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	241 %	241 %	241 %
PRODUITS CHIMIQUES POUR LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION			
ABSORBANTS ET ADSORBANTS	8	8	9
AGGLOMÉRATION ET PARTICULES	-	-	**
BACTÉRIES ET ENZYMES	3	4	5
AGENTS DE NETTOYAGE	14	22	28
CONTRÔLE DE LA CORROSION	4	4	4
CONTRÔLE DE LA POUSSIERE	8	10	11
TRAITEMENT DE L'EAU	7	9	10
ÉQUIPEMENT DE MESURE ET DE SURVEILLANCE			
QUALITÉ DE L'AIR	5	7	8
NAPPE PHRÉATIQUE	5	6	7
QUALITÉ DE L'EAU	5	6	7
ÉCHANTILLONNAGE	11	13	15
CONTRÔLE DE LA COMBUSTION	3	3	3
CONTRÔLES INFORMATIQUES	3	3	3
CONTRÔLE DES PROCÉDÉS	3	3	4
DÉTECTEURS	10	10	10
ACQUISITION DE DONNÉES	2	2	2
CONTRÔLE ÉLECTRIQUE	2	2	2

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 49 (suite)

AUTRES DISPOSITIFS CHIMIQUE OU DE MESURES INSTALLÉS OU QUI SERONT INSTALLÉS

RÉGION DE L'EST

TOTAL DES ENTREPRISES PRATIQUANT LA GESTION DES TERRES	INSTALLÉ	D'ICI 3 ANS	D'ICI 10 ANS
	241 %	241 %	241 %
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LABORATOIRE			
INSTRUMENTS D'ANALYSE	4	5	6
FOURNITURES BACTÉRIOLOGIQUES	1	1	1
ÉQUIPEMENT DE CALIBRAGE	3	3	4
CHAMBRES ENVIRONNEMENTALES	-	-	-
PRODUITS CHIMIQUES DE LABORATOIRE	3	5	7
SYSTÈMES D'ACQUISITION DE DONNÉES DE LABORATOIRE	**	**	**
ÉQUIPEMENT DE LABORATOIRE	1	1	1
RÉACTIFS ET FOURNITURES DE LABORATOIRE	1	1	1
TOUS	-	-	-
NE SAIT PAS	-	4	5
AUCUNE RÉPONSE	4	12	12
AUCUN	53	68	64

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

4.0 DÉPENSES POUR LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION

La collecte de donnés sur les dépenses actuelles et futures des entreprises pour l'équipement de lutte contre la pollution et les coûts d'exploitation formaient la composante clé de cette enquête. Bien que les études antérieures aient permis d'examiner le coût de la lutte contre la pollution, elles étaient généralement d'une portée limitée en ce qu'elles abordaient des secteurs industriels ou des secteurs géographiques particuliers ou qu'elles étaient de nature plus restreinte. Ainsi, la recherche s'est principalement orientée sur la collecte de données sur les coûts.

De tous les questionnaires remplis et dont les données ont pu être transposées sur les différents tableaux du présent rapport, seulement 3 % manquaient d'information dans la section des coûts. Toutefois, il est à signaler qu'environ 100 des plus grandes entreprises ayant accepté, à l'étape de pré-sélection, de participer à l'étude ont pris le temps d'écrire une lettre pour indiquer leur refus de participer. Nombre de personnes ont attribué ce refus de répondre à la quantité de travail nécessaire pour fournir les données détaillées demandées sur les coûts ou en raison de préoccupations concernant le caractère confidentiel des données. Nous pouvons supposer que nombre des autres entreprises ayant au départ accepté de répondre au questionnaire mais ne l'ayant pas fait ont pris cette décision pour des raisons semblables.

Avant d'examiner les résultats, mentionnons deux autres considérations. Dans le questionnaire, on demandait aux répondants d'indiquer clairement par un zéro si l'entreprise n'avait rien dépensé pour un élément particulier. L'analyse qui suit présente les données sur les coûts de deux façons. Premièrement, une dépense moyenne a été calculée d'après le total des répondants ayant répondu à la section sur les coûts. En d'autres termes, la dépense moyenne COMPREND les entreprises ayant indiqué n'avoir rien dépensé pour un élément particulier. Deuxièmement, la dépense moyenne a été calculée de nouveau en EXCLUANT celles qui ne dépensent rien pour indiquer la dépense RÉELLE moyenne de celles QUI DÉPENSENT.

Enfin, les résultats qui suivent concernent principalement les dépenses faites au cours de l'exercice financier de 1989 pour deux raisons. Premièrement, on avait demandé à toutes les entreprises de fournir des renseignements sur leurs dépenses pour l'exercice financier de 1989, alors qu'on avait demandé des renseignements sur les dépenses de 1990 aux grandes entreprises seulement. Deuxièmement, bien qu'on ait demandé à toutes les entreprises une estimation des dépenses pour 1992, ces chiffres doivent être traités avec prudence. Étant donné le fait qu'il s'agit d'estimations et que la réglementation en matière d'environnement change constamment, cela rend l'estimation beaucoup plus difficile.

4.1 Dépenses selon la taille de l'entreprise et la région

4.1.1 Entreprises de moins de 50 employés

4.1.1.1 Dépenses de toutes les entreprises (y compris celles qui n'ont rien dépensé pour les contrôles environnementaux)

En moyenne, au cours de l'année 1989, toutes les entreprises interrogées de moins de 50 employés ont dépensé un peu plus de 6 026 $ pour acheter de l'équipement pour la lutte contre la pollution. Ce chiffre représente un peu plus de deux fois la seconde dépense la plus importante, soit celle servant à apporter des modifications à l'usine. Dans l'ensemble, les petites entreprises ont dépensé 2 528 $ pour les fournitures associées à la lutte contre la pollution en 1989, et 1 683 $ de plus pour les salaires et traitements.

Au total (pour toutes les catégories de coûts), au cours de l'année 1989, les petites entreprises ont dépensé en moyenne 18 655 $ pour la lutte contre la pollution, ce qui comprend les dépenses d'immobilisations ainsi que les coûts d'exploitation. Les petites entreprises estiment qu'en 1992, elles dépenseront en moyenne 47 441 $, ce qui représente une augmentation de 154 % par rapport aux dépenses de 1989.

(Voir tableau 50)

4.1.1.2 Dépenses des entreprises qui ont effectivement dépensé pour les contrôles environnementaux

Si l'on considère uniquement les entreprises de moins de 50 employés ayant effectivement dépensé des fonds pour la lutte contre la pollution en 1989, une tendance légèrement différente se dégage. Par exemple, en 1989, la dépense moyenne la plus importante a été faite pour des modifications physiques à l'usine (43 544 $), alors que la dépense moyenne pour l'achat d'équipement d'immobilisations s'élève à environ 39 578 $. Les salaires et traitements représentent la troisième dépense en importance (27 259 $) suivie des coûts de gestion des terres (25 780 $). Les fournitures, qui représentent la troisième dépense en importance de toutes les entreprises, viennent au neuvième rang lorsqu'on fait la moyenne uniquement des entreprises ayant réellement dépensé des fonds en 1989.

Si l'on considère les dépenses estimatives de 1992 pour les entreprises ayant indiqué qu'elles dépenseraient pour la lutte contre la pollution, le montant total moyen s'élève à 627 342 $, ce qui représente une augmentation de la dépense moyenne de 223 % par rapport à la dépense de 194 560 $ en 1989.

(Voir tableau 51)

4.1.2 Entreprises de 50 employés ou plus

4.1.2.1 Dépenses de toutes les entreprises (y compris celles qui n'ont rien dépensé pour les contrôles environnementaux)

Comme on peut s'y attendre, les dépenses moyennes des grandes entreprises pour lutter contre la pollution sont substantiellement supérieures à celles des petites entreprises. En 1989, les grandes entreprises ont dépensé, dans l'ensemble, la majeure partie de leur budget pour l'achat d'équipement d'immobilisations (426 799 $) ; la deuxième dépense en importance va à l'entretien de l'équipement (143 516 $) suivie des salaires et traitements (129 302 $).

Au total, en 1989, les plus grandes entreprises ont dépensé en moyenne presque un million de dollars pour l'équipement de lutte contre la pollution et les coûts d'exploitation. Si l'on examine les données pour 1992, on s'attend à ce que la dépense totale moyenne n'augmente que de 1 %, à un peu plus d'un million de dollars. (Comme on l'a déjà mentionné dans le sommaire, les grandes entreprises dépensent déjà des sommes considérables pour la protection de l'environnement et, ainsi, il n'est pas étonnant que le pourcentage d'augmentation des dépenses soit minime.)

(Voir tableau 52)

4.1.2.2 Dépenses des entreprises qui ont réellement dépensé pour les contrôles environnementaux

Si l'on n'examine que les grandes entreprises qui ont réellement dépensé des fonds pour la lutte contre la pollution en 1989, le classement des dépenses change quelque peu. Encore là, la dépense moyenne la plus importante va à l'achat d'équipement d'immobilisations (1 182 765 $). Cela représente plus de trois fois le montant de la deuxième dépense en importance : les modifications physiques des usines (369 103 $). Les dépenses pour l'entretien de l'équipement et les salaires et traitements suivent de près à 364 842 $ et 356 431 $ respectivement.

Parmi les plus grandes entreprises qui ont dépensé des fonds pour la lutte contre la pollution en 1989, la dépense moyenne totale représente presque trois millions de dollars (2 932 017 $). On s'attend à ce que les grandes entreprises augmentent leurs dépenses totales moyennes de 12 % en 1992 (3 279 469 $). Il est clair que les grandes entreprises canadiennes consentent déjà des investissements considérables dans la lutte contre la pollution, et on ne prévoit pas qu'une augmentation radicale des dépenses soit nécessaire à court terme.

(Voir tableau 53)

4.1.3 Dépenses régionales

4.1.3.1 Dépenses de toutes les entreprises (y compris celles qui n'ont rien dépensé pour les contrôles environnementaux)

Tel que mentionné, si l'on examine les données selon la taille de l'entreprise par région, des modèles semblables se dégagent pour ce qui est des éléments pour lesquels les entreprises dépensent le plus. Par exemple, dans toutes les régions, à l'exception du Québec, la dépense moyenne la plus importante de toutes les entreprises va à l'achat d'équipement d'immobilisations. Au Québec, les entreprises interrogées ont indiqué qu'elles dépensaient davantage pour les salaires et traitements associés à la lutte contre la pollution que pour tout autre élément.

On constate des différences plutôt importantes dans la dépense moyenne par région. Encore là, si l'on considère uniquement l'achat d'équipement d'immobilisations, les entreprises établies en Ontario ont dépensé en moyenne, en 1989, près de 40 000 $ de plus que les entreprises de l'Ouest (130 966 $ par rapport à 96 071 $, respectivement). Les entreprises du Québec et de l'Est ont dépensé en moyenne considérablement moins pour l'achat d'équipement d'immobilisations (21 299 $ par rapport à 46 848 $, respectivement) en 1989.

Si l'on considère la dépense totale moyenne de toutes les entreprises interrogées en 1989, les entreprises établies en Ontario ont le plus dépensé (304 064 $), suivies de celles de l'Ouest (195 092 $), de celles de l'Est (139 240 $) et de celles du Québec (106 256 $). Toutefois, si l'on examine la dépense totale moyenne prévue pour 1992, le classement change. On prévoit que les entreprises établies au Québec dépenseront en moyenne 349 666 $, ce qui représente une augmentation de plus de 200 % par rapport à 1989. La région de l'Ouest suit avec une dépense totale moyenne prévue de 254 043 $ représentant une augmentation de 30 % par rapport à 1989.

Chose intéressante, les entreprises de l'Ontario et de la région de l'Est dépenseront moins, en moyenne, pour la protection de l'environnement en 1992. En Ontario, on prévoit une dépense totale moyenne de 221 775 $, soit une diminution de 27 %, alors que les entreprises de l'Est prévoient dépenser 92 161 $ en moyenne, ce qui représente une diminution de 34 %.

(Voir tableaux 54 à 57)

4.1.3.2 Dépenses des entreprises qui ont réellement dépensé pour les contrôles environnementaux

Lorsque nous examinons les dépenses moyennes, pour la lutte contre la pollution, uniquement en fonction des entreprises qui ont encouru des dépenses réelles, une image quelque peu différente se dégage. En 1989, les entreprises de l'Ouest ont consenti la dépense moyenne la plus importante, suivies de près par les entreprises de l'Ontario (1 521 582 $ par rapport à

1 417 481 $, respectivement). Les entreprises de l'Est viennent encore au troisième rang en termes de dépense moyenne, suivies des entreprises établies au Québec.

Lorsque l'on compare la dépense totale moyenne de 1989 des entreprises «ayant dépensé» aux données pour 1992, les entreprises établies au Québec montrent encore la plus importante augmentation des dépenses prévues pour la lutte contre la pollution. On s'attend à ce que les entreprises du Québec dépensent en 1992 une moyenne de près de 3 000 000 $, ce qui représente une augmentation de 242 % par rapport à 1989. On s'attend également à ce que les entreprises établies dans l'Ouest consentent une saine augmentation des dépenses entre 1989 et 1992 (38 %) à un peu plus de 2 000 000 $ en moyenne.

En Ontario, si l'on considère uniquement les entreprises qui dépensent pour la lutte contre la pollution, on prévoit une augmentation de 6 % des dépenses moyennes entre 1989 et 1992. Encore là, ce sont les entreprises établies dans l'Est qui dépenseront moins en 1992 qu'en 1989 pour la lutte contre la pollution (diminution de 11 %).

(Voir tableaux 58 à 61)

TABLEAU 50

DÉPENSES MOYENNES - ENSEMBLE
(Y COMPRIS LES RÉPONSES "ZÉRO")

ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS

TOTAL DES ENTREPRISES	1989	1990	1992
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
ACHAT D'ÉQUIPEMENT D'IMMOBILISATIONS	6 026 $	4 977 $	18 512 $
ÉQUIPEMENT LOUÉ	235 $	100 $	4 765 $
MODIFICATIONS AUX USINES	2 963 $	1 414 $	6 478 $
DÉPENSES D'EXPLOITATION			
FOURNITURES	2 528 $	8 402 $	2 901 $
SALAIRES	1 683 $	12 464 $	1 881 $
FORMATION	323 $	564 $	1 980 $
CONTENEURS D'ENTREPOSAGE	331 $	613 $	2 524 $
ENTREPOSAGE	146 $	424 $	2 101 $
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	1 390 $	12 458 $	1 988 $
EXPÉDITION	997 $	5 275 $	1 038 $
ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT	1 086 $	5 316 $	1 541 $
GESTION DES TERRES	947 $	7 909 $	1 732 $

TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'IMMOBILISATIONS	9 224 $	6 491 $	29 755 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'EXPLOITATION	9 431 $	53 425 $	17 686 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES	18 655 $	59 916 $	47 441 $

TABLEAU 51

DÉPENSES MOYENNES - ENSEMBLE
(Y COMPRIS LES RÉPONSES "ZÉRO")

ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS

TOTAL DES ENTREPRISES	1989	1990	1992
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
ACHAT D'ÉQUIPEMENT D'IMMOBILISATIONS	39 578 $	50 216 $	175 375 $
ÉQUIPEMENT LOUÉ	15 767 $	8 632 $	19 650 $
MODIFICATIONS AUX USINES	43 544 $	37 413 $	136 058 $
DÉPENSES D'EXPLOITATION			
FOURNITURES	5 577 $	22 407 $	8 014 $
SALAIRES	27 259 $	53 864 $	45 396 $
FORMATION	2 665 $	4 014 $	23 781 $
CONTENEURS D'ENTREPOSAGE	3 530 $	4 122 $	37 096 $
ENTREPOSAGE	5 574 $	7 400 $	94 938 $
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	8 749 $	30 398 $	13 393 $
EXPÉDITION	7 095 $	45 976 $	9 282 $
ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT	9 442 $	21 621 $	17 176 $
GESTION DES TERRES	25 780 $	53 608 $	47 183 $

TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'IMMOBILISATIONS	98 889 $	96 261 $	331 083 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'EXPLOITATION	95 671 $	243 419 $	296 259 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES	194 560 $	339 671 $	627 342 $

TABLEAU 52

DÉPENSES MOYENNES - ENSEMBLE
(Y COMPRIS LES RÉPONSES "ZÉRO")

ENTREPRISES DE 50 EMPLOYÉS OU PLUS

TOTAL DES ENTREPRISES	1989	1990	1992
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
ACHAT D'ÉQUIPEMENT D'IMMOBILISATIONS	426 799 $	404 372 $	413 164 $
ÉQUIPEMENT LOUÉ	6 910 $	2 579 $	2 718 $
MODIFICATIONS AUX USINES	93 366 $	56 905 $	123 660 $
DÉPENSES D'EXPLOITATION			
FOURNITURES	86 209 $	155 271 $	81 740 $
SALAIRES	129 302 $	92 474 $	101 163 $
FORMATION	8 372 $	7 386 $	6 567 $
CONTENEURS D'ENTREPOSAGE	4 509 $	5 120 $	5 467 $
ENTREPOSAGE	631 $	966 $	1 317 $
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	77 622 $	67 710 $	69 447 $
EXPÉDITION	9 278 $	11 433 $	12 148 $
ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT	143 516 $	156 510 $	162 030 $
GESTION DES TERRES	12 312 $	17 337 $	27 995 $

TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'IMMOBILISATIONS	527 075 $	463 856 $	539 452 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'EXPLOITATION	471 751 $	513 847 $	467 874 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES	998 826 $	977 703 $	1 007 416 $

TABLEAU 53

DÉPENSES MOYENNES - ENSEMBLE
(Y COMPRIS LES RÉPONSES "ZÉRO")

ENTREPRISES DE 50 EMPLOYÉS OU PLUS

TOTAL DES ENTREPRISES	1989	1990	1992
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
ACHAT D'ÉQUIPEMENT D'IMMOBILISATIONS	1 182 765 $	1 097 964 $	1 337 349 $
ÉQUIPEMENT LOUÉ	91 438 $	35 172 $	36 018 $
MODIFICATIONS AUX USINES	369 103 $	219 570 $	551 257 $
DÉPENSES D'EXPLOITATION			
FOURNITURES	163 487 $	294 429 $	151 281 $
SALAIRES	356 431 $	205 556 $	271 968 $
FORMATION	30 125 $	26 110 $	23 111 $
CONTENEURS D'ENTREPOSAGE	19 776 $	23 718 $	24 869 $
ENTREPOSAGE	8 059 $	12 988 $	18 207 $
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	123 783 $	107 854 $	111 838 $
EXPÉDITION	57 442 $	68 812 $	67 631 $
ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT	364 842 $	368 004 $	369 507 $
GESTION DES TERRES	164 766 $	178 706 $	316 433 $

TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'IMMOBILISATIONS	1 643 306 $	1 352 706 $	1 924 624 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'EXPLOITATION	1 288 711 $	1 286 177 $	1 354 845 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES	2 932 017 $	2 638 883 $	3 279 469 $

TABLEAU 54

DÉPENSES MOYENNES - ENSEMBLE
(Y COMPRIS LES RÉPONSES "ZÉRO")

RÉGION DE L'OUEST

TOTAL DES ENTREPRISES	1989	1990	1992
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
ACHAT D'ÉQUIPEMENT D'IMMOBILISATIONS	96 071 $	200 328 $	147 288 $
ÉQUIPEMENT LOUÉ	421 $	292 $	170 $
MODIFICATIONS AUX USINES	33 746 $	12 167 $	26 512 $
DÉPENSES D'EXPLOITATION			
FOURNITURES	11 942 $	319 228 $	14 934 $
SALAIRES	8 146 $	46 424 $	11 290 $
FORMATION	1 568 $	10 997 $	1 803 $
CONTENEURS D'ENTREPOSAGE	807 $	4 089 $	1 234 $
ENTREPOSAGE	219 $	242 $	210 $
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	6 451 $	38 714 $	10 173 $
EXPÉDITION	1 618 $	8 136 $	1 963 $
ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT	31 777 $	191 825 $	33 915 $
GESTION DES TERRES	2 326 $	10 844 $	4 551 $

TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'IMMOBILISATIONS	130 238 $	212 787 $	173 970 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'EXPLOITATION	64 854 $	630 499 $	80 073 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES	195 092 $	843 286 $	254 043 $

TABLEAU 55

DÉPENSES MOYENNES - ENSEMBLE
(Y COMPRIS LES RÉPONSES "ZÉRO")

ONTARIO

TOTAL DES ENTREPRISES	1989	1990	1992
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
ACHAT D'ÉQUIPEMENT D'IMMOBILISATIONS	130 966 $	31 608 $	47 859 $
ÉQUIPEMENT LOUÉ	592 $	653 $	1 362 $
MODIFICATIONS AUX USINES	11 319 $	13 830 $	35 552 $
DÉPENSES D'EXPLOITATION			
FOURNITURES	24 215 $	61 101 $	22 859 $
SALAIRES	44 043 $	65 784 $	21 156 $
FORMATION	3 342 $	4 310 $	1 685 $
CONTENEURS D'ENTREPOSAGE	1 614 $	4 290 $	1 731 $
ENTREPOSAGE	268 $	920 $	558 $
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	35 586 $	83 363 $	25 933 $
EXPÉDITION	4 692 $	14 877 $	5 617 $
ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT	44 773 $	141 947 $	49 485 $
GESTION DES TERRES	2 654 $	20 271 $	7 978 $

TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'IMMOBILISATIONS	142 877 $	46 091 $	84 773 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'EXPLOITATION	161 187 $	396 864 $	137 002 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES	304 064 $	442 955 $	221 775 $

TABLEAU 56

DÉPENSES MOYENNES - ENSEMBLE
(Y COMPRIS LES RÉPONSES "ZÉRO")

QUÉBEC

TOTAL DES ENTREPRISES	1989	1990	1992
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
ACHAT D'ÉQUIPEMENT D'IMMOBILISATIONS	21 299 $	15 666 $	180 454 $
ÉQUIPEMENT LOUÉ	5 378 $	1 121 $	978 $
MODIFICATIONS AUX USINES	18 588 $	6 769 $	41 996 $
DÉPENSES D'EXPLOITATION			
FOURNITURES	16 423 $	58 644 $	25 504 $
SALAIRES	31 315 $	145 571 $	52 920 $
FORMATION	347 $	2 006 $	9 944 $
CONTENEURS D'ENTREPOSAGE	1 390 $	5 560 $	12 107 $
ENTREPOSAGE	278 $	1 538 $	10 593 $
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	2 700 $	13 662 $	4 491 $
EXPÉDITION	1 581 $	4 293 $	2 242 $
ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT	5 441 $	28 775 $	7 955 $
GESTION DES TERRES	1 516 $	6 636 $	482 $

TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'IMMOBILISATIONS	45 265 $	23 556 $	223 428 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'EXPLOITATION	60 991 $	266 685 $	126 238 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES	106 256 $	290 241 $	349 666 $

TABLEAU 57

DÉPENSES MOYENNES - ENSEMBLE
(Y COMPRIS LES RÉPONSES "ZÉRO")

RÉGION DE L'EST

TOTAL DES ENTREPRISES	1989	1990	1992
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
ACHAT D'ÉQUIPEMENT D'IMMOBILISATIONS	46 848 $	19 827 $	19 980 $
ÉQUIPEMENT LOUÉ	953 $	148 $	42 $
MODIFICATIONS AUX USINES	18 565 $	15 458 $	1 130 $
DÉPENSES D'EXPLOITATION			
FOURNITURES	32 291 $	133 284 $	11 427 $
SALAIRES	11 303 $	36 596 $	10 469 $
FORMATION	855 $	9 718 $	698 $
CONTENEURS D'ENTREPOSAGE	87 $	316 $	711 $
ENTREPOSAGE	140 $	270 $	122 $
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	5 395 $	23 435 $	13 611 $
EXPÉDITION	233 $	370 $	389 $
ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT	11 865 $	46 988 $	13 581 $
GESTION DES TERRES	10 705 $	11 977 $	20 001 $

TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'IMMOBILISATIONS	66 366 $	35 433 $	21 152 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'EXPLOITATION	72 874 $	263 054 $	71 009 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES	139 240 $	298 487 $	92 161 $

TABLEAU 58

DÉPENSES MOYENNES - ENSEMBLE
(Y COMPRIS LES RÉPONSES "ZÉRO")

RÉGION DE L'OUEST

TOTAL DES ENTREPRISES	1989	1990	1992
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
ACHAT D'ÉQUIPEMENT D'IMMOBILISATIONS	632 781 $	1 607 283 $	1 022 358 $
ÉQUIPEMENT LOUÉ	29 100 $	20 160 $	17 583 $
MODIFICATIONS AUX USINES	381 171 $	186 297 $	376 113 $
DÉPENSES D'EXPLOITATION			
FOURNITURES	25 329 $	703 606 $	37 974 $
SALAIRES	98 775 $	141 925 $	151 099 $
FORMATION	9 725 $	38 315 $	13 752 $
CONTENEURS D'ENTREPOSAGE	7 629 $	25 979 $	15 378 $
ENTREPOSAGE	5 527 $	2 905 $	5 501 $
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	30 749 $	85 329 $	52 533 $
EXPÉDITION	16 985 $	62 763 $	21 227 $
ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT	233 147 $	531 209 $	282 632 $
GESTION DES TERRES	50 664 $	82 879 $	98 248 $

TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'IMMOBILISATIONS	1 043 052 $	1 813 740 $	1 416 054 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'EXPLOITATION	478 530 $	1 674 910 $	678 344 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES	1 521 582 $	3 488 658 $	2 094 398 $

TABLEAU 59

DÉPENSES MOYENNES - ENSEMBLE
(Y COMPRIS LES RÉPONSES "ZÉRO")

ONTARIO

TOTAL DES ENTREPRISES	1989	1990	1992
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
ACHAT D'ÉQUIPEMENT D'IMMOBILISATIONS	610 425 $	177 712 $	331 761 $
ÉQUIPEMENT LOUÉ	25 377 $	30 993 $	43 832 $
MODIFICATIONS AUX USINES	92 845 $	126 205 $	341 494 $
DÉPENSES D'EXPLOITATION			
FOURNITURES	48 431 $	114 730 $	54 272 $
SALAIRES	209 403 $	179 535 $	166 133 $
FORMATION	17 634 $	14 534 $	11 752 $
CONTENEURS D'ENTREPOSAGE	12 336 $	19 797 $	16 310 $
ENTREPOSAGE	6 596 $	12 149 $	17 369 $
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	98 138 $	119 608 $	79 015 $
EXPÉDITION	26 480 $	87 279 $	42 072 $
ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT	214 541 $	325 861 $	256 424 $
GESTION DES TERRES	55 269 $	165 769 $	146 532 $

TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'IMMOBILISATIONS	728 647 $	334 910 $	717 087 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'EXPLOITATION	688 834 $	1 009 262 $	789 879 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES	1 417 481 $	1 344 172 $	1 506 966 $

TABLEAU 60

DÉPENSES MOYENNES - ENSEMBLE
(Y COMPRIS LES RÉPONSES "ZÉRO")

QUÉBEC

TOTAL DES ENTREPRISES	1989	1990	1992
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
ACHAT D'ÉQUIPEMENT D'IMMOBILISATIONS	92 885 $	89 968 $	999 180 $
ÉQUIPEMENT LOUÉ	106 828 $	25 929 $	18 713 $
MODIFICATIONS AUX USINES	172 440 $	108 311 $	538 958 $
DÉPENSES D'EXPLOITATION			
FOURNITURES	43 622 $	123 527 $	82 814 $
SALAIRES	256 548 $	514 698 $	403 869 $
FORMATION	4 496 $	16 550 $	105 731 $
CONTENEURS D'ENTREPOSAGE	9 377 $	21 173 $	99 285 $
ENTREPOSAGE	11 905 $	21 757 $	508 466 $
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	24 422 $	31 454 $	29 666 $
EXPÉDITION	8 640 $	22 369 $	11 092 $
ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT	35 202 $	105 511 $	47 243 $
GESTION DES TERRES	72 277 $	164 250 $	23 333 $

TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'IMMOBILISATIONS	372 153 $	224 208 $	1 556 851 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'EXPLOITATION	466 489 $	1 021 289 $	1 311 499 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES	838 642 $	1 245 497 $	2 868 350 $

TABLEAU 61

DÉPENSES MOYENNES - ENSEMBLE
(Y COMPRIS LES RÉPONSES "ZÉRO")

RÉGION DE L'EST

TOTAL DES ENTREPRISES	1989	1990	1992
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
ACHAT D'ÉQUIPEMENT D'IMMOBILISATIONS	263 070 $	206 767 $	169 836 $
ÉQUIPEMENT LOUÉ	29 957 $	6 520 $	2 025 $
MODIFICATIONS AUX USINES	226 911 $	283 400 $	21 699 $
DÉPENSES D'EXPLOITATION			
FOURNITURES	61 646 $	327 152 $	24 395 $
SALAIRES	91 684 $	116 247 $	105 743 $
FORMATION	6 244 $	52 480 $	6 378 $
CONTENEURS D'ENTREPOSAGE	1 196 $	3 250 $	8 898 $
ENTREPOSAGE	3 853 $	20 000 $	4 145 $
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	21 197 $	46 870 $	55 835 $
EXPÉDITION	2 233 $	10 000 $	4 115 $
ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT	72 183 $	126 869 $	90 088 $
GESTION DES TERRES	157 018 $	107 800 $	336 697 $

TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'IMMOBILISATIONS	519 938 $	496 687 $	193 560 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES D'EXPLOITATION	417 254 $	810 668 $	636 294 $
TOTAL DES DÉPENSES MOYENNES	937 192 $	1 307 355 $	829 854 $

4.2 Autres indicateurs des coûts environnementaux

4.2.1 Dépenses actuelles (1989-1990)

4.2.1.1 Coûts d'exploitation - Taille de l'entreprise

On a demandé à toutes les entreprises d'indiquer quelle proportion de leur budget annuel (1989 pour l'envoi par la poste et 1990 pour les entrevues téléphoniques) elles dépensent pour la protection de l'environnement par rapport aux coûts d'exploitation et aux dépenses d'immobilisations. Dans l'ensemble, plus de la moitié des répondants ont indiqué ne rien dépenser quant aux coûts d'exploitation pour la protection de l'environnement (32 %), ou ont refusé de répondre à la question (20 %).

Comme on pouvait s'y attendre, un pourcentage supérieur des entreprises de 50 employés ou plus ont indiqué qu'elles dépensent au moins une certaine partie de leur budget global pour les coûts d'exploitation (63 % par rapport à seulement 45 % des plus petites entreprises). La majorité des entreprises dépensent 1 à 2 % de leur budget total pour les coûts d'exploitation.

(Voir tableau 62)

4.2.1.2 Coûts d'immobilisations - Taille de l'entreprise

Lorsqu'il s'agit des dépenses d'immobilisations, presque six entreprises sur dix indiquent qu'un pourcentage «0» de leur budget total est affecté à la protection de l'environnement. Dans ce cas également, 20 % des répondants n'ont pas répondu à la question.

(Voir tableau 63)

4.2.1.3 Coûts d'exploitation et d'immobilisations - Région

Sur un plan régional, on constate moins de différences. Les entreprises du Québec fournissent des réponses légèrement différentes en ce sens qu'un pourcentage plus important qu'ailleurs de répondants ont refusé de répondre à la question.

(Voir tableaux 64-65)

4.2.2 Dépenses futures (1992 à 1999)

4.2.2.1 Dépenses en 1992 - Taille de l'entreprise et région

On a également demandé à toutes les entreprises interrogées d'indiquer quel pourcentage de leur budget total de 1992 elles s'attendaient à dépenser pour des mesures de protection de l'environnement. En moyenne, toutes les entreprises interrogées ont indiqué qu'elles dépenseraient 2,8 % pour les coûts d'exploitation et 2,5 % de plus pour les dépenses d'immobilisations. Tel que mentionné plus haut, les plus grandes entreprises ont tendance à dépenser davantage pour le contrôle environnemental, et cela demeure vrai pour les dépenses futures.

Les entreprises de 50 employés ou plus ont indiqué qu'une moyenne de 4,4 % de leur budget total de 1992 serait dépensée pour les coûts d'exploitation associés aux contrôles environnementaux, soit près de deux fois le niveau des plus petites entreprises (2,4 %). Pour ce qui est des dépenses d'immobilisations, la différence est encore plus grande. Les petites entreprises ont indiqué qu'une moyenne de 1,7 % de leur budget total serait dépensée pour les immobilisations associées au contrôle environnemental, alors que les grandes entreprises ont indiqué qu'elles dépenseraient 5,1 % de leur budget pour les coûts d'immobilisations.

(Voir tableaux 66-67)

4.2.2.2 Dépenses en 1999 - Taille de l'entreprise et région

Lorsqu'on leur a demandé de faire des projections, les entreprises interrogées ont indiqué qu'elles croyaient que le pourcentage du budget total consacré aux mesures de protection de l'environnement serait supérieur. En moyenne, toutes les entreprises interrogées ont indiqué qu'en 1999, 5,3 % de leur budget serait affecte aux coûts d'exploitation et 5,4 % aux coûts d'immobilisations associés aux contrôles environnementaux.

Comme on peut le remarquer si l'on examine le pourcentage moyen des dépenses totales pour la protection de l'environnement, les entreprises de moins de 50 employés dépenseront une proportion beaucoup plus importante en 1999 qu'en 1992 (environ 50 % de plus). Par exemple, en 1992, on prévoit que les petites entreprises dépenseront une moyenne de 2,4 % de leur budget pour les coûts d'exploitation associés à la protection de l'environnement alors qu'elles en dépenseront 4,2 % en 1999.

Par contre, les plus grandes entreprises dépensent déjà un pourcentage supérieur de leur budget total pour la protection de l'environnement et, ainsi, on ne s'attend pas à une augmentation radicale du pourcentage, ce qui est démontré par le pourcentage moyen du budget total dépensé pour l'équipement d'immobilisations (5,1 % en 1992 par rapport à 6,0 % en 1999).

Sur un plan régional, on constate peu de différences concernant le pourcentage moyen du budget total affecté aux coûts d'exploitation et d'immobilisations associés aux mesures de protection de l'environnement en 1992. Toutefois, les projections pour 1999 révèlent certaines différences intéressantes. Par exemple, on s'attend à ce que les entreprises établies au Québec dépensent une moyenne de 7,7 % de leur budget pour les mesures de protection de l'environnement associées aux coûts d'exploitation (considérablement plus que la moyenne globale de 5,3 %). On s'attend à ce que les entreprises de l'Ouest dépensent près du double de la moyenne nationale pour les dépenses d'immobilisations (9,0 % par rapport à 5,4 % respectivement).

(Voir tableaux 68-69)

TABLEAU 62

COÛTS D'EXPLOITATION

POURCENTAGE DU BUDGET TOTAL DE L'EXERCICE FINANCIER 1989-1990 AFFECTÉ A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

TAILLE DE L'ENTREPRISE

TOTAL DES ENTREPRISES	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	78	22	100
	1814	506	2320
ZÉRO	37	15	32
UN	23	34	25
DEUX	7	10	7
TROIS	3	4	3
QUATRE	1	2	1
5-9	7	8	7
10-20	3	3	3
21-49	1	1	1
50 ET PLUS	**	1	1
REFUS - NE SAIT PAS - S/O	20	22	20

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 63

COÛTS D'IMMOBILISATIONS

POURCENTAGE DU BUDGET TOTAL DE L'EXERCICE FINANCIER 1989-1990 AFFECTÉ A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

TAILLE DE L'ENTREPRISE

TOTAL DES ENTREPRISES	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	78	22	100
	1814 %	506 %	2320 %
ZÉRO	63	34	57
UN	7	21	10
DEUX	3	3	3
TROIS	1	2	4
QUATRE	1	1	1
5-9	3	7	4
10-20	2	5	3
21-49	1	2	1
50 ET PLUS	1	2	1
REFUS - NE SAIT PAS - S/O	17	24	19

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %.

TABLEAU 64

COÛTS D'EXPLOITATION

POURCENTAGE DU BUDGET TOTAL DE L'EXERCICE FINANCIER 1989-1990 AFFECTÉ A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL	32	39	21	10	100
	733 %	887 %	468 %	233 %	2320 %
ZÉRO	37	26	35	31	32
UN	23	29	22	26	25
DEUX	8	7	6	9	7
TROIS	3	3	3	2	3
QUATRE	1	1	1	1	1
5-9	7	7	4	9	7
10-20	4	3	2	3	3
21-49	**	1	1	1	1
50 ET PLUS	1	**	1	-	1
REFUS - NE SAIT PAS - S/O	16	20	26	19	20

TABLEAU 65

COÛTS D'IMMOBILISATIONS

POURCENTAGE DU BUDGET TOTAL DE L'EXERCICE FINANCIER 1989-1990 AFFECTÉ A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL	32	39	21	10	100
	733 %	887 %	468 %	233 %	2320 %
ZÉRO	66	54	47	61	57
UN	6	12	16	9	10
DEUX	2	3	3	3	3
TROIS	1	1	2	2	1
QUATRE	1	1	1	1	1
5-9	3	5	4	2	4
10-20	3	3	2	2	3
21-49	1	1	1	-	1
50 ET PLUS	1	1	1	1	1
REFUS - NE SAIT PAS - S/O	15	20	23	19	19

TABLEAU 66

POURCENTAGE MOYEN ESTIMATIF DU BUDGET TOTAL DE 1992 DÉPENSÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

TAILLE DE L'ENTREPRISE

TOTAL DES ENTREPRISES	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
COÛTS D'EXPLOITATION	24	44	28
COÛTS D'IMMOBILISATIONS	17	51	25

TABLEAU 67

POURCENTAGE MOYEN ESTIMATIF DU BUDGET TOTAL DE 1992 DÉPENSÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
COÛTS D'EXPLOITATION	30	28	28	25	28
COÛTS D'IMMOBILISATIONS	21	28	27	15	25

TABLEAU 68

POURCENTAGE MOYEN ESTIMATIF DU BUDGET TOTAL DE 1992 DÉPENSÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

TAILLE DE L'ENTREPRISE

	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
COÛTS D'EXPLOITATION	4,2	5,7	5,3
COÛTS D'IMMOBILISATIONS	3,2	6,0	5,4

TABLEAU 69

POURCENTAGE MOYEN ESTIMATIF DU BUDGET TOTAL DE 1992 DÉPENSÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
COÛTS D'EXPLOITATION	5,1	5,1	7,7	2,8	5,3
COÛTS D'IMMOBILISATIONS	9,0	4,9	3,4	3,3	5,4

4.3 Projection des dépenses par rapport à l'ensemble des entreprises nationales

Tel que mentionné plus haut, une raison primordiale de cette enquête était de déterminer, avec autant d'exactitude que possible, la somme totale dépensée par les entreprises canadiennes pour la protection de l'environnement. Bien qu'il n'existe aucun moyen d'obtenir ce résultat d'un recensement national des entreprises, cette enquête a porté sur un vaste recoupement des entreprises par secteur industriel, région et taille. Dans les limites du cadre d'échantillonnage, les données suivantes représentent les dépenses projetées pour la protection de l'environnement.

Après un examen attentif d'un certain nombre de méthodes de projection, la méthode suivante a été jugée la plus appropriée. Il s'agit de la plus simple des méthodes envisagées et elle offre une projection des fonds d'après les dépenses réelles moyennes au sein de chaque secteur industriel. Tout d'abord, un profil des entreprises de moins et de plus de 50 employés par secteur industriel dans chaque région a été établi, profil qui comprend l'ensemble des entreprises (à l'aide de la base de données de Dun & Bradstreet). Ensuite, la dépense totale moyenne réelle de chacune de ces cellules (secteur industriel, taille de l'entreprise et région) a été introduite. L'étape finale a consisté à multiplier cette dépense moyenne totale par le nombre réel des entreprises de l'ensemble des secteurs industriels.

Tel que mentionné plus haut, puisqu'on croyait que les chiffres de 1989 représentaient les données les plus précises de l'enquête (les autres chiffres fournis étant des estimations pour l'avenir), les projections se fondent sur les données de 1989. (Voir l'annexe C pour les calculs utilisés pour aboutir à ces chiffres.)

Il est également à noter, tel que mentionné plus haut, que toutes les entrevues ont eu lieu au siège social de l'entreprise. Les données recueillies sur les dépenses ont été mises en tableau d'après celles du siège social plutôt que selon les fonds réels qui peuvent avoir été investis, ce qui peut produire un certain degré d'affectation erronée des dépenses sur un plan régional.

Les chiffres des dépenses totales des variables d'analyse (exemple, taille de l'entreprise et région) ont été obtenus en additionnant la dépense totale projetée du secteur industriel de chacune des sous-cellules. Par exemple, la dépense projetée pour les entreprises du secteur de l'agriculture de moins de 50 employés a été calculée en additionnant le chiffre approprié de chacune des quatre régions.

D'après les entreprises ayant participé à cette enquête, il est projeté qu'en 1989, les entreprises de moins de 50 employés ont dépensé un total de 8 882 906 812 $ pour les mesures de protection de l'environnement. Même si elles constituaient une proportion considérablement réduite de l'ensemble des entreprises, celles de 50 employés ou plus ont dépensé 12 019 519 896 $. Ainsi, au total, la projection veut qu'en 1989, les entreprises canadiennes aient dépensé presque 21 milliards de dollars (20 902 416 708 $) pour les mesures de protection de l'environnement.

4.3.1 Dépenses totales selon la taille de l'entreprise

4.3.1.1 Entreprises de moins de 50 employés

Si l'on considère les entreprises de moins de 50 employés, il n'est pas étonnant de constater que les cinq secteurs de dépenses les plus importants selon le secteur industriel sont également les secteurs qui représentent un secteur industriel clé ou la proportion la plus importante de l'ensemble des entreprises canadiennes. Le secteur industriel qui vient au premier rang est celui de l'exploitation forestière et des produits du papier qui a dépensé un peu plus de trois milliards et demi de dollars. Le secteur des grossistes (qui représente 19 % de l'ensemble des entreprises de l'enquête) vient au second rang et a dépensé au total 2 114 272 000 $ pour les mesures de protection de l'environnement.

Il existe un important fossé dans les dépenses entre les deux premiers secteurs et les trois secteurs suivants pour les entreprises de moins de 50 employés. Par exemple, le secteur des pipelines et des services d'électricité et de gaz (qui vient au troisième rang de la dépense totale et qui représente environ 0,4 % de l'ensemble des entreprises de moins de 50 employés de l'échantillon) a dépensé 880 433 000 $ pour la protection de l'environnement.

Le secteur des détaillants divers qui représente environ 18 % des entreprises de moins de 50 employés interrogées a dépensé un peu plus de la moitié d'un milliard de dollars pour les mesures de protection de l'environnement. Le secteur des services personnels et des services commerciaux, représentant 18 % des entreprises de l'enquête, a dépensé 354 294 000 $ pour les mesures de protection de l'environnement. Ce secteur qui est dominé par la petite entreprise comprend des entreprises comme les buanderies personnelles et industrielles, les salons de beauté, les studios et laboratoires photographiques, les services funéraires et les services de désinfection et d'extermination qui produisent tous une variété d'agents chimiques.

(Voir tableau 70)

4.3.1.2 Entreprises de 50 employés ou plus

Si l'on considère les plus grandes entreprises et leurs dépenses selon le secteur industriel, un modèle légèrement différent se dégage. Classées des plus importantes aux plus petites dépenses totales, les premières des plus grandes entreprises se trouvent dans le secteur des industries métalliques primaires qui ont dépensé un total de 4 917 473 000 $.

Aux deuxième et troisième rangs, se trouve le secteur des grossistes avec une dépense de 2 296 611 000 $, suivi de près par le secteur de l'exploitation forestière et des produits du papier qui a dépassé 1 661 557 000 $ pour les mesures de protection de l'environnement. Le quatrième secteur est celui du charbon, du pétrole et du gaz qui a dépensé 970 102 000 $.

Comme on peut s'y attendre, nombre des secteurs des industries primaires où se trouvent des entreprises de 50 employés ou plus ont des dépenses totales de beaucoup supérieures à celles des plus petites entreprises. Par exemple, le secteur du charbon, du pétrole et du gaz se classe quatrième parmi les grandes entreprises et sixième parmi les petites entreprises. Le secteur des mines de métaux se classe cinquième parmi les grandes entreprises et neuvième parmi les petites entreprises.

Toutefois, il y a également des secteurs pour lesquels l'inverse se produit. Le secteur de l'agriculture se classe 13e quant à la dépense totale parmi le regroupement des petites entreprises et il se classe 21e (dernier) parmi le regroupement des grandes entreprises. Cela ne devrait toutefois pas étonner, étant donné que seulement 1 % du total des entreprises agricoles font partie de l'échantillon des entreprises de 50 employés ou plus.

(Voir tableau 71)

4.3.2 Dépenses totales selon la région

Sur un plan régional, les entreprises de la région de l'Ouest ont dépensé la plus importante somme pour les mesures de protection de l'environnement (9 855 778 000 $). Les entreprises établies en Ontario viennent au second rang avec 8 308 081 000 $. Les entreprises du Québec ont dépensé un total de 2 152 712 000 $ alors que celles de la région de l'Est sont de loin quatrième avec une dépense totale de presque 600 millions de dollars.

4.3.2.1 Ouest du Canada

Comme on pouvait s'y attendre, le secteur de l'exploitation forestière et des produits du papier se classe premier quant à la dépense dans la région de l'Ouest à 4 667 682 000 $. Le secteur des grossistes suit avec une dépense totale de 2 745 642 000 $. Encore là, comme on peut s'y attendre, le secteur du charbon, du pétrole et du gaz se classe au troisième rang avec une dépense totale de 1 227 018 000 $.

Tel que mentionné plus haut, après les quatre ou cinq premiers secteurs industriels, la dépense totale chute très rapidement. La région de l'Ouest ne fait pas exception. Par exemple, le quatrième secteur, celui du transport local et du transport aérien, a dépensé un total de 406 881 000 $ alors que le cinquième, celui des services personnels et des services commerciaux, a dépensé un total de 320 869 000 $.

(Voir tableau 72)

4.3.2.2 Ontario

En Ontario, le premier secteur industriel est celui des industries métalliques primaires, ce qui traduit la force de l'économie ontarienne en matière de fabrication. Ce secteur a dépensé un total de 4 816 576 000 $ pour les mesures de protection de l'environnement. Le secteur des pipelines et des services d'électricité et de gaz, se classant au deuxième rang, a dépensé 881 706 000 $ et il est suivi de près par le secteur des grossistes (818 196 000 $).

Les quatrième et cinquième secteurs en Ontario se démarquent quelque peu des classements régionaux globaux. Le secteur des mines de métaux se classe quatrième avec une dépense totale de 699 040 000 $. Le secteur de la machinerie et du matériel de transport se classe cinquième avec une dépense totale de 276 031 000 $.

(Voir tableau 73)

4.3.2.3 Québec

Au Québec, le premier secteur industriel est celui des grossistes avec une dépense de 830 415 000 $. Chose qui n'étonne pas, le deuxième secteur est celui de l'exploitation forestière et des produits du papier qui a dépensé 520 015 000 $ pour la protection de l'environnement. Facteur qui reflète l'importance de l'industrie forestière au Québec (et les pressions exercées sur ce secteur par les environnementalistes), cette dépense totale dépasse de loin celle de tous les autres secteurs industriels au Québec (à l'exception du secteur des grossistes).

Le troisième secteur, celui des industries métalliques primaires, a dépensé un total de 166 472 000 $ alors que le quatrième secteur, celui des marchands d'automobiles et des postes d'essence, a dépensé 116 099 000 $. Enfin, il est à noter qu'au Québec, les données sur les dépenses de trois secteurs n'ont pas été obtenues. Dans deux de ces secteurs (service de santé et détaillants divers), ce manque de données est dû à un taux de réponses très faible (bien que les deux secteurs aient été représentés adéquatement dans l'échantillon initial.

Le troisième secteur, celui du charbon, du pétrole et du gaz, a une représentation extrêmement limitée dans l'ensemble des entreprises québécoises, ne représentant que 0,08 % du total de l'enquête. Par conséquent, il n'est pas étonnant qu'aucune donnée n'ait été obtenue de ce secteur industriel.

(Voir tableau 74)

4.3.2.4 Est du Canada

Dans l'ensemble, les fonds dépensés dans l'Est du Canada pour la protection de l'environnement sont éclipsés par les dépenses des entreprises des autres régions. Naturellement, cela est dû dans une grande mesure à l'ensemble des entreprises de l'Est du Canada plutôt qu'à une propension à moins dépenser pour les mesures de protection de l'environnement.

Dans la région de l'Est, le premier secteur industriel est celui des détaillants divers qui a dépensé 327 432 000 $. Le deuxième secteur est celui du camionnage et de l'entreposage qui a dépensé un total de 61 827 000 $. Le secteur des grossistes se classe troisième, suivi du secteur des aliments et des produits alimentaires, ce qui traduit l'importance des pêcheries dans les provinces de l'Atlantique.

(Voir tableau 75)

4.3.3 Ensemble du Canada

Comme on peut s'y attendre, étant donné que le Canada compte beaucoup sur le secteur primaire, il n'est pas étonnant de constater que dans l'ensemble, le secteur qui se classe au premier rang est celui de l'exploitation forestière et des produits du papier qui a dépensé, à l'échelon national, 5 224 481 000 $ pour les mesures de protection de l'environnement. Ce secteur est suivi de près par celui des industries métalliques primaires qui a dépensé 5 008 805 000 $ au total. Étant donné que le secteur des grossistes est l'un des plus importants (numériquement), il n'est pas étonnant qu'il se classe troisième avec une dépense totale de 4 410 883 000 $.

Le seul autre secteur à avoir dépensé plus d'un milliard de dollars pour les mesures de protection de l'environnement est celui du charbon, du pétrole et du gaz (1 231 327 000 $). Suivent de près au cinquième et sixième rang le secteur des pipelines et des services d'électricité et de gaz ainsi que le secteur des mines de métaux (969 351 000 $ et 892 490 000 $, respectivement). Le seul autre secteur ayant dépensé plus d'un demi-milliard de dollars pour les mesures de protection de l'environnement est celui des détaillants divers qui a dépensé 519 742 000 $.

(Voir tableau 76)

TABLEAU 70

DÉPENSES PROJETÉE CLASSÉES PAR SECTEUR INDUSTRIEL

ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS

	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTAT MOYEN RÉEL	FONDS TOTAUX NON PONDÉRÉS
FORESTERIE	10,293	$346,150	$3,562,923,838
GROSSISTES	52,876	$39,985	$2,114,271,597
SERVICES PUBLICS	1,211	$727,030	$880,433,497
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATIONS	48,397	$9,780	$473,332,400
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	48,242	$7,344	$354,293,735
CHARBON, PÉTROLE ET GAZ	3,644	$71,686	$261,225,551
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	20,170	$9,587	$193,365,350
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	9,127	$20,147	$183,881,247
MINES DE MÉTAUX	1,435	$87,055	$124,923,826
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	21,157	$5,797	$122,648,754
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	20,711	$5,427	$112,390,085
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	2,824	$36,283	$102,463,750
AGRICULTURE	8,667	$11,510	$99,759,565
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	4,913	$18,590	$91,331,874
PRODUITS DE FILATURE, CUIR ET CAOUTCHOUC	8,047	$7,782	$62,625,697
PIERRE, ARGILE ET VERRE	2,018	$26,111	$52,691,500
PÉTROLE, CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	1,476	$30,445	$44,936,424
SERVICES DE SANTÉ	3,717	$4,488	$16,683,500
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	3,106	$4,934	$15,324,933
PRODUITS CHIMIQUES	1,460	$5,714	$8,342,189
AUTRES MINES	593	$8,529	$5,057,500
TOTAL	274,084		$8,882,906,812

TABLEAU 71

DÉPENSES PROJETÉES CLASSÉES PAR SECTEUR INDUSTRIEL

ENTREPRISES DE 50 EMPOLYÉS OU PLUS

	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTAT MOYEN RÉEL	FONDS TOTAUX NON PONDÉRÉS
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	732	$6,717,859	$4,917,472,711
GROSSISTES	1,847	$1,243,428	$2,296,610,968
FORESTERIE	755	$2,200,738	$1,661,557,182
CHARBON, PÉTROLE ET GAZ	199	$4,874,883	$970,101,645
MINES DE MÉTAUX	132	$5,814,899	$767,566,667
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	319	$1,287,656	$410,762,300
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	1,117	$170,028	$189,921,162
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	553	$224,988	$124,418,381
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	1,516	$80,983	$122,769,945
AUTRES MINES	50	$2,068,761	$103,438,069
SERVICES PUBLICS	138	$644,329	$88,917,468
PRODUITS CHIMIQUES	310	$261,326	$81,011,200
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	498	$140,514	$69,976,034
PIERRE, ARGILE ET VERRE	190	$350,083	$66,515,825
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATIONS	517	$89,768	$46,410,000
PRODUITS DE FILATURE, CUIR ET CAOUTCHOUC	700	$60,308	$42,215,642
PÉTROLE, CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	320	$104,450	$33,424,117
SERVICES DE SANTÉ	1,144	$8,930	$10,216,313
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	816	$9,110	$7,434,000
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	131	$33,742	$4,420,266
AGRICULTURE	93	$46,774	$4,350,000
TOTAL	12,077		$12,019,509,896

TABLEAU 72

DÉPENSES PROJETÉES CLASSÉES PAR SECTEUR INDUSTRIEL

RÉGION DE L'OUEST

	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTAT MOYEN RÉEL	FONDS TOTAUX NON PONDÉRÉS
FORESTERIE	4,033	$1,157,372	$4,667,681,571
GROSSISTES	6,421	$167,203	$2,745,642,397
CHARBON, PÉTROLE ET GAZ	3,561	$344,571	$1,227,018,326
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	1,128	$360,710	$406,881,412
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	1,5524	$20,669	$320,869,100
MINES DE MÉTAUX	1,032	$106,622	$110,033,826
SERVICES PUBLICS	397	$189,406	$75,193,999
AGRICULTURE	3,211	$14,307	$45,938,984
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	8,499	$5,381	$45,733,719
AUTRES MINES	265	$150,566	$39,900,000
PIERRE, ARGILE ET VERRE	689	$56,603	$38,999,700
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	1,412	$17,289	$24,412,000
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	6,794	$3,443	$23,389,630
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	903	$24,787	$22,382,376
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	2,526	$8,226	$20,779,192
SERVICES DE SANTÉ	1,849	$7,831	$14,480,000
PRODUITS DE FILATURE, CUIR ET CAOUTCHOUC	2,159	$3,968	$8,566,013
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATIONS	15,266	$397	$6,061 200
PÉTROLE, CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	370	$15,493	$5,732,572
PRODUITS CHIMIQUES	396	$11,965	$4,738,020
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	6,960	$193	$1,343,600
TOTAL	93,395		$9,855,777,637

TABLEAU 73

DÉPENSES PROJETÉES CLASSÉES PAR SECTEUR INDUSTRIEL

ONTARIO

	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTAT MOYEN RÉEL	FONDS TOTAUX NON PONDÉRÉS
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	2,880	$1,672,422	$4,816,576,385
SERVICES PUBLICS	462	$1,908,455	$881,706,000
GROSSISTES	20,723	$39,483	$818,195,998
MINES DE MÉTAUX	379	$1,844,433	$699,040,000
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	5,123	$53,881	$276,030,927
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATIONS	15,951	$11,676	$186,249,700
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	1,111	$130,716	$145,225,726
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	18,785	$3,980	$74,759,848
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	4,793	$15,429	$73,952,624
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	6,733	$8,768	$59,037,484
PRODUITS CHIMIQUES	828	$64,151	$53,117,060
PIERRE, ARGILE ET VERRE	820	$60,223	$49,382,750
PÉTROLE, CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	943	$51,390	$48,460,469
PRODUITS DE FILATURE, CUIR ET CAOUTCHOUC	3,605	$10,535	$37,977,225
FORESTERIE	2,394	$15,167	$36,309,669
AGRICULTURE	2,602	$12,055	$31,366,500
SERVICES DE SANTÉ	1,394	$7,329	$10,216,313
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	6,242	$663	$4,136,300
AUTRES MINES	192	$16,578	$3,182,900
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	955	$3,243	$3,097,199
CHARBON, PÉTROLE ET GAZ	174	$346	$60,120
TOTAL	97,089		$8,308,081,197

TABLEAU 74

DÉPENSES PROJETÉES CLASSÉES PAR SECTEUR INDUSTRIEL

QUÉBEC

	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTAT MOYEN RÉEL	FONDS TOTAUX NON PONDÉRÉS
GROSSISTES	14,597	$56,889	$830,415,170
FORESTERIE	3,517	$147,857	$520,014,580
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	1,167	$142,650	$166,472,200
MARCHANDS D'AUTOMOBILE ET POSTES D'ESSENCE	6,242	$18,600	$116,098,604
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	5,548	$14,749	$81,827,681
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	2,180	$35,318	$76,992,290
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	12,715	$6,009	$76,405,982
PRODUITS DE FILATURE, CUIR ET CAOUTCHOUC	2,580	$21,038	$54,277,551
MINES DE MÉTAUX	131	$404,784	$53,026,667
PRODUITS CHIMIQUES	488	$64,487	$31,469,509
PIERRE, ARGILE ET VERRE	541	$56,007	$30,299,875
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	5,936	$4,797	$28,472,149
PÉTROLE, CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	426	$54,102	$23,047,500
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	902	$19,959	$18,003,000
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	1,045	$15,151	$15,832,850
AGRICULTURE	2,205	$5,968	$13,160,368
SERVICES PUBLICS	413	$30,148	$12,450,966
AUTRES MINES	139	$31,978	$4,445,000
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATIONS	13,588	$0	$0
CHARBON, PÉTROLE ET GAZ	62	$0	$0
SERVICES DE SANTÉ	1,141	$0	$0
TOTAL	75,563		$2,152,711,942

TABLEAU 75

DÉPENSES PROJETÉES CLASSÉES PAR SECTEUR INDUSTRIEL

RÉGION DE L'EST

	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTAT MOYEN RÉEL	FONDS TOTAUX NON PONDÉRÉS
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATIONS	4,109	$79,686	$327,431,500
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	1,828	$33,822	$61,827,360
AUTRES MINES	47	$1,297,184	$60,967,669
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	461	$89,525	$41,271,029
MINES DE MÉTAUX	25	$1,215,600	$30,390,000
GROSSISTES	2,982	$5,576	$16,629,000
AGRICULTURE	742	$18,388	$13,643,713
MARCHANDS D'AUTOMOBILES	2,529	$3,363	$8,504,250
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	1,379	$4,287	$5,911,089
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	2,734	$1,839	$5,028,750
CHARBON, PÉTROLE ET GAZ	46	$92,364	$4,248,750
PRODUITS DE FILATURE, CUIR ET CAOUTCHOUC	403	$9,977	$4,020,550
SERVICES DE SANTÉ	477	$4,620	$2,203,500
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	186	$7,226	$1,344,000
PÉTROLE, CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	57	$19,649	$1,120,000
PIERRE, ARGILE ET VERRE	158	$3,323	$525,000
FORESTERIE	1,104	$430	$475,200
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	297	$929	$275,772
PRODUITS CHIMIQUES	58	$497	$28,800
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	415	$0	$0
SERVICES PUBLICS	77	$0	$0
TOTAL	20,114		$585,845,932

TABLEAU 76

DÉPENSES PROJETÉES CLASSÉES PAR SECTEUR INDUSTRIEL

TOTAL DES RÉPONDANTS

	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTAT MOYEN RÉEL	FONDS TOTAUX NON PONDÉRÉS
FORESTERIE	11,048	$472,889	$5,224,481,020
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	5,645	$887,299	$5,008,804,585
GROSSISTES	54,723	$80,604	$4,410,882,565
CHARBON, PÉTROLE ET GAZ	3,843	$320,408	$1,231,327,196
SERVICES PUBLICS	1,349	$718,570	$969,350,965
MINES DE MÉTAUX	1,567	$569,554	$892,490,492
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATIONS	48,914	$10,626	$519,742,400
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	49,758	$9,588	$477,063,680
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	3,425	$124,405	$426,087,233
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	10,244	$36,490	$373,802,409
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	20,668	$12,742	$263,341,385
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	3,377	$67,185	$226,841,131
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	21,973	$5,920	$130,082,754
PIERRE, ARGILE ET VERRE	2,208	$53,989	$119,207,325
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	20,842	$5,605	$116,810,352
AUTRES MINES	643	$168,733	$108,495,569
PRODUITS DE FILATURE, CUIR ET CAOUTCHOUC	8,747	$11,986	$104,841,339
AGRICULTURE	8,760	$11,885	$104,109,565
PRODUITS CHIMIQUES	1,770	$50,482	$89,353,389
PÉTROLE, CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	1,796	$43,631	$78,360,541
SERVICES DE SANTÉ	4,861	$5,534	$26,899,813
TOTAL	286,161		$20,902,416,573

4.4 Répartition des dépenses par ordre de gouvernement

On a demandé à tous les répondants d'indiquer le pourcentage de leurs dépenses totales pour la protection de l'environnement en 1989 en réponse aux exigences de la réglementation des divers paliers de gouvernement. Dans l'ensemble, le pourcentage le plus élevé a été dépensé pour respecter divers règlements provinciaux (35,2 %). Un peu plus de 10 % a été dépensé pour respecter les règlements municipaux alors que le plus petit pourcentage va aux règlements fédéraux (9,8 %). Ces chiffres traduisent le fait qu'en général, il y a beaucoup plus de règlements provinciaux que de règlements fédéraux en matière d'environnement.

Comme on le verra, les dépenses moyennes pour la protection de l'environnement ne totalisent pas 100 %. Cela est dû au fait qu'on a demandé aux entreprises interrogées d'indiquer le pourcentage dépensé pour RESPECTER la réglementation gouvernementale. La différence est donc le pourcentage dépensé par les entreprises interrogées pour la protection de l'environnement qui DÉPASSE les dépenses exigées. Ainsi, dans l'ensemble, des dépenses moyennes d'environ 40 % pour la protection de l'environnement vont au-delà des exigences de la réglementation gouvernementale.

4.4.1 Taille de l'entreprise

Chose intéressante, les entreprises de l'échantillon ont indiqué que les règlements fédéraux semblent avoir un poids égal pour les petites et les grandes entreprises, puisqu'on ne constate qu'une différence négligeable quant au pourcentage moyen dépensé. Toutefois, les grandes entreprises semblent avoir dépensé un pourcentage considérablement supérieur à celui des petites entreprises pour respecter les règlements provinciaux. La même constatation s'applique à la réglementation municipale, mais dans une moindre mesure.

(Voir tableau 77)

4.4.2 Différences régionales

Sur un plan régional, les entreprises de la région de l'Est ont indiqué qu'elles dépensent 20 % de leurs fonds consacrés à l'environnement pour respecter la réglementation provinciale, plus de deux fois plus que la moyenne nationale. Les entreprises établies au Québec dépensent le plus petit pourcentage pour respecter la réglementation fédérale. Toutefois, elles dépensent le plus grand pourcentage pour respecter la réglementation provinciale. En Ontario, les gouvernements municipaux semblent plus sévères qu'ailleurs puisque les entreprises établies dans cette province ont indiqué qu'elles dépensaient une moyenne de 16 % de leurs fonds consacrés à l'environnement pour respecter les règlements municipaux.

(Voir tableau 78)

4.5 Effet de la réglementation en matière d'environnement sur la santé des entreprises

Pour les entreprises et les organismes de réglementation, une question importante est d'évaluer l'effet que les divers règlements auront sur la santé des entreprises canadiennes. Les dirigeants d'entreprises soutiennent souvent que les divers règlements et processus environnementaux coûteront beaucoup trop et placeront ainsi les entreprises canadiennes dans une position non concurrentielle. La section suivante examine comment les entreprises financent les dépenses pour la protection de l'environnement et quel est l'effet de ces dépenses sur les profits et la position concurrentielle.

4.5.1 Le financement des dépenses en matière d'environnement

4.5.1.1 Taille de l'entreprise (dépenses de 1989)

Plus de la moitié des entreprises qui ont dépensé, en 1989, pour les mesures de protection de l'environnement ont financé ces dépenses à même le réinvestissement des profits et (ou) à même l'encaisse. Pour les entreprises de moins de 50 employés, ce mode de financement a été utilisé par six entreprises sur dix (par rapport à 42 % des entreprises de 50 employés ou plus). Le deuxième mode de financement le plus courant pour les dépenses environnementales est l'emprunt bancaire à court terme.

En général, les plus grandes entreprises ont tendance à faire appel à une plus grande variété de modes de financement que les petites entreprises, ce qui comprend l'emprunt bancaire à long terme et à court terme, l'investissement du capital-actions et le financement gouvernemental. Toutefois, il est également intéressant de noter qu'une grande entreprise sur trois a refusé de répondre à cette question (indiquant une certaine réticence à fournir ce genre de renseignements).

(Voir tableau 79)

4.4.1.2 Différences régionales (dépenses de 1989)

Sur un plan régional, on constate certaines différences. Près d'un quart de toutes les entreprises du Québec ayant dépensé pour les mesures de protection de l'environnement en 1989 ont indiqué avoir eu recours au capital-actions pour financer ces dépenses, ce qui est considérablement supérieur à toutes les autres régions. Les entreprises établies au Québec ont été également un peu moins susceptibles de faire appel au réinvestissement des profits ou à l'emprunt bancaire à court terme que les entreprises des autres régions. Les entreprises de l'Est n'ont été qu'un peu plus susceptibles d'avoir recours au financement gouvernemental.

(Voir tableau 80)

4.5.1.3 Futurs modes de financement

Lorsqu'on demande aux entreprises d'indiquer le mode de financement qu'elles seraient le plus susceptibles d'utiliser dans l'avenir, on ne constate que des différences mineures. Par exemple, les entreprises ont indiqué qu'elles feraient moins appel au réinvestissement des profits mais qu'elles se tourneraient vers le gouvernement pour obtenir plus d'aide.

(Voir tableaux 81-82)

TABLEAU 77

TOTAL DES DÉPENSES ENVIRONNEMENTALES POUR RESPECTER LA RÉGLEMENTATION

POURCENTAGE MOYEN DU TOTAL DE 1989

TAILLE DE L'ENTREPRISE

	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
FÉDÉRAL	9,7	9,9	9,8
PROVINCIAL	22,7	39,2	35,2
MUNICIPAL	6,4	14,5	12,6
DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES	61,2	14,5	42,4

** NOTA : LES CHIFFRES DES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS SONT BASÉS SUR LE PETIT NOMBRE DE QUESTIONNAIRES EXPÉDIÉS.

TABLEAU 78

TOTAL DES DÉPENSES ENVIRONNEMENTALES POUR RESPECTER LA RÉGLEMENTATION

POURCENTAGE MOYEN DU TOTAL DE 1989

RÉGIONS

	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
FÉDÉRAL	11,4	8,3	6,8	19,4	9,8
PROVINCIAL	32,6	36,8	39,1	25,1	35,2
MUNICIPAL	10,7	16,1	8,9	7,2	12,6
DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES	45,3	38,8	45,2	48,3	42,4

TABLEAU 79

MODES DE FINANCEMENT UTILISÉS POUR LES DÉPENSES ENVIRONNEMENTALES

FONDS DÉPENSÉS EN 1989

TAILLE DE L'ENTREPRISE

TOTAL DES ENTREPRISES AYANT DÉPENSÉ EN 1989	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	58	43	100
	677 %	504 %	1182 %
EMPRUNT BANCAIRE À COURT TERME	10	17	13
EMPRUNT BANCAIRE À LONG TERME	7	12	9
EFFET DE COMMERCE	**	1	1
OBLIGATIONS À LONG TERME	**	1	1
CAPITAL-ACTIONS	7	10	8
VENTE D'ACTIFS	2	2	2
RÉINVESTISSEMENT DES PROFITS OU ENCAISSE	61	42	53
FONDS GOUVERNEMENTAUX OU SUBVENTIONS	3	7	5
REFUS DE RÉPONDRE	1	1	1
NE SAIT PAS	1	1	1
AUCUNE RÉPONSE	6	29	16
AUCUNE MODE	9	7	[illegible]

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 80

MODES DE FINANCEMENT UTILISÉS POUR LES DÉPENSES ENVIRONNEMENTALES

FONDS DÉPENSÉS EN 1989

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES AYANT DÉPENSÉ EN 1989	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	25	45	22	115	100
	285 %	529 %	252 %	115 %	1181 %
EMPRUNT BANCAIRE À COURT TERME	15	14	10	7	13
EMPRUNT BANCAIRE À LONG TERME	8	9	9	12	9
EFFET DE COMMERCE	1	1	**	-	1
OBLIGATIONS À LONG TERME	1	**	**	-	1
CAPITAL-ACTIONS	3	4	24	4	8
VENTE D'ACTIFS	2	2	2	-	2
RÉINVESTISSEMENT DES PROFITS OU ENCAISSE	57	53	49	50	53
FONDS GOUVERNEMENTAUX OU SUBVENTIONS	5	4	4	9	5
REFUS DE RÉPONDRE	**	1	-	1	1
NE SAIT PAS	2	1	-	1	1
AUCUNE RÉPONSE	12	18	13	21	16
AUCUNE MODE	8	9	6	8	8

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 81

MODES DE FINANCEMENT QUI SERONT UTILISÉS AU COURS DES 10 PROCHAINES ANNÉES POUR LES DÉPENSES ENVIRONNEMENTALES

TAILLE DE L'ENTREPRISE

TOTAL DES ENTREPRISES AYANT DES DÉPENSÉS EN 1989	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	58	43	100
	677	504	1181
EMPRUNT BANCAIRE À COURT TERME	9	15	11
EMPRUNT BANCAIRE À LONG TERME	8	17	12
EFFET DE COMMERCE	1	1	1
OBLIGATIONS À LONG TERME	**	2	1
CAPITAL-ACTIONS	6	10	8
VENTE D'ACTIFS	2	3	2
RÉINVESTISSEMENT DES PROFITS OU ENCAISSE	52	41	47
FONDS GOUVERNEMENTAUX OU SUBVENTIONS	9	12	10
REFUS DE RÉPONDRE	1	1	1
NE SAIT PAS	7	2	5
AUCUNE RÉPONSE	7	31	17
AUCUNE MODE	10	5	8

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 82

MODES DE FINANCEMENT QUI SERONT UTILISÉS AU COURS DES 10 PROCHAINES ANNÉES POUR LES DÉPENSES ENVIRONNEMENTALES

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES AYANT DÉPENSÉ EN 1989	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	25	45	22	10	100
	285	529	252	115	1181
EMPRUNT BANCAIRE À COURT TERME	14	13	8	6	11
EMPRUNT BANCAIRE À LONG TERME	12	10	13	15	12
EFFET DE COMMERCE	1	1	1	-	1
OBLIGATIONS À LONG TERME	1	1	2	-	1
CAPITAL-ACTIONS	4	3	22	6	8
VENTE D'ACTIFS	2	2	2	2	2
RÉINVESTISSEMENT DES PROFITS OU ENCAISSE	51	47	41	48	47
FONDS GOUVERNEMENTAUX OU SUBVENTIONS	10	13	6	12	10
REFUS DE RÉPONDRE	**	2	-	1	1
NE SAIT PAS	7	3	6	4	5
AUCUNE RÉPONSE	13	20	16	18	17
AUCUNE MODE	8	9	5	7	8

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

4.5.2 Des dépenses pour la protection de l'environnement ont-elles touché le prix des produits ou la rentabilité ?

4.5.2.1 Ont-elles fait augmenter le prix des produits ?

Parmi les entreprises ayant dépensé des fonds pour les mesures de protection de l'environnement, un peu moins d'un quart ont indiqué avoir dû augmenter le prix des produits. Un pourcentage légèrement supérieur de petites entreprises ont affirmé avoir augmenté le prix des produits. Sur un plan régional, on ne constate aucune différence.

Plus de la moitié (55 %) des entreprises qui ont augmenté le prix des produits l'ont fait de moins de 5 % ; 22 % des entreprises ont indiqué avoir augmenté le prix des produits de 5 % à 10 % alors que seulement 8 % des entreprises déclarent avoir augmenté leurs prix de plus de 10 %. Ce sont les entreprises de l'Ontario qui ont eu la plus forte tendance à augmenter les prix : 28 % des entreprises ayant déclaré les avoir augmentés de 5 % à 10 %. Par contre, ce sont les entreprises du Québec et de l'Est qui ont affiché la plus faible tendance à augmenter leurs prix, probablement parce que ces régions ont moins dépensé que les autres pour la protection de l'environnement.

(Voir tableaux 83 à 86)

4.5.2.2 De quel pourcentage devra-t-on augmenter le prix des produits au cours des cinq prochaines années ?

On a également demandé aux répondants d'indiquer de quel pourcentage ils s'attendaient à augmenter le prix des produits au cours des cinq prochaines années à cause des dépenses environnementales. Dans l'ensemble, un tiers des répondants ont indiqué qu'ils ne prévoyaient pas devoir augmenter les prix alors qu'une proportion égale de répondants n'ont pas fourni de réponse. Des quatre régions, un pourcentage supérieur d'entreprises de l'Ouest croient qu'elles n'auront pas à augmenter le prix des produits.

(Voir tableaux 87-88)

4.5.2.3 Devra-t-on accepter une marge de profit inférieure ?

Dans l'ensemble, un pourcentage supérieur d'entreprises interrogées ont indiqué qu'elles devront accepter une marge de profit inférieure plutôt que d'augmenter le prix des produits. Plus d'un tiers des entreprises ont répondu que leurs marges de profit ont été réduites en raison des coûts de protection de l'environnement. 46 % de celles qui ont vu une réduction de leur marge de profit ont indiqué que la réduction s'est située entre 1 % et 4 %. Deux entreprises sur dix ont indiqué avoir accepté une marge de profit inférieure se situant entre 5 % et 10 %. On ne constate aucune différence significative lorsqu'on analyse ces données selon la taille de

l'entreprise. Toutefois, les entreprises de la région de l'Est ont indiqué dans l'ensemble avoir dû accepter une réduction supérieure de la marge de profit que les autres entreprises du Canada.

(Voir tableaux 89 à 92)

4.5.2.4 Quelle sera la réduction de la marge de profit au cours des cinq prochaines années due aux coûts de protection de l'environnement ?

Comme pour les résultats de la question concernant l'augmentation du prix des produits, environ un tiers de toutes les entreprises ne prévoient pas réduire leur marge de profit au cours des cinq prochaines années à cause des coûts de protection de l'environnement. Encore là, environ un tiers des entreprises indiquent qu'elles ne connaissent pas l'effet que les dépenses environnementales auront sur leur marge de profit.

(Voir tableaux 93-94)

4.5.3 Effet des dépenses environnementales sur la position concurrentielle

4.5.3.1 Position concurrentielle canadienne

4.5.3.1.1 Taille de l'entreprise

Dans l'ensemble, la réglementation actuelle en matière d'environnement ne semble pas toucher défavorablement la position concurrentielle des entreprises du Canada. Presque six entreprises interrogées sur dix ont indiqué que la réglementation actuelle en matière d'environnement a un effet neutre sur leur position concurrentielle au Canada. Les deux tiers des grandes entreprises pensent ainsi. 28 % des entreprises ont indiqué que la réglementation en matière d'environnement a un effet positif sur leur position concurrentielle au Canada.

(Voir tableau 95)

4.5.3.1.2 Différences régionales

Sur un plan régional, un pourcentage supérieur d'entreprises de l'Ouest ont tendance à croire que la réglementation actuelle a un effet neutre (64 %) qu'ailleurs au pays. Par contre, plus de quatre entreprises du Québec sur dix ont indiqué que la réglementation actuelle a un effet positif sur leur position concurrentielle au Canada.

(Voir tableau 96)

4.5.3.2 Position concurrentielle internationale

4.5.3.2.1 Taille de l'entreprise

On a demandé uniquement aux plus grandes entreprises comment la réglementation actuelle influence leur position concurrentielle internationale. (Tel que mentionné plus haut, certaines des entreprises faisant partie de la catégorie des 50 employés ou plus dans l'échantillon du questionnaire expédié par la poste ont connu une réduction avant la fin de l'étude et se sont ainsi retrouvées dans le regroupement des entreprises de moins de 50 employés.) Un tiers des entreprises ont indiqué qu'elles n'exportent pas, alors qu'un autre tiers des entreprises ont indiqué que la réglementation actuelle a un effet neutre. Toutefois, à l'échelle internationale, deux fois plus d'entreprises croient que les normes actuelles ont un effet négatif plutôt que positif.

(Voir tableau 97)

4.5.3.2.2 Différences régionales

Sur un plan régional, près de la moitié de toutes les entreprises du Québec ont indiqué qu'elles n'exportent pas, comparativement à 27 % en Ontario. Une proportion supérieure des entreprises de l'Ontario croient que la réglementation actuelle en matière d'environnement a un effet négatif sur leur position concurrentielle internationale par rapport à toutes les autres régions.

(Voir tableau 98)

4.5.3.3 Effet des normes environnementales sur la future position concurrentielle des entreprises

4.5.3.3.1 Taille de l'entreprise

Devant l'avenir, les entreprises croient généralement que les nouveaux règlements en matière d'environnement n'influenceront pas défavorablement leur position concurrentielle. Plus de 70 % de toutes les entreprises interrogées ont indiqué qu'elles croient que les futurs règlements auront un effet neutre ou un effet positif. Chose intéressante, ce sont les plus grandes entreprises qui sont les plus pessimistes au sujet de l'effet des futurs règ'ements, un tiers de ces entreprises ayant indiqué que les nouveaux règlements auraient un effet négatif sur la position concurrentielle des entreprises.

(Voir tableau 99)

4.5.3.3.2 Différences régionales

Sur un plan régional, le plus grand pourcentage des entreprises du Québec ont indiqué qu'elles croyaient que les futurs règlements auraient un effet positif. Les répondants de l'Ontario ont eu tendance à être les plus négatifs par rapport aux autres régions.

(Voir tableau 100)

TABLEAU 83

L'ENTREPRISE A-T-ELLE DÛ AUGMENTER LE PRIX DES PRODUITS EN RAISON DES MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

TAILLE DE L'ENTREPRISE

TOTAL DES ENTREPRISES AYANT DÉPENSÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	58	43	100
	677 %	504 %	1181 %
OUI	25	20	23
NON	68	68	68
REFUS DE RÉPONDRE - NE SAIT PAS - S/O	7	12	9

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 84

POURCENTAGE D'AUGMENTATION DÛ PRIX DES PRODUITS

ENTREPRISES AYANT DÛ AUGMENTER LE PRIX DES PRODUITS	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	63	38	100
	169 %	101 %	270 %
1 %	18	33	24
2 %	17	15	16
3 %	11	7	10
4 %	5	4	5
5-10 %	22	21	22
11-20 %	4	3	4
21-30 %	4	1	2
31 % OU PLUS	4	-	2
REFUS - DE RÉPONDRE - NE SAIT PAS - S/O	16	17	17

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 85

L'ENTREPRISE A-T-ELLE DÛ AUGMENTER LE PRIX DES PRODUITS EN RAISON DES MESURES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES AYANT DÉPENSÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL	25	45	22	10	100
	285 %	529 %	252 %	115 %	1181 %
OUI	22	24	21	23	23
NON	69	65	71	70	68
REFUS DE RÉPONDRE NE SAIT PAS	9	10	8	7	9

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 86

POURCENTAGE D'AUGMENTATION DU PRIX DES PRODUITS

TAILLE DE L'ENTREPRISE

ENTREPRISES AYANT DÛ AUGMENTER LE PRIX DES PRODUITS	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	23	48	20	10	100
	62 %	128 %	54 %	26 %	270 %
1 %	18	23	28	31	24
2 %	19	13	20	15	16
3 %	15	7	11	8	10
4 %	5	5	4	4	5
5-10 %	21	28	9	19	22
11-20 %	6	2	6	4	4
21-30 %	5	2	-	-	2
31 % OU PLUS	3	1	2	4	2
REFUS DE RÉPONDRE NE SAIT PAS - S/O	18	19	20	15	15

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 87

POURCENTAGE D'AUGMENTATION DU PRIX DES PRODUITS AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES

TAILLE DE L'ENTREPRISE

ENTREPRISES AYANT DÉPENSÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	57	43	100
	677 %	504 %	1181 %
ZÉRO %	32	35	33
1 %	7	11	9
2 %	6	6	6
3 %	3	3	3
4 %	1	1	1
5-10 %	12	12	12
11-20 %	3	1	2
21-30 %	**	**	**
31 % OU PLUS	2	1	1
REFUS - DE RÉPONDRE - NE SAIT PAS - S/O	33	30	32

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 88

POURCENTAGE D'AUGMENTATION DU PRIX DES PRODUITS AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES

RÉGIONS

ENTREPRISES AYANT DÉPENSÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	25	45	22	10	100
	285 %	529 %	252 %	115 %	1181 %
ZÉRO %	40	34	24	37	33
1 %	6	10	9	10	9
2 %	5	6	7	7	6
3 %	5	2	4	3	3
4 %	2	1	2	2	1
5-10 %	13	13	8	10	12
11-20 %	2	2	3	2	2
21-30 %	**	1	**	-	**
31 % OU PLUS	2	2	-	1	1
REFUS DE RÉPONDRE - NE SAIT PAS - S/O	25	31	43	30	32

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 89

TAILLE DE L'ENTREPRISE

L'ENTREPRISE A-T-ELLE DÛ ACCEPTER UNE MARGE DE PROFIT INFÉRIEURE EN RAISON DES COUTS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

TOTAL DES ENTREPRISES AYANT DÉPENSÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	58	43	100
	677 %	504 %	1181 %
OUI	36	35	36
NON	57	55	56
REFUS DE RÉPONDRE - NE SAIT PAS - S/O	7	10	8

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 90

POURCENTAGE DE RÉDUCTION DE LA MARGE DE PROFIT EN RAISON DES COUTS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

TOTAL DES ENTREPRISES AYANT EU DES MARGES INFÉRIEURES	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	58	42	100
	243 %	177 %	420 %
ZÉRO %	1	2	1
1 %	23	28	25
2 %	14	12	13
3 %	8	4	6
4 %	3	1	2
5-10 %	21	19	20
11-20 %	4	5	5
21-30 %	1	1	1
31 % OU PLUS	6	1	4
REFUS DE RÉPONDRE - NE SAIT PAS - S/O	20	28	23

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 91

L'ENTREPRISE A-T-ELLE DÛ ACCEPTER UNE MARGE DE PROFIT INFÉRIEURE EN RAISON DES COUTS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES AYANT DÉPENSÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	25	45	22	10	100
	285 %	529 %	252 %	115 %	1181 %
OUI	39	34	34	37	36
NON	51	56	61	59	56
REFUS DE RÉPONDRE NE SAIT PAS - S/O	11	9	5	4	8

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 92

POURCENTAGE DE RÉDUCTION DE LA MARGE DE PROFIT EN RAISON DES COUTS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

TOTAL DES ENTREPRISES AYANT EU DES MARGES INFÉRIEURES	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	26	43	20	10	100
	111 %	182 %	85 %	42 %	420 %
ZÉRO %	2	1	2	-	1
1 %	27	25	21	26	25
2 %	12	13	16	12	13
3 %	9	5	7	2	6
4 %	1	3	2	-	2
5-10 %	18	23	13	29	20
11-20 %	5	3	7	5	5
21-30 %	2	1	-	-	1
31 % OU PLUS	4	2	8	2	4
REFUS DE RÉPONDRE - NE SAIT PAS - S/O	22	25	26	24	24

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 93

POURCENTAGE DE RÉDUCTION DE LA MARGE DE PROFIT EN RAISON DES COUTS PRÉVUS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES

	TAILLE DE L'ENTREPRISE		
TOTAL DES ENTREPRISES AYANT DÉPENSÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	**MOINS DE 50 EMP.**	**PLUS DE 50 EMP.**	**TOTAL**
% HORIZONTAL	57	43	100
	677 %	504 %	1181 %
ZÉRO %	28	38	32
1 %	8	11	9
2 %	6	6	6
3 %	3	3	3
4 %	2	1	1
5-10 %	10	10	10
11-20 %	2	2	2
21-30 %	1	1	1
31 % OU PLUS	2	-	1
REFUS DE RÉPONDRE - NE SAIT PAS - S/O	38	30	34

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 94

POURCENTAGE DE RÉDUCTION DE LA MARGE DE PROFIT EN RAISON DES COUTS PRÉVUS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES AYANT DÉPENSÉ POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	25	45	22	10	100
	285 %	529 %	252 %	115 %	1181 %
ZÉRO %	31	35	27	34	32
1 %	10	9	10	12	9
2 %	5	7	5	8	6
3 %	4	3	4	3	3
4 %	1	1	2	-	1
5-10 %	15	9	7	9	10
11-20 %	1	3	2	3	2
21-30 %	1	**	1	1	1
31 % OU PLUS	1	**	3	-	1
REFUS DE RÉPONDRE - NE SAIT PAS - S/O	31	34	40	31	34

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 95

EFFET DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ACTUELLES SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE CANADIENNE

TAILLE DE L'ENTREPRISE

TOTAL DES ENTREPRISES	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	78	22	100
	1814 %	507 %	2321 %
EFFET POSITIF	32	12	28
EFFET NÉGATIF	11	15	12
EFFET NEUTRE	54	65	57
NE SAIT PAS	1	**	1
AUCUNE RÉPONSE	1	7	3

NOTA : ** MENTIONNÉ PAR MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 96

EFFET DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ACTUELLES SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE CANADIENNE

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	20	51	19	10	100
	734 %	887 %	468 %	232 %	2321 %
EFFET POSITIF	24	23	42	31	28
EFFET NÉGATIF	10	14	11	11	12
EFFET NEUTRE	64	58	44	55	57
NE SAIT PAS	1	1	2	1	1
AUCUNE RÉPONSE	2	4	2	2	3

NOTA : ** MENTIONNÉ PAR MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 97

EFFET DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ACTUELLES SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE INTERNATIONALE DES ENTREPRISES

TAILLE DE L'ENTREPRISE

TOTAL DES ENTREPRISES AYANT REÇU LE QUESTIONNAIRE PAR LA POSTE	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	23	77	100
	146 %	497 %	643 %
EFFET POSITIF	9	6	7
EFFET NÉGATIF	7	17	14
EFFET NEUTRE	24	36	33
N'EXPORTE PAS	40	31	33
NE SAIT PAS - S/O	20	10	12

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 98

EFFET DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ACTUELLES SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE INTERNATIONALE DES ENTREPRISES

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES AYANT REÇU LE QUESTIONNAIRE PAR LA POSTE	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
	32	38	20	10	100
% HORIZONTAL RÉGIONAL	130 %	327 %	123 %	63 %	643 %
EFFET POSITIF	5	7	4	13	7
EFFET NÉGATIF	11	17	12	16	14
EFFET NEUTRE	38	35	30	25	33
N'EXPORTE PAS	36	27	45	37	33
NE SAIT PAS - S/O	9	15	9	10	12

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 99

EFFET DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ACTUELLES SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE GLOBALE DES ENTREPRISES

TAILLE DE L'ENTREPRISE

TOTAL DES ENTREPRISES	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	78	22	100
	1814 %	507 %	2321 %
EFFET POSITIF	36	15	31
EFFET NÉGATIF	21	34	23
EFFET NEUTRE	39	42	40
NE SAIT PAS	4	1	3
AUCUNE RÉPONSE	1	7	3

** MOINS DE 0,5 %

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

TABLEAU 100

EFFET DES NORMES ENVIRONNEMENTALES FUTURES SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE GLOBALE DES ENTREPRISES

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	32	38	20	10	100
	734 %	887 %	468 %	232 %	2321 %
EFFET POSITIF	30	26	41	35	31
EFFET NÉGATIF	24	27	17	21	23
EFFET NEUTRE	40	40	38	39	40
NE SAIT PAS	4	3	3	3	3
AUCUNE RÉPONSE	1	4	2	2	3

NOTA : EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LE TOTAL DES COLONNES PEUT NE PAS CORRESPONDRE A 100 %

5.0 MESURES ENVIRONNEMENTALES

5.1 Mesures environnementales adoptées au cours des deux dernières années

5.1.1 Taille de l'entreprise

À la fin de l'entrevue, on a posé aux répondants quelques questions relatives aux genres de mesures environnementales adoptées par leur entreprise. Dans l'ensemble, les gens d'affaires ont été relativement inactifs en termes d'établissement d'un programme pour les questions environnementales. Plus de la moitié des répondants ont indiqué n'avoir pas engagé d'expert-conseil en environnement, nommé d'employé de leur entreprise pour s'occuper des questions environnementales ou joint leurs efforts à un groupe de pression de l'industrie.

Comme on peut s'y attendre, les plus grandes entreprises ont tendance à être beaucoup plus mobilisées par les questions environnementales que les plus petites entreprises. Par exemple, un peu plus de la moitié des plus grandes entreprises ont indiqué avoir rencontré des législateurs en matière d'environnement au cours des deux dernières années, par rapport à seulement 16 % des petites entreprises. Presque un tiers des plus grandes entreprises ont nommé un responsable des questions environnementales. Plus de deux grandes entreprises sur dix ont participé à une étude d'évaluation environnementale.

(Voir tableau 101)

5.1.2 Différences régionales

Sur un plan régional, on constate certaines différences mineures. Comme on l'a vu plus haut, bien que les entreprises établies au Québec aient dépensé moins, en moyenne, pour la protection de l'environnement, presque un tiers d'entre elles ont indiqué avoir rencontré des législateurs en matière d'environnement au cours des deux dernières années. En général, les entreprises du centre du Canada semblent être plus proactives que les entreprises de l'Ouest ou de l'Est.

(Voir tableau 102)

5.2 Mesures environnementales à prendre au cours des deux prochaines années

À la question de savoir quels genres de mesures elles prendront au cours des deux prochaines années, il est intéressant de noter que les entreprises ne prévoient rien de radicalement différent de ce qu'elles font maintenant. Les grandes entreprises ont indiqué qu'elles continueront à être beaucoup plus conscientes des questions environnementales que les plus petites entreprises.

(Voir tableaux 103-104)

5.3 Responsabilité de l'établissement des normes environnementales

5.3.1 Taille de l'entreprise

Enfin, on a demandé aux entreprises d'indiquer qui devrait être responsable d'établir et de mettre en oeuvre les normes environnementales. Dans l'ensemble, environ la moitié des répondants croient qu'il s'agit d'une responsabilité réunissant les entreprises, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Moins d'un tiers des répondants croient que les gouvernements municipaux devraient participer à la mise en oeuvre des normes environnementales. Chose intéressante, on constate très peu de différences entre les attitudes des grandes entreprises et des petites entreprises sur cette question.

(Voir tableau 105)

5.3.2 Différences régionales

Toutefois, sur un plan régional, les entreprises établies au Québec dévient encore là des attitudes des autres régions. Chose qui n'étonnera peut-être pas, un pourcentage beaucoup plus élevé d'entreprises du Québec croient que c'est le gouvernement provincial qui devrait être responsable et une plus faible proportion d'entreprises croient que c'est le gouvernement fédéral qui devrait établir les normes. Les entreprises du Québec ont également indiqué que les gouvernements municipaux devraient participer dans une proportion beaucoup plus importante que dans toute autre région.

(Voir tableau 106)

5.3.3 Secteur industriel

Enfin, les données montrent qu'il y a certaines différences importantes selon les secteurs industriels quant à la responsabilité de la mise en oeuvre des normes environnementales. Les entreprises des secteurs de l'agriculture, de l'extraction du charbon, du pétrole et du gaz, des autres mines, des services personnels et commerciaux et des services de santé sont plus portées à croire que c'est leur industrie qui devrait être responsable plutôt que les industries des autres secteurs.

À l'exception du secteur des services de santé, il y a peu de différences significatives à noter, selon les secteurs, en ce qui concerne la participation municipale. Une proportion supérieure d'entreprises des secteurs des autres mines, des industries métalliques primaires et des services de santé ont indiqué que les gouvernements provinciaux devraient être les plus responsables par rapport aux autres secteurs.

Les entreprises du secteur des textiles, de l'imprimerie et du cuir, du secteur des produits chimiques, du secteur du pétrole, du charbon et des produits du caoutchouc, du secteur du transport local et aérien ainsi que du secteur des services de santé sont beaucoup plus susceptibles d'indiquer que le gouvernement fédéral devrait avoir la principale responsabilité. Dans l'ensemble, peut-être s'agit-il d'un des secteurs les plus réglementés, le secteur des services de santé a indiqué que toutes les parties doivent participer à la réglementation en matière d'environnement.

(Voir tableau 107)

TABLEAU 101

TYPES DE MESURES ENVIRONNEMENTALES ADOPTÉES AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNÉES

TAILLE DE L'ENTREPRISE

TOTAL DES ENTREPRISES	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	77	23	100
	1837 %	556 %	2393 %
ENGAGÉ DES EXPERTS-CONSEILS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	4	28	9
NOMMÉ UN RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE POUR LES AFFAIRES ENVIRONNEMENTALES	4	31	10
CONSULTÉ OU RENCONTRÉ DES LÉGISLATEURS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	16	51	24
CONSULTÉ OU RENCONTRÉ DES GROUPES DE PRESSION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	4	12	5
JOINT À UN GROUPE DE PRESSION REPRÉSENTANT LES INDUSTRIES	7	16	9
FAIT L'OBJET D'UNE ÉTUDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE	6	23	10
AUCUN DE CES ÉLÉMENTS	66	18	55
TOUS CES ÉLÉMENTS	**	1	**
NE SAIT PAS/NON DÉCLARÉ/ AUCUNE RÉPONSE	2	5	3

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 102

TYPES DE MESURES ENVIRONNEMENTALES ADOPTÉES AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNÉES

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	31	38	20	10	100
	750 %	919 %	483 %	241 %	2393 %
ENGAGÉ DES EXPERTS-CONSEILS EN ENVIRONNEMENT	6	13	7	9	9
NOMMÉ UN RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE POUR LES AFFAIRES ENVIRONNEMENTALES	6	14	11	5	10
CONSULTÉ OU RENCONTRÉ DES LÉGISLATEURS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	16	26	31	25	24
CONSULTÉ OU RENCONTRÉ DES GROUPES DE PRESSION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	5	6	5	6	5
JOINT À UN GROUPE DE PRESSION REPRÉSENTANT LES INDUSTRIES	9	10	8	6	9
FAIT L'OBJET D'UNE ÉTUDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE	6	13	10	12	10
AUCUN DE CES ÉLÉMENTS	68	49	45	55	55
TOUS CES ÉLÉMENTS	**	**	**	**	**
REFUS DE RÉPONDRE/NE SAIT PAS/ S/O	2	4	3	3	3

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 103

TYPES DE MESURES ENVIRONNEMENTALES ADOPTÉES AU COURS DES DEUX PROCHAINES ANNÉES

TAILLE DE L'ENTREPRISE

TOTAL DES ENTREPRISES	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	77	23	100
	1837 %	556 %	2393 %
ENGAGÉ DES EXPERTS-CONSEILS EN ENVIRONNEMENT	3	26	8
NOMMÉ UN RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE POUR LES AFFAIRES ENVIRONNEMENTALES	3	18	6
CONSULTÉ OU RENCONTRÉ DES LÉGISLATEURS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	13	38	19
CONSULTÉ OU RENCONTRÉ DES GROUPES DE PRESSION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	3	13	5
JOINT À UN GROUPE DE PRESSION REPRÉSENTANT LES INDUSTRIES	5	14	7
FAIT L'OBJET D'UNE ÉTUDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE	5	18	8
AUCUN DE CES ÉLÉMENTS	62	14	51
TOUS CES ÉLÉMENTS	**	1	**
NE SAIT PAS/NON DÉCLARÉ/ AUCUNE RÉPONSE	13	17	14

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 104

TYPES DE MESURES ENVIRONNEMENTALES ADOPTÉES AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNÉES

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	31	38	20	10	100
	750 %	919 %	483 %	241 %	2393 %
ENGAGÉ DES EXPERTS-CONSEILS EN ENVIRONNEMENT	6	11	6	7	8
NOMMÉ UN RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE POUR LES AFFAIRES ENVIRONNEMENTALES	4	8	6	5	6
CONSULTÉ OU RENCONTRÉ DES LÉGISLATEURS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	13	21	25	20	19
CONSULTÉ OU RENCONTRÉ DES GROUPES DE PRESSION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	5	5	4	8	5
JOINT À UN GROUPE DE PRESSION REPRÉSENTANT LES INDUSTRIES	8	7	7	5	7
FAIT L'OBJET D'UNE ÉTUDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE	5	9	8	9	8
AUCUN DE CES ÉLÉMENTS	60	47	45	50	51
TOUS CES ÉLÉMENTS	**	1	**	-	**
REFUS DE RÉPONDRE/NE SAIT PAS/ S/O	14	11	12	16	14

NOTA : MENTIONS MULTIPLES
** MOINS DE 0,5 %

TABLEAU 105

QUI DEVRAIT ETRE LE PLUS RESPONSABLE DE LA MISE EN OEUVRE DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

TAILLE DE L'ENTREPRISE

TOTAL DES ENTREPRISES	MOINS DE 50 EMP.	PLUS DE 50 EMP.	TOTAL
% HORIZONTAL	77	23	100
	1837 %	556 %	2393 %
ENTREPRISE/INDUSTRIE	48	47	48
GOUVERNEMENT MUNICIPAL	30	24	29
GOUVERNEMENT PROVINCIAL	52	48	51
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	52	49	51

NOTA : MENTIONS MULTIPLES

TABLEAU 106

QUI DEVRAIT ETRE LE PLUS RESPONSABLE DE LA MISE EN OEUVRE DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

RÉGIONS

TOTAL DES ENTREPRISES	OUEST	ONTARIO	QUÉBEC	EST	TOTAL
% HORIZONTAL RÉGIONAL	31	38	20	10	100
	750 %	919 %	483 %	241 %	2393 %
ENTREPRISE/INDUSTRIE	53	50	37	41	48
GOUVERNEMENT MUNICIPAL	27	26	41	21	29
GOUVERNEMENT PROVINCIAL	52	46	60	51	51
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	52	53	42	61	51

NOTA : MENTIONS MULTIPLES

TABLEAU 107

QUI DEVRAIT ETRE LE PLUS RESPONSABLE DE LA MISE EN OEUVRE DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

PRINCIPAUX GROUPES DE LA CTI

POURCENTAGE DES ENTREPRISES MENTIONNANT CHACUN	ENTR./ IND.	GOUV. MUNICIP.	GOUV. PROV.	GOUV. FÉDÉRAL
	%	%	%	%
TOTAL DES ENTREPRISES	48	29	51	51
AGRICULTURE	61	34	56	36
EXPLOITATION FORESTERIE PRODUITS DU BOIS ET DU PRODUITS DU PAPIER	44	31	52	51
MINES DE MÉTAUX	56	9	53	38
CHARBON PÉTROLE ET GAZ	57	24	58	42
AUTRES MINES	61	29	68	32
PRODUITS ALIMENTAIRES	48	21	38	53
PRODUITS DE FILATURE IMPRIMERIE ET CUIR	39	31	47	65
PRODUITS CHIMIQUES	55	31	57	60
PÉTROLE CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	50	29	52	61
PIERRE ARGILE ET VERRE	47	24	53	47
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	52	32	64	45
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	44	24	36	52
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	40	22	59	60
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	43	29	39	54
PIPELINES ET SERVICES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	41	18	59	36
GROSSISTES	47	27	50	45
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	36	32	46	48
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATIONS	53	29	42	54
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	58	30	54	47
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	44	39	51	53
SERVICES DE SANTÉ	61	42	68	73

NOTA : MENTIONS MULTIPLES

ANNEXE A

ENVIRONMENTAL PROTECTION
STUDY # 4797/90

DUN & BRADSTREET CANADA
5770 Hurontario Street
Mississauga, Ontario
L5R 3G5
(416) 568-6162
DOE/CAP-260-03908

1) First of all, we need some background information about your company. How many business locations does your company have in Canada? Please include all offices, plants, warehouses and distribution centres that may be at separate locations. (MARK ONE BOX ONLY)

One	[] 1	Six	[] 6
Two	[] 2	Seven	[] 7
Three	[] 3	Eight	[] 8
Four	[] 4	Nine	[] 9
Five	[] 5	Ten	[] 10
		Eleven or more (WRITE IN NUMBER)	_____

2) How many of your Canadian locations use or produce materials that may be harmful to the environment? This includes any raw material input, manufacturing process or by-product and final product that uses or produces substances that could cause air, water or solid waste pollution. (MARK ONE BOX ONLY)

One	[] 1	Six	[] 6
Two	[] 2	Seven	[] 7
Three	[] 3	Eight	[] 8
Four	[] 4	Nine	[] 9
Five	[] 5	Ten	[] 10
		Eleven or more (WRITE IN NUMBER)	_____

IF ONLY ONE LOCATION, PLEASE GO TO QUESTION 6, ALL OTHERS CONTINUE WITH QUESTION 3.

3a) Listed below are the provinces and territories in Canada. Please indicate for each province the number of locations where your company uses or produces materials that may be harmful to the environment. (WRITE IN NUMBER BESIDE EACH APPROPRIATE PROVINCE OR TERRITORY)

Newfoundland	#_____ []	Manitoba	#_____ []
Prince Edward Island	#_____ []	Saskatchewan	#_____ []
Nova Scotia	#_____ []	Alberta	#_____ []
New Brunswick	#_____ []	British Columbia	#_____ []
Quebec	#_____ []	N.W Territories	#_____ []
Ontario	#_____ []	Yukon	#_____ []

3b) Please indicate the provinces or territories where your company may be establishing new facilities in the future that will use or produce materials that may be harmful to the environment. (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

4) Although the need for pollution control procedures and devices may be identified at the local level, in your company, where is the final decision made regarding pollution control issues and expenditures? (MARK ONE BOX ONLY)

Final decision made at
local level ..... [] 1 ⟶ GO TO QU. 5a

Final decision made at
Canadian head office ..... [] 2 ⟶ GO TO QU. 5a

Final decision made at
International head office ..... [] 3 ⟶ GO TO QU. 5b

5a) And are you located in the Canadian head office or at one of the local sites? (MARK ONE BOX ONLY)

Head Office ..... [] 1
Local Site ..... [] 2

GO TO QU. 6

5b) In what city and country is your international head office located? (PLEASE WRITE IN)

City: _____

Country: _____

6) The discharge of substances harmful to the environment is typically divided into three groupings: air pollution, water pollution and solid waste. Land management practices may also be a source of environmental problems. Please indicate the type of discharge or problems your company currently has to deal with, OR may have to deal with in the future. (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

Air pollution ..... [] 1 ⟶ ANSWER QU. 7

Water pollution ..... [] 2 ⟶ ANSWER QU. 8

Solid waste pollution ..... [] 3 ⟶ ANSWER QU. 9

Land management practices ..... [] 4 ⟶ ANSWER QU. 10

7a) Currently, which if any, of the listed types of devices to control AIR POLLUTION does your company have installed at any location in Canada? (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

	QU. 7a Currently Have	QU. 7b Next 3 Yrs	QU. 7c Next 10 Yrs
Absorption/Adsorption Systems	[] 1	[] 1	[] 1
Air Handling Equipment	[] 2	[] 2	[] 2
Catalytic Converters	[] 3	[] 3	[] 3
Chemical Recovery Systems	[] 4	[] 4	[] 4
Computer Hardware or Software Programs	[] 5	[] 5	[] 5
Dust Collectors	[] 6	[] 6	[] 6
Electrostatic Precipitators ..	[] 7	[] 7	[] 7
Fabric Filters	[] 8	[] 8	[] 8
Incinerators	[] 9	[] 9	[] 9
Scrubbers - Dry	[] 10	[] 10	[] 10
Scrubbers - Wet	[] 11	[] 11	[] 11
OTHER (WRITE IN) _____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
NONE	[] 99	[] 99	[] 99

7b) In just the next three years, that is until December 31, 1993, which if any, of the listed devices WILL your company be installing at any location in Canada? (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

7c) And in just the next ten years, that is until December 31, 1999, which if any, of the listed devices do you expect your company will be installing at any location in Canada? (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

8a) Currently, which if any, of the listed types of devices to control WATER POLLUTION does your company have installed at any location in Canada? (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

	QU. 8a Currently Have	QU. 8b Next 3 Yrs	QU. 8c Next 10 Yrs
Aeration Systems	[] 1	[] 1	[] 1
Biological Treatment Systems ...	[] 2	[] 2	[] 2
Centrifuges	[] 3	[] 3	[] 3
Chemical Feeding and Mixing Equipment	[] 4	[] 4	[] 4
Chemical Recovery Systems	[] 5	[] 5	[] 5
Computer Hardware or Software Programs	[] 6	[] 6	[] 6
Filters	[] 7	[] 7	[] 7
Gravity Sedimentation Systems ..	[] 8	[] 8	[] 8
Ion Exchange Systems	[] 9	[] 9	[] 9
Oil/Water Separation Equipment .	[] 10	[] 10	[] 10
Potable Water Treatment Systems	[] 11	[] 11	[] 11
Screens/Strainers	[] 12	[] 12	[] 12
Sewage Treatment Systems and Equipment	[] 13	[] 13	[] 13
Water Handling Products	[] 14	[] 14	[] 14
Water Purification Systems and Equipment	[] 15	[] 15	[] 15
OTHER (WRITE IN) _____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
NONE	[] 99	[] 99	[] 99

8b) In just the next three years, that is until December 31, 1993, which if any of the listed devices WILL your company be installing at any location in Canada? (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

8c) And in just the next ten years, that is until December 31, 1999, which if any of the listed devices do you expect your company will be installing at any location in Canada? (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

9a) Currently, which if any, of the listed types of devices to control SOLID WASTE POLLUTION does your company have installed at any location in Canada?
(MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

	QU. 9a Currently Have	QU. 9b Next 3 Yrs	QU. 9c Next 10 Yrs
Computer Hardware or Software Programs	[] 1	[] 1	[] 1
Incineration	[] 2	[] 2	[] 2
Recycling Systems and Equipment	[] 3	[] 3	[] 3
Liquid Waste Collection Systems and Equipment (including storage)	[] 4	[] 4	[] 4
Solid Waste Collection Systems and Equipment (including storage)	[] 5	[] 5	[] 5
Waste Disposal Systems and Equipment (including storage)	[] 6	[] 6	[] 6
Waste Handling Systems and Equipment	[] 7	[] 7	[] 7
Waste Separation Systems and Equipment	[] 8	[] 8	[] 8
OTHER (WRITE IN) _____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
NONE	[] 99	[] 99	[] 99

9b) In just the next three years, that is until December 31, 1993., which if any of the listed devices WILL your company be installing at any location in Canada?
(MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

9c) And in just the next ten years, that is until December 31, 1999, which if any of the listed devices do you expect your company will be installing at any location in Canada?
(MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

10a) Currently, which if any of the listed LAND MANAGEMENT PRACTICES or products does your company use to protect the environment at any location in Canada? (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

	QU. 10a Currently Use	QU. 10b Next 3 Yrs	QU. 10c Next 10 Yrs
Computer Hardware or Software Programs	[] 1	[] 1	[] 1
Agricultural Soil and Water Conservation	[] 2	[] 2	[] 2
Organic Agriculture	[] 3	[] 3	[] 3
Reforestation	[] 4	[] 4	[] 4
Fisheries Management	[] 5	[] 5	[] 5
Forestry Conservation and Protection	[] 6	[] 6	[] 6
Water Resource Planning	[] 7	[] 7	[] 7
Rural Land Management	[] 8	[] 8	[] 8
Flood Plain Control	[] 9	[] 9	[] 9
Pest Control	[] 10	[] 10	[] 10
OTHER (WRITE IN) _____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
NONE	[] 99	[] 99	[] 99

10b) In just the next three years, that is until December 31, 1993, which if any, of the listed land management practices WILL your company be implementing at any location in Canada? (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

10c) And in just the next ten years, that is until December 31, 1999, which if any of the listed land management practices do you expect your company will have to implement at any location in Canada? (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

11a) In addition to the actual devices used for the control of emissions, most treatment systems use various chemicals and measuring, monitoring instruments and control equipment. Currently, which if any, of the following chemical processes or monitoring equipment does your company use at any location in Canada?
(MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

	QU. 11a Currently Have	QU. 11b Next 3 Yrs	QU. 11c Next 10 Yrs
Chemicals For Pollution Control			
Absorbents/Adsorbents	[] 1	[] 1	[] 1
Agglomeration/Pelletizing	[] 2	[] 2	[] 2
Bacteria/Enzymes	[] 3	[] 3	[] 3
Cleaning Agents	[] 4	[] 4	[] 4
Corrosion/Scale Control	[] 5	[] 5	[] 5
Dust Control	[] 6	[] 6	[] 6
Water Treatment	[] 7	[] 7	[] 7
Measuring/Monitoring Equipment			
Air Quality Instruments	[] 8	[] 8	[] 8
Groundwater Instruments	[] 9	[] 9	[] 9
Water Quality Instruments	[] 10	[] 10	[] 10
Sampling Systems	[] 11	[] 11	[] 11
Combustion Controls	[] 12	[] 12	[] 12
Computer Controls	[] 13	[] 13	[] 13
Process Controls	[] 14	[] 14	[] 14
Sensors	[] 15	[] 15	[] 15
Data Acquisition Equipment ...	[] 16	[] 16	[] 16
Electrical Control Equipment .	[] 17	[] 17	[] 17
Scientific Research and Labs			
Analytical Instruments	[] 18	[] 18	[] 18
Bacteriological Supplies	[] 19	[] 19	[] 19
Calibration Equipment	[] 20	[] 20	[] 20
Environmental Chambers	[] 21	[] 21	[] 21
Laboratory Chemicals	[] 22	[] 22	[] 22
Lab Data Acquisition Systems .	[] 23	[] 23	[] 23
Laboratory Equipment	[] 24	[] 24	[] 24
Lab Reagents and Supplies	[] 25	[] 25	[] 25
OTHER (WRITE IN)	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
NONE	[] 99	[] 99	[] 99

11b) In just the next three years, that is until December 31, 1993 which if any, of the listed chemicals or measuring equipment WILL your company be installing at any location in Canada?
(MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

11c) And in just the next ten years, that is until December 31, 1999, which if any, of the listed chemicals or measuring equipment do you expect your company will be installing at any location in Canada? (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

12a) Now we would like you to consider the costs associated with environmental control procedures at your company. Listed below are a number of areas where your company may be incurring capital and operating costs directly related to environmental protection procedures. For each of the listed items, please indicate how much your company spent in FISCAL 1989 at all locations in Canada. (WRITE IN EXACT AMOUNT - IF NOTHING WAS SPENT, PLEASE WRITE IN ZERO "0")

	QU. 12a FISCAL 1989	QU. 12b FISCAL 1990	QU. 12c FISCAL 1992
CAPITAL EXPENDITURES			
Purchased Capital Equipment	$	$	$
Leased Capital Equipment	$	$	$
Physical Plant Modifications	$	$	$
OPERATING EXPENDITURES			
Supplies - eg. chemicals, filters, protective clothing and replacement parts	$	$	$
Salaries/ Wages	$	$	$
Training/ Retraining	$	$	$
Storage - Containers	$	$	$
Storage - Warehousing	$	$	$
Waste Disposal	$	$	$
Shipping	$	$	$
Equipment Maintenance & Servicing	$	$	$
Land Management Expenditures	$	$	$

12b) In FISCAL 1990, how much will your company spend on each of the listed items at all locations in Canada? (WRITE IN EXACT - AMOUNT - IF NOTHING, PLEASE WRITE IN ZERO "0")

12c) And what do you expect that your company will spend in FISCAL 1992 on each of the listed items at all locations in Canada? (WRITE IN EXACT AMOUNT - IF NOTHING, PLEASE WRITE IN ZERO "0")

13a) To the best of your knowledge, what percentage of your TOTAL FISCAL 1990 budget will be accounted for by OPERATING AND CAPITAL costs associated with environmental protection? (WRITE IN PERCENTAGE)

FISCAL 1990 OPERATING COSTS |__|__|__|%

FISCAL 1990 CAPITAL COSTS |__|__|__|%

13b) In FISCAL 1992, what percentage of your TOTAL budget do you estimate will be accounted for by OPERATING AND CAPITAL costs associated with environmental protection? (WRITE IN PERCENTAGE)

FISCAL 1992 OPERATING COSTS |__|__|__|%

FISCAL 1992 CAPITAL COSTS |__|__|__|%

13c) And in FISCAL 1999, what percentage of your TOTAL budget do you estimate will be accounted for by OPERATING AND CAPITAL costs associated with environmental protection? (WRITE IN PERCENTAGE)

FISCAL 1999 OPERATING COSTS |__|__|__|%

FISCAL 1999 CAPITAL COSTS |__|__|__|%

14a) In FISCAL 1989, how much did your company spend at all locations in Canada to adhere to current environmental protection regulations? Please include both capital expenditures and operating costs. (WRITE IN EXACT AMOUNT - IF NOTHING SPENT PLEASE WRITE IN ZERO "0")

$|___|,|___|,|___|

14b) And of this amount, approximately what percentage would you say was spent to meet environmental regulations set by Federal, Provincial and Municipal bodies? (WRITE IN PERCENTAGE - IF NOTHING SPENT, PLEASE ENTER ZERO "0")

Federal |__|__|__|%

Provincial |__|__|__|%

Municipal |__|__|__|%

15) How much did your company spend in FISCAL 1989 on environmental protection that EXCEEDED current regulated standards? (WRITE IN AMOUNT -- IF NOTHING PLEASE ENTER ZERO "0")

$|___|,|___|,|___|

16a) The cost to implement environmental control procedures can often be massive. Over just the past five years, which if any of the following methods has your company used to finance environmental equipment acquisition and operating costs? (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

	QU. 16a Past 5 Yrs	QU. 16b Next 10 Yrs
Short term bank debt	[] 1	[] 1
Long term bank debt	[] 2	[] 2
Commercial Paper	[] 3	[] 3
Long term bonds	[] 4	[] 4
Equity	[] 5	[] 5
Asset sales	[] 6	[] 6
Profit re-investment/cash flow.....	[] 7	[] 7
Government funds or grants from any level	[] 8	[] 8
OTHER (WRITE IN)	_____	_____
	_____	_____

16b) And in just the next ten years, which if any, of the listed methods do you expect your company will have to use to finance environmental equipment acquisition and operating costs? (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

17a) Has your company had to increase product costs to help recover the cost of environmental control procedures? (MARK ONE BOX ONLY)

Yes ..... [] 1 → ANSWER QU. 17b/c

No ..... [] 2 → GO TO QU.17c

17b) By what percentage has your product cost risen to cover environmental control procedures? (WRITE IN PERCENTAGE)

|__|__|__| %

17c) And in just the next five years, what percentage of the rise in your product cost will be directly attributable to environmental control procedures? (WRITE IN PERCENTAGE)

|__|__|__| %

18a) Has your company had to accept a lower profit margin to help recover the cost of environmental control procedures? (MARK ONE BOX ONLY)

Yes ..... [] 1→ANSWER QU 18b/c

No ..... [] 2→GO TO QU. 18c

18b) By what percentage has your profit margin fallen to cover environmental control procedures? (WRITE IN PERCENTAGE)

|__|__|__| %

18c) And in just the next five years, what percentage decline in your profit margin will be directly attributable to environmental control procedures? (WRITE IN PERCENTAGE)

|__|__|__| %

19a) Do you believe that current environmental standards have had a positive, negative or neutral effect on your company's CANADIAN competitive position? (MARK ONE BOX ONLY)

Positive effect ..... [] 1

Negative effect ..... [] 2

Neutral effect ..... [] 3

19b) And do you believe that current environmental standards have had a positive, negative or neutral effect on your company's INTERNATIONAL competitive position? (MARK ONE BOX ONLY)

Positive effect ..... [] 1

Negative effect ..... [] 2

Neutral effect ..... [] 3

Do not export ..... [] 4

19c) As Canadian society demands more environmental regulation and legislation, overall will this have a positive, negative or neutral effect on your company's competitive position? (MARK ONE BOX ONLY)

Positive effect ..... [] 1

Negative effect ..... [] 2

Neutral effect ..... [] 3

20a) In just the past two years, which if any of the following actions has your company taken or been involved in? (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

	QU 20a Past 2 Yrs	QU 20b Next 2 Yrs
Hired the services of an environmental consultant	[] 1	[] 1
Appointed a company official responsible for environmental affairs	[] 2	[] 2
Consulted/meet with environmental regulatory officials	[] 3	[] 3
Consulted/meet with environmental pressure groups/lobbies	[] 4	[] 4
Formed/joined an industry lobby group on environmental issues	[] 5	[] 5
Been subjected to an Environmental Assessment Report/Study	[] 6	[] 6
None of these	[] 7	[] 7

20b) In just the next two years, which if any, of the listed actions do you think your company will take or be involved in? (MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

21) In your opinion, who should be MOST responsible for implementing and/or regulating environmental control standards? (READ LIST - MARK AS MANY BOXES AS APPLY)

Business/Industry ..... [] 1

Municipal Government ..... [] 2

Provincial Government ..... [] 3

Federal Government ..... [] 4

22) Finally, environmental protection has become one of the most pressing issues facing Canadian society. In your opinion, what are the key issues and problems faced by Canadian business with regards to environmental protection? (PLEASE BE AS SPECIFIC AS POSSIBLE)

THANK YOU FOR YOUR TIME AND CO-OPERATION. PLEASE RETURN THE QUESTIONNAIRE IN THE STAMPED SELF-ADDRESSED ENVELOPE TODAY.

ENVIRONMENTAL STUDY
#4797/90

DUN & BRADSTREET CANADA
5770 HURONTARIO STREET
MISSISSAUGA, ONTARIO
L5R 3G5
(416) 568-6162

Good_____it's_____calling from Dun & Bradstreet. May I speak to (PERSON LISTED ON DMI OR CHIEF FINANCIAL OFFICER). IF UNAVAILABLE ARRANGE FOR A CALLBACK.

As you know, environmental issues and concerns have become more prevalent in our society. These issues and concerns have affected both the public and industry. Dun & Bradstreet is conducting a large scale study of the current and planned corporate expenditures for environmental control by Canadian business. We have randomly selected your company from our database of companies in your industry. Your participation is therefore crucial to the success of this research study. Any information that you provide will be held in strictest confidence.

1) How many business locations does your company have in Canada? (Include all branch locations, offices, plants, warehouses and distribution centres.
(DO NOT READ, CIRCLE ONE ONLY)

ONE.....1	SIX.....6
TWO.....2	SEVEN.....7
THREE.....3	EIGHT.....8
FOUR.....4	NINE.....9
FIVE.....5	TEN.....10

ELEVEN OR MORE_____
(WRITE IN NUMBER)

2) How many of your Canadian locations use or produce materials that may be harmful to the environment? This includes any raw material input, manufacturing process or by-product and final product that uses or produces substances that could cause air, water, or solid waste pollution.
(DO NOT READ, CIRCLE ONE ONLY)

ONE.....1	SIX.....6
TWO.....2	SEVEN.....7
THREE.....3	EIGHT.....8
FOUR.....4	NINE.....9
FIVE.....5	TEN.....10

ELEVEN OR MORE_____
(WRITE IN NUMBER)

(IF ONLY ONE LOCATION, SKIP TO QU.5, ALL OTHERS, CONTINUE WITH QU.3)

3a) In which provinces or territories does your company use or produce materials that may be harmful to the environment? (DO NOT READ, CIRCLE AS MANY AS APPLY)

NEWFOUNDLAND	1	__
PRINCE EDWARD ISLAND	2	__
NOVA SCOTIA	3	__
NEW BRUNSWICK	4	__
QUEBEC	5	__
ONTARIO	6	__
MANITOBA	7	__
SASKATCHEWAN	8	__
ALBERTA	9	__
BRITISH COLUMBIA	10	__
N.W. TERRITORIES	11	__
YUKON TERRITORY	12	__

3b) And how many locations in (PROV/TERR) use or produce materials that may be harmful to the environment? ——→

4) In the future which provinces or territories will you be adding new locations or facilities that will use or produce material that may be harmful to the environment? (DO NOT READ, CIRCLE AS MANY AS APPLY).

NEWFOUNDLAND	1	MANITOBA	7
PRINCE EDWARD ISLAND	2	SASKATCHEWAN	8
NOVA SCOTIA	3	ALBERTA	9
NEW BRUNSWICK	4	BRITISH COLUMBIA	10
QUEBEC	5	N.W. TERRITORIES	11
ONTARIO	6	YUKON TERRITORY	12

5) The discharge of substances harmful to the environment is typically divided into three groupings: air pollution, water pollution and solid waste. Land management practices may also be a source of environmental problems. Which type of discharge or problems does your company have to deal with, OR may have to deal with in the future? Is it..... (READ LIST, CIRCLE EITHER YES OR NO FOR EACH MENTION)

	NO	YES	
Air Pollution	1	2 ——→	Go to Qu.6
Water Pollution	1	2 ——→	Go to Qu.7
Solid Waste Pollution	1	2 ——→	Go to Qu.8
Land Management Practices	1	2 ——→	Go to Qu.9

AIR POLLUTION

6) Currently, which if any, of the following types of devices to control air pollution does your company have installed at any location in Canada?
(DO NOT READ LIST, CIRCLE AS MANY AS APPLY

	Qu.6a Currently Have	Qu.6b Next 3 yrs	Qu.6c Next 10 yrs
Absorption/Adsorption Systems	1	1	1
Air Handling Equipment	2	2	2
Catalytic Converters	3	3	3
Chemical Recovery Systems	4	4	4
Computer Hardware or Software Programs	5	5	5
Dust Collectors	6	6	6
Electrostatic Precipitators	7	7	7
Fabric Filters	8	8	8
Incinerators	9	9	9
Scrubbers-Dry	10	10	10
Scrubbers-Wet	11	11	11
OTHER (WRITE IN)	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
NONE	99	99	99

6b) In just the next three years,that is until December 31,1993, which if any of the following devices WILL your company be installing at any location in Canada?(DO NOT READ LIST, CIRCLE AS MANY AS APPLY

6c) And in just the next ten years, that is until December 31,1999, which if any of the following devices WILL your company be installing at any location in Canada? (DO NOT READ LIST, CIRCLE AS MANY AS APPLY)

WATER POLLUTION

7a) Currently, which if any, of the following types of devices to control WATER POLLUTION does your company have installed at any location in Canada? (DO NOT READ LIST. CIRCLE AS MANY AS APPLY)

	Qu.7a Currently Have	Qu.7b Next 3 yrs	Qu.7c Next 10 yrs
Aeration Systems	1	1	1
Biological Treatment Systems	2	2	2
Centrifuges	3	3	3
Chemical Feeding and Mixing Equipment	4	4	4
Chemical Recovery Systems	5	5	5
Computer Hardware or Software Programs	6	6	6
Filters	7	7	7
Gravity Sedimentation Systems	8	8	8
Ion Exchange Systems	9	9	9
Oil/Water Separation Equipment	10	10	10
Potable Water Treatment Systems	11	11	11
Screens/Strainers	12	12	12
Sewage Treatment Systems & Equipment	13	13	13
Water Handling Products	14	14	14
Water Purification Systems & Equipment	15	15	15
OTHER (WRITE IN)	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
NONE	99	99	99

7b) In just the next three years, that is until December 31,1993, which if any, of the following devices WILL your company be installing at any location in Canada?
(DO NOT READ LIST. CIRCLE AS MANY AS APPLY)

7c) And in just the next ten years, that is until December 31,1999, which if any of the following devices WILL your company be installing at any location in Canada?
(DO NOT READ LIST. CIRCLE AS MANY AS APPLY

SOLID WASTE POLLUTION

8a) Currently, which if any, of the following devices to control SOLID WASTE POLLUTION does your company have installed at any location in Canada?
(DO NOT READ LIST, CIRCLE AS MANY AS APPLY)

	Qu.8a Currently Have	Qu.8b Next 3 yrs	Qu.8c Next 10 yrs
Computer Hardware or Software	1	1	1
Incineration	2	2	2
Recycling Systems & Equipment	3	3	3
Liquid Waste Collection Systems & Equipment(including Storage)	4	4	4
Solid Waste Collection Systems & Equipment (including Storage)	5	5	5
Waste Disposal Systems & Equipment (including storage)	6	6	6
Waste Handling Systems & Equipment	7	7	7
Water Separation Systems & Equipment	8	8	8
OTHER (WRITE IN)	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
NONE	99	99	99

8b) In just the next three years that is until December 31,1993, which if any, of the following devices WILL your company be installing at any location in Canada? (DO NOT READ LIST, CIRCLE AS AS MANY AS APPLY)

8c) And, in just the next ten years,that is until December 31,1999 which if any of the following devices WILL your company be installing at any location in Canada? (DO NOT READ LIST, CIRCLE AS MANY AS APPLY

LAND MANAGEMENT PRACTICES

9a) Currently, which if any, of the following LAND MANAGEMENT PRACTICES or products does your company use to protect the environment at any location in Canada?
(DO NOT READ LIST, CIRCLE AS MANY AS APPLY)

	Qu.9a Currently Use	Qu.9b Next 3 yrs	Qu.9c Next 10 yrs
Computer Hardware or Software Programs	1	1	1
Agricultural Soil and Water Conservation Programs	2	2	2
Organic Agriculture	3	3	3
Reforestation	4	4	4
Fisheries Management	5	5	5
Forestry Conservation & Protection	6	6	6
Water Resource Planning	7	7	7
Rural Land Management	8	8	8
Flood Plain Control	9	9	9
Pest Control	10	10	10
OTHER (WRITE IN)	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
NONE	99	99	99

9a) In just the next three years, that is until December 31,1993, which if any, of the following LAND MANAGEMENT PRACTICES WILL your company be implementing at any location in Canada?
(DO NOT READ LIST, CIRCLE AS MANY AS APPLY)

9b) December 31,1999, which if any of the following LAND MANAGEMENT PRACTICES WILL your company be implementing at any location in Canada?
(DO NOT READ LIST, CIRCLE AS MANY AS MANY AS APPLY)

10a In addition to the actual devices used for the control of emmissions, most treatment systems use various chemicals and measuring, monitoring instruments and control equipment. Currently, which if any of the following chemical processes or monitoring equipment does your company use at any location in Canada?
(DO NOT READ LIST, CIRCLE AS MANY AS APPLY

	Qu.10a Currently Have	Qu.10b Next 3 yrs	Qu.10c Next 10 yrs
CHEMICALS FOR POLLUTION CONTROL			
Absorbents/Adsorbents	1	1	1
Agglomeration/Pelletizing	2	2	2
Bacteria/Enzymes	3	3	3
Cleaning Agents	4	4	4
Corrosion/Scale Control	5	5	5
Dust Control	6	6	6
Water Treatment	7	7	7
MEASURING/MONITORING EQUIPMENT			
Air Quality Instruments	8	8	8
Ground water Instruments	9	9	9
Water Quality Instruments	10	10	10
Sampling Systems	11	11	11
Combustion Controls	12	12	12
Computer Controls	13	13	13
Process Controls	14	14	14
Sensors	15	15	15
Data Acquisition Equipment	16	16	16
Electrical Control Equipment	17	17	17
SCIENTIFIC RESEARCH AND LABS			
Analytical Instruments	18	18	18
Bacteriological Supplies	19	19	19
Calibration Equipment	20	20	20
Environment Chambers	21	21	21
Laboratory Chemicals	22	22	22
Lab Data Acquisition Systems	23	23	23
Laboratory Equipment	24	24	24
Lab Reagents and Supplies	25	25	25
OTHER (WRITE IN)	_____	___	_____
	_____	___	_____
NONE	99	99	99

10b) In just the next three years, that is until December 31,1993, which if any, of the following chemicals or measuring equipment WILL your company be using at any location in Canada?
(DO NOT READ LIST, CIRCLE AS MANY AS APPLY)

10c) And, in just the next ten years, that is until December 31,1999, which if any, of the following chemicals or measuring equipment WILL your company be using at any location in Canada?
DO NOT READ LIST, CIRCLE AS MANY AS APPLY

11a) Now we would like you to consider the costs associated with environmental control procedures at your company. I will be reading a number of items where your company may be incurring capital and operating costs directly related to environmental protection procedures. For each of the items please tell me how much your company spent in Fiscal 1989 at all locations in Canada? (WRITE IN EXACT AMOUNT. IF NOTHING WAS SPENT, WRITE IN, ZERO "0")

	Q.11a Fiscal 1989	Qu.11b Fiscal 1990	Qu.11c Fiscal 1992
CAPITAL EXPENDITURES			
Purchased Capital Equipment			
Leased Capital Equipment			
Physical Plant Modifications			
OPERATING EXPENDITURES			
Supplies - eg chemicals, filters, protective clothing (and replacement parts).			
Salaries/ Wages			
Training/ Retraining			
Storage/ Containers			
Storage/ Warehousing			
Shipping			
Equipment Maintenance & Servicing			
Land Management Expenditures			

11b) In Fiscal 1990 how much will your company be spending in capital cost for the following items at all locations in Canada? (WRITE IN EXACT AMOUNT, DO NOT ASK ITEMS MENTIONED IN OPERATING EXPENDITURES. IF NOTHING, WRITE IN, ZERO "0"

11c) And, what do you expect your company to incur in Fiscal 1992 for both capital and operating costs for the following items at all locations in Canada? (WRITE IN EXACT AMOUNT, IF NOTHING WRITE IN ZERO, "0"

12a) To the best of your knowledge, what percentage of your TOTAL FISCAL 1989 budget was accounted for by OPERATING and CAPITAL costs associated with environmental protection? (WRITE IN PERCENTAGE)

FISCAL 1989 OPERATING COSTS |_|_|_| %

FISCAL 1989 CAPITAL COSTS |_|_|_| %

12b) In FISCAL 1992, what percentage of your TOTAL budget do you estimate will be accounted for by OPERATING AND CAPITAL costs associated with environmental protection? (WRITE IN PERCENTAGE)

FISCAL 1992 OPERATING COSTS |_|_|_| %

FISCAL 1992 CAPITAL COSTS |_|_|_| %

13) In FISCAL 1989, how much did your company spend at all locations in Canada to adhere to current environmental protection regulations? This would include both capital expenditures and operating costs. (WRITE IN EXACT AMOUNT - IF NOTHING SPENT, ENTER ZERO, "0")

$ |_|_|_|, |_|_|_|, |_|_|_|

IF NOTHING SPENT IN QU.13 SKIP TO QU.17a

14a) The cost to implement environmental control procedures can often be massive. Over just the past five years, which if any of the following methods has your company used to finance environmental equipment acquisitions and operating costs? (DO NOT READ LIST, CIRCLE AS MANY AS APPLY).

	Qu.14a Past 5 Years	Qu.14b Future
Short Term Bank Debt	1	1
Long Term Bank Debt	2	2
Commercial Paper	3	3
Long Term Bonds	4	4
Equity	5	5
Asset Sales	6	6
Profit Re-Investment/Cash Flow	7	7
Government Funds or Grants from Any Level	8	8
OTHER (WRITE IN)	_____	_____
	_____	_____

14b) And in the future, which if any of the following methods do you expect your company will have to use to finance environmental equipment acquisition and operating costs? DO NOT READ LIST, CIRCLE AS MANY AS APPLY).

15a) Has your company had to increase product costs to help recover the cost of environmental control procedures? (CIRCLE EITHER YES OR NO)

YES.....1 ⟶ Ask Qu.15 b/c

NO.....2 ⟶ Go to Qu.15c

15b) By what percentage has your product cost risen to cover environmental control procedures? (WRITE IN PERCENTAGE)

|_|_|_| %

15c) And, in the future, what percentage of the rise in your product cost will be directly attributable to environmental control procedures?

|_|_|_| %

16a) Has your company had to accept a low profit margin to help recover the cost of environmental control procedures? (CIRCLE EITHER YES OR NO)

YES.....1 ⟶ Ask Qu.16 b/c

NO.....2 ⟶ Go to Qu.16c

16b) By what percentage has your profit margin fallen to cover environmental control procedures? (WRITE IN PERCENTAGE)

|_|_|_| %

16c) And, in the future what percentage decline in your profit margin will be directly attributable to environmental control procedures? (WRITE IN PERCENTAGE)

|_|_|_| %

17a) Do you believe that current environmental standards have had a positive, negative or neutral effect on your company's CANADIAN competitive position? (DO NOT READ, CIRCLE ONE ONLY)

Positive Effect.....1

Negative Effect.....2

Neutral Effect.....3

17b) As Canadian society demands more environmental regulation and legislation, overall will this have a positive, negative, or neutral effect on your company's competitive position? (DO NOT READ CIRCLE ONE ONLY)

Positive Effect.....1

Negative Effect.....2

Neutral Effect.....3

18a) In just the past two years, which if any environmental activities (such as hiring the services of an environmental consultant having formed or joined an industrial lobby group involved with environmental issues) has your company taken or been involved in?
(DO NOT READ, CIRCLE AS MANY AS APPLY)

	Qu.18a Past 2 yrs	Qu.18b Next 2 yrs
Hired the services of an environment consultant	1	1
Appointed a company official responsible for environment affairs	2	2
Consulted/met with environmental regulatory officials	3	3
Consulted/met with environmental pressure groups/lobbies	4	4
Formed/joined an industry lobby group on environmental issues.	5	5
Been subjected to an environmental Assessment Report/Study	6	6
OTHER (WRITE IN)	_____	_____
	_____	_____

18b) In and in just the next two years, what environmental actions will your company take or be involved in?
(DO NOT READ, CIRCLE AS MANY AS APPLY)

19) In your opinion, who should be MOST responsible for implementing and/or regulating environmental control standards? (DO NOT READ, CIRCLE AS MANY AS APPLY)

BUSINESS/INDUSTRY.....1

MUNICIPAL GOVERNMENT.....2

PROVINCIAL GOVERNMENT.....3

FEDERAL GOVERNMENT.....4

20) Finally, environmental protection has become one of the most pressing issues facing Canadian society. In your opinion, what are the key issues and problems faced by Canadian business with regards to environmental protection?...what else?.....anything else?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Thank you for your time and co-operation!!!

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
ETUDE # 4797/90

DUN & BRADSTREET CANADA
5770 Hurontario Street
Mississauga, Ontario
L5R 3G5
(416) 568-6162
DOE/CAP-260-03908

1) Il nous faut, tout d'abord, quelques renseignements d'ordre général sur votre entreprise. Combien de sites commerciaux votre entreprise a-t-elle au Canada? Veuillez inclure tous les bureaux, toutes les usines, tous les entrepôts et tous les centres de distribution établis à des adresses différentes. (COCHEZ UNE SEULE CASE)

Un	[]	1	Six	[]	6
Deux	[]	2	Sept	[]	7
Trois	[]	3	Huit	[]	8
Quatre	[]	4	Neuf	[]	9
Cinq	[]	5	Dix	[]	10

Onze ou plus
(INSCRIVEZ LE NOMBRE) _____

2) Dans combien de vos sites canadiens utilise-t-on ou produit-on des matériaux qui peuvent être nuisibles à l'environnement? Ceci comprend toute consommation de matière première, procédé de fabrication ou sous-produit industriel et produit final qui utilise ou produit des substances qui pourraient causer la pollution de l'air, des eaux ou des déchets solides.

Un	[]	1	Six	[]	6
Deux	[]	2	Sept	[]	7
Trois	[]	3	Huit	[]	8
Quatre	[]	4	Neuf	[]	9
Cinq	[]	5	Dix	[]	10

Onze ou plus
(INSCRIVEZ LE NOMBRE) _____

S'IL N'Y A QU'UN SITE, VEUILLEZ PASSER À LA QUESTION 6; TOUS LES AUTRES, VEUILLEZ CONTINUER À LA QUESTION 3.

3a) Vous trouverez ci-dessous la liste des provinces et territoires du Canada. Veuillez indiquer pour chaque province ou territoire le nombre de sites où votre entreprise utilise ou produit des matériaux nuisibles à l'environnement. (VEUILLEZ INSCRIRE LE NOMBRE À LA LIGNE DE CHAQUE PROVINCE OU TERRITOIRE)

Terre-Neuve	____	[]	Manitoba	____	[]
Île-du-Prince-Édouard	____	[]	Saskatchewan	____	[]
Nouvelle-Écosse	____	[]	Alberta	____	[]
Nouveau-Brunswick	____	[]	Colombie-Britannique	____	[]
Québec	____	[]	Territoires du N.-O.	____	[]
Ontario	____	[]	Yukon	____	[]

3b) Veuillez indiquer les provinces ou territoires où votre entreprise pourrait, à l'avenir, établir de nouvelles installations qui utiliseront ou produiront des matériaux nuisibles à l'environnement. (COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

4) Bien que le besoin de procédures et de dispositifs pour la prévention de la pollution puisse être identifié au niveau local, dans votre entreprise, où se prend la décision finale en ce qui concerne les questions de prévention de la pollution et les dépenses que cela entraîne?

Décision finale prise
au niveau local ..... [] 1 PASSEZ À LA QU. 5a

Décision finale prise
au siège social canadien ..... [] 2 PASSEZ À LA QU. 5a

Décision finale prise
au siège social international . [] 3 PASSEZ À LA QU. 5b

5a) Et êtes-vous situé(e) au siège social canadien ou dans l'un des sites locaux? (COCHEZ UNE SEULE CASE)

Siège social ..... [] 1
Site local ..... [] 2
PASSEZ À LA QU. 6

5b) Dans quelle ville et dans quel pays se trouve votre siège social international? (VEUILLEZ INSCRIRE)

Ville: _____

Pays: _____

6) L'émission de substances nuisibles à l'environnement se divise en trois groupements qui sont notamment: la pollution de l'air, la pollution des eaux, et la pollution des déchets solides. Les pratiques de gestion des terres peuvent aussi être une source de problèmes pour l'environnement. Veuillez indiquer le type ou les types d'émission qui concerne(nt) actuellement votre entreprise, OU qui pourrai(en)t la concerner à l'avenir. (COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

Pollution de l'air ..... [] REPONDEZ À LA QU. 7

Pollution des eaux ..... [] REPONDEZ À LA QU. 8

Pollution des déchets solides . [] REPONDEZ À LA QU. 9

Pratiques de gestion des terres [] REPONDEZ À LA QU. 10

7a) Parmi les types de dispositifs pour la prévention de la POLLUTION DE L'AIR qui figurent sur la liste ci-dessous, quels sont ceux, s'il y a lieu, que votre entreprise a installés à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

	QU. 7a A actuellement	QU. 7b D'ici 3 ans	QU. 7c D'ici 10 ans
Systèmes d'absorption/ d'adsorption	[] 1	[] 1	[] 1
Matériel d'aménagement de l'air ..	[] 2	[] 2	[] 2
Convertisseurs catalytiques	[] 3	[] 3	[] 3
Systèmes de récupération chimique.	[] 4	[] 4	[] 4
Matériel informatique ou progiciels d'ordinateur	[] 5	[] 5	[] 5
Collecteurs de poussière	[] 6	[] 6	[] 6
Précipitateurs électrostatiques ..	[] 7	[] 7	[] 7
Filtres en toile	[] 8	[] 8	[] 8
Incinérateurs	[] 9	[] 9	[] 9
Séparateurs/épurateurs secs	[] 10	[] 10	[] 10
Séparateurs/épurateurs à voie humide	[] 11.	[] 11	[] 11
AUTRE (INSCRIVEZ) _____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
AUCUN	[] 99	[] 99	[] 99

7b) Au cours des trois prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1993, lesquels des dispositifs de la liste votre entreprise VA-T-ELLE installer, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

7c) Au cours des dix prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1999, lesquels des dispositifs de la liste estimez-vous que votre entreprise installera, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

8a) Parmi les types de dispositifs pour la prévention de la POLLUTION DES EAUX qui figurent sur la liste ci-dessous, quels sont ceux, s'il y a lieu, que votre entreprise a installés à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

	QU. 8a A actuellement	QU. 8b D'ici 3 ans	QU. 8c D'ici 10 ans
Systèmes d'aération	[] 1	[] 1	[] 1
Systèmes de traitement biologique	[] 2	[] 2	[] 2
Centrifugeuses	[] 3	[] 3	[] 3
Doseur et mélangeur chimique	[] 4	[] 4	[] 4
Systèmes de récupération chimique	[] 5	[] 5	[] 5
Matériel informatique ou progiciels d'ordinateur	[] 6	[] 6	[] 6
Filtres	[] 7	[] 7	[] 7
Systèmes de sédimentation par gravité	[] 8	[] 8	[] 8
Systèmes d'échanges d'ions	[] 9	[] 9	[] 9
Matériel de séparation eau-huile	[] 10	[] 10	[] 10
Systèmes de traitement d'eau potable	[] 11	[] 11	[] 11
Tamis/cribles	[] 12	[] 12	[] 12
Réseau et installation de traitement/d'assainissement/d'épuration des eaux usees/d'égout	[] 13	[] 13	[] 13
Produits d'aménagement des eaux	[] 14	[] 14	[] 14
Systèmes et installations de traitement/d'épuration des eaux	[] 15	[] 15	[] 15
AUTRE (INSCRIVEZ) _____	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
AUCUN	[] 99	[] 99	[] 99

8b) Au cours des trois prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1993, lesquels des dispositifs de la liste votre entreprise VA-T-ELLE installer, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

8c) Au cours des dix prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1999, lesquels des dispositifs de la liste estimez-vous que votre entreprise installera, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

9a) Parmi les types de dispositifs pour la prévention de la POLLUTION DES DÉCHETS SOLIDES qui figurent sur la liste ci-dessous, quels sont ceux, s'il y a lieu, que votre entreprise a installés à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES).

	QU. 9a A actuellement	QU. 9b D'ici 3 ans	QU. 9c D'ici 10 ans
Matériel informatique ou progiciels d'ordinateur	[] 1	[] 1	[] 1
Incinération	[] 2	[] 2	[] 2
Systèmes et installations de recyclage	[] 3	[] 3	[] 3
Systèmes et installations de collection de déchets liquides (y compris stockage/réservoirs).	[] 4	[] 4	[] 4
Systèmes et installations de collection de déchets/résidus solides (y compris stockage) ...	[] 5	[] 5	[] 5
Systèmes et installations d'évacuation/d'élimination de déchets (y compris stockage) ...	[] 6	[] 6	[] 6
Systèmes et installations de manutention des déchets	[] 7	[] 7	[] 7
Systèmes et installations de séparation des déchets	[] 8	[] 8	[] 8
AUTRE (INSCRIVEZ) _____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
AUCUN	[] 99	[] 99	[] 99

9b) Au cours des trois prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1993, lesquels des dispositifs de la liste votre entreprise VA-T-ELLE installer, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

9c) Au cours des dix prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1999, lesquels des dispositifs de la liste estimez-vous que votre entreprise installera, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

10a) Parmi les types de PRATIQUES DE GESTION DES TERRES ou de PRODUITS POUR LA GESTION DES TERRES qui figurent sur la liste ci-dessous, quels sont ceux, s'il y a lieu, que votre entreprise utilise pour protéger l'environnement à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

	QU. 10a Utilise actuellement	QU. 10b D'ici 3 ans	QU. 10c D'ici 10 ans
Matériel informatique ou progiciels d'ordinateur	[] 1	[] 1	[] 1
Conservation des terrains agricoles et des eaux	[] 2	[] 2	[] 2
Agriculture organique	[] 3	[] 3	[] 3
Reboisement	[] 4	[] 4	[] 4
Gestion de la pêche/pêcherie	[] 5	[] 5	[] 5
Conservation et protection forestières	[] 6	[] 6	[] 6
Planification des ressources hydrauliques (en eau)	[] 7	[] 7	[] 7
Gestion des terres rurales	[] 8	[] 8	[] 8
Aménagement des zones inondables .	[] 9	[] 9	[] 9
Lutte contre les parasites	[] 10	[] 10	[] 10
AUTRE (INSCRIVEZ) _____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
AUCUN	[] 99	[] 99	[] 99

10b) Au cours des trois prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1993, lesquelles des pratiques de gestion des terres de la liste votre entreprise VA-T-ELLE amener à exécution, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens?
(COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

10c) Au cours des dix prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1999, lesquelles des pratiques de gestion des terres de la liste estimez-vous que votre entreprise amènera à exécution, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens?
(COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

11a) En plus des dispositifs utilisés pour le contrôle des émissions, la plupart des systèmes de traitement utilisent divers produits chimiques, instruments de mesure et de surveillance ainsi que du matériel régulateur. Parmi les types de procédés chimiques ou d'installations de surveillance de la liste suivante, quels sont ceux, s'il y a lieu, que votre entreprise utilise à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens?
(COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

Produits chimiques pour la prévention de la pollution	QU. 11a Utilise actuellement	QU. 11b D'ici 3 ans	QU. 11c D'ici 10 ans
Agents d'absorption/d'adsorption	[] 1	[] 1	[] 1
Granulation/formation de nodules	[] 2	[] 2	[] 2
Bactéries/enzymes	[] 3	[] 3	[] 3
Agents d'épuration	[] 4	[] 4	[] 4
Protection anti-corrosion/ anti-incrustation	[] 5	[] 5	[] 5
Contrôle des poussières	[] 6	[] 6	[] 6
Traitement de l'eau	[] 7	[] 7	[] 7
Matériel pour installation de mesure de surveillance			
Instruments de surveillance/de mesure de la qualité de l'air	[] 8	[] 8	[] 8
Instruments de surveillance/de mesure de la nappe d'eau souterraine	[] 9	[] 9	[] 9
Instruments d'aménagement de la qualité des eaux	[] 10	[] 10	[] 10
Systèmes de prélèvement d'échantillons	[] 11	[] 11	[] 11
Contrôles de la combustion	[] 12	[] 12	[] 12
Contrôles par ordinateur	[] 13	[] 13	[] 13
Contrôles des processus	[] 14	[] 14	[] 14
Détecteurs	[] 15	[] 15	[] 15
Système d'acquisition de données	[] 16	[] 16	[] 16
Installation de réglage/contrôle électrique	[] 17	[] 17	[] 17
Recherche et laboratoires scientifiques			
Instruments d'analyse	[] 18	[] 18	[] 18
Matériel bactériologique	[] 19	[] 19	[] 19
Matériel d'étalonnage	[] 20	[] 20	[] 20
Chambres à environnement contrôlé ...	[] 21	[] 21	[] 21
Produits chimiques de laboratoire ...	[] 22	[] 22	[] 22
Systèmes de saisie de données de laboratoire	[] 23	[] 23	[] 23
Installations de laboratoire	[] 24	[] 24	[] 24
Réactifs & fournitures de laboratoire	[] 25	[] 25	[] 25
AUTRE (INSCRIVEZ) _____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
AUCUN	[] 99	[] 99	[] 99

11b) Au cours des trois prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1993, lesquels des produits chimiques ou instruments de mesure de la liste votre entreprise VA-T-ELLE installer, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens?
(COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

11c) Au cours des dix prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1999, lesquels des produits chimiques ou instruments de mesure de la liste estimez-vous que votre entreprise installera, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens?
(COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

12a) Nous voudrions maintenant que vous examiniez les frais associés aux procédures de contrôle de l'environnement dans votre entreprise. Vous trouverez ci-dessous un certain nombre de domaines dans lesquels votre entreprise pourrait encourir des dépenses en capital et des frais d'exploitation directement reliés aux procédures de protection de l'environnement. Pour chacun des articles ci-dessous, veuillez indiquer combien votre entreprise a dépensé au cours de l'EXERCICE 1989 dans tous ses sites canadiens. (INSCRIVEZ LE MONTANT EXACT - SI RIEN N'A ETE DEPENSE, VEUILLEZ INSCRIRE ZERO "0")

	QU. 12a EXERCICE 1989	QU. 12b EXERCICE 1990	QU. 12c EXERCICE 1992
DEPENSES EN CAPITAL			
Achat de biens d'équipement	$	$	$
Location de biens d'équipement	$	$	$
Frais de réaménagement de l'usine	$	$	$
DEPENSES D'EXPLOITATION			
Fournitures - ex. produits chimiques, filtres, vêtements de protection et pièces de rechange	$	$	$
Salaires/ Charges sociales	$	$	$
Formation/ Recyclage	$	$	$
Stockage - Conteneurs	$	$	$
Stockage - Entrepôts	$	$	$
Décharge/ destruction des déchets	$	$	$
Acheminement	$	$	$
Entretien, révision des installations	$	$	$
Frais de gestion des terres	$	$	$

12b) Au cours de l'EXERCICE 1990, combien votre entreprise dépensera-t-elle pour chacun des articles ci-dessus dans tous ses sites canadiens? (INSCRIVEZ LE MONTANT EXACT - SI RIEN, VEUILLEZ INSCRIRE ZERO "0")

12c) Quelle est votre estimation de ce que votre entreprise dépensera au cours de l'EXERCICE 1992 pour chacun des articles ci-dessus dans tous ses sites canadiens? (INSCRIVEZ LE MONTANT EXACT - SI RIEN, VEUILLEZ INSCRIRE ZERO "0")

13a) À votre connaissance, quel pourcentage de votre budget TOTAL pour l'EXERCICE 1990 sera comptabilisé pour les FRAIS D'EXPLOITATION ET LES DEPENSES EN CAPITAL reliés à la protection de l'environnement? (INSCRIVEZ LE POURCENTAGE)

EXERCICE 1990 - FRAIS D'EXPLOITATION ____ %

EXERCICE 1990 - DEPENSES EN CAPITAL ____ %

13b) Pour l'EXERCICE 1992, quelle est votre estimation du pourcentage de votre budget TOTAL qui sera comptabilisé pour les FRAIS D'EXPLOITATION ET LES DEPENSES EN CAPITAL reliés à la protection de l'environnement? (INSCRIVEZ LE POURCENTAGE)

EXERCICE 1992 - FRAIS D'EXPLOITATION ____ %

EXERCICE 1992 - DEPENSES EN CAPITAL ____ %

13c) Pour l'EXERCICE 1999, quelle est votre estimation du pourcentage de votre budget TOTAL qui sera comptabilisé pour les FRAIS D'EXPLOITATION ET LES DEPENSES EN CAPITAL reliés à la protection de l'environnement? (INSCRIVEZ LE POURCENTAGE)

EXERCICE 1999 - FRAIS D'EXPLOITATION ____ %

EXERCICE 1999 - DEPENSES EN CAPITAL ____ %

14a) Pour l'EXERCICE 1989, combien votre entreprise a-t-elle dépensé dans tous ses sites canadiens afin d'obéir aux réglements actuels pour la protection de l'environnement? Veuillez compter aussi bien les dépenses en capital que les frais d'exploitation. (INSCRIVEZ LE MONTANT EXACT - SI RIEN N'A ETE DEPENSE, VEUILLEZ INSCRIRE ZERO "0")

____ ____ ____ $

14b) D'après vous, quel pourcentage approximatif de ce montant a été dépensé pour satisfaire aux réglements établis aux niveaux fédéral, provincial et municipal pour la protection de l'environnement? (INSCRIVEZ LE POURCENTAGE - SI RIEN N'A ETE DEPENSE, VEUILLEZ INSCRIRE ZERO "0")

Fédéral ____ %

Provincial ____ %

Municipal ____ %

15) Au cours de l'EXERCICE 1989, combien votre entreprise a-t-elle dépensé pour la protection de l'environnement EN PLUS de ce qu'exigent les normes actuellement en vigueur? (INSCRIVEZ LE MONTANT EXACT - SI RIEN N'A ETE DEPENSE, VEUILLEZ INSCRIRE ZERO "0")

____ ____ ____ $

16a) L'exécution des procédures de contrôle de l'environnement peut souvent coûter un prix énorme. Au cours des cinq dernières années seulement, lesquelles des méthodes suivantes votre entreprise a-t-elle utilisées, s'il y a lieu, pour financer, non seulement l'acquisition d'installations ou d'équipement de protection de l'environnement, mais aussi les frais de fonctionnement? (COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

	QU. 16a 5 dernières années	QU.16b 10 prochaines années
Emprunt bancaire à court terme ..	[] 1	[] 1
Emprunt bancaire à long terme ...	[] 2	[] 2
Effet financier	[] 3	[] 3
Obligations à long terme	[] 4	[] 4
Capitaux propres	[] 5	[] 5
Ventes de biens	[] 6	[] 6
Bénéfices réinvestis/fonds autogénérés	[] 7	[] 7
Fonds ou subventions du gouvernement à tous les niveaux	[] 8	[] 8
AUTRE (INSCRIVEZ)	_____	_____
	_____	_____

16b) Et au cours des dix prochaines années seulement, lesquelles des méthodes de la liste estimez-vous que votre entreprise devra utiliser, s'il y a lieu, pour financer l'acquisition d'installations ou d'équipement de protection de l'environnement, et les frais d'exploitation? (COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

17a) Votre entreprise a-t-elle dû augmenter les frais incorporables pour aider à recouvrer le coût des procédures de contrôle de l'environnement? (COCHEZ UNE SEULE CASE)

Oui ..... [] 1 REPONDEZ À LA QU. 17b/c

Non ..... [] 2 PASSEZ À LA QU. 17c

17b) Par quel pourcentage vos frais incorporables ont-ils été augmentés pour couvrir les procédures de contrôle de l'environnement? (INSCRIVEZ LE POURCENTAGE)

|_|_|_| %

17c) Et au cours des cinq prochaines années, quel pourcentage de l'augmentation de vos frais incorporables sera directement attribuable aux procédures de contrôle de l'environnement? (INSCRIVEZ LE POURCENTAGE)

|_|_|_| %

18a) Votre entreprise a-t-elle dû accepter une marge de profits moins élevée pour aider à recouvrer le coût des procédures de contrôle de l'environnement? (COCHEZ UNE SEULE CASE)

Oui ..... [] 1 ⟶ RÉPONDEZ À LA QU.18b/c

Non ..... [] 2 ⟶ PASSEZ À LA QU. 18c

18b) Par quel pourcentage votre marge de profits a-t-elle été baissée pour couvrir le coût des procédures de contrôle de l'environnement? (INSCRIVEZ LE POURCENTAGE)

[ ][ ][ ] %

18c) Et au cours des cinq prochaines années seulement, quel pourcentage de la baisse de votre marge de profits sera directement attribuable aux procédures de contrôle de l'environnement? (INSCRIVEZ LE POURCENTAGE)

[ ][ ][ ] %

19a) Pensez-vous que les normes de qualité de l'environnement actuelles ont eu un effet positif, négatif ou neutre sur la position concurrentielle CANADIENNE de votre entreprise? (COCHEZ UNE SEULE CASE)

Effet positif ..... [] 1

Effet négatif ..... [] 2

Effet neutre ..... [] 3

19b) Et pensez-vous que les normes de qualité de l'environnement actuelles ont eu un effet positif, négatif ou neutre sur la position concurrentielle INTERNATIONALE de votre entreprise? (COCHEZ UNE SEULE CASE)

Effet positif ..... [] 1

Effet négatif ..... [] 2

Effet neutre ..... [] 3

N'exporte pas ..... [] 4

19c) Comme la société canadienne exige davantage de règlements et de lois pour la protection de l'environnement, est-ce que, d'une manière générale, cela aura un effet positif, négatif ou neutre sur la position concurrentielle de votre entreprise? (COCHEZ UNE SEULE CASE)

Effet positif ..... [] 1

Effet négatif ..... [] 2

Effet neutre ..... [] 3

20a) Au cours des deux dernières années seulement, lesquelles des mesures suivantes votre compagnie a-t-elle prises, ou auxquelles de ces mesures a-t-elle pris part, s'il y a lieu?
(COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

	QU. 20a Depuis 2 ans	QU. 20b D'ici 2 ans
Engagé les services d'un expert-conseil en matière d'environnement	[] 1	[] 1
Nommé un des dirigeants de la compagnie responsable des questions d'environnement	[] 2	[] 2
Consulté/rencontré des officiels chargés des réglements concernant l'environnement	[] 3	[] 3
Consulté/rencontré des lobbies/ groupes de pression pour l'environnement	[] 4	[] 4
Formé/rejoint un lobby/groupe de pression dans votre industrie pour les questions d'environnement	[] 5	[] 5
Fait l'objet d'un rapport/d'une étude d'évaluation de pollution de l'environnement	[] 6	[] 6
Aucune de ces mesures	[] 7	[] 7

20b) D'ici deux ans seulement, lesquelles des mesures de la liste votre compagnie prendra-t-elle, s'il y a lieu, ou auxquelles de ces mesures prendra-t-elle part?
(COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

21) À votre avis, qui devrait être LE PLUS responsable d'exécuter et/ou de fixer les normes pour le contrôle de l'environnement?
(LISEZ LA LISTE - COCHEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

Commerce/industrie ..... [] 1

Gouvernement municipal ..... [] 2

Gouvernement provincial ..... [] 3

Gouvernement fédéral ..... [] 4

22) Finalement, la protection de l'environnement est devenue l'une des questions les plus pressantes auxquelles la société canadienne doit faire face. Quelles sont, à votre avis, les questions et les difficultés cruciales auxquelles le monde canadien des affaires doit faire face en ce qui concerne la protection de l'environnement? (VEUILLEZ DONNER UNE REPONSE AUSSI PRECISE QUE POSSIBLE)

MERCI BEAUCOUP DE NOUS AVOIR ACCORDE VOTRE TEMPS ET VOS EFFORTS. VEUILLEZ, DÈS AUJOURD'HUI, RENVOYER LE QUESTIONNAIRE DANS L'ENVELOPPE-REPONSE AFFRANCHIE.

ETUDE SUR L'ENVIRONNEMENT
ETUDE # 4797/90

DUN & BRADSTREET CANADA
5770 Hurontario Street
Mississauga, Ontario
L5R 3G5
(416) 568-6162

Bonjour (Bonsoir). Je m'appelle _____ et je vous téléphone de la part de Dun & Bradstreet. Puis-je parler à (PERSONNE DU DMI OU LE PRESIDENT DIRECTEUR DES FINANCES). SI CETTE PERSONNE N'EST PAS DISPONIBLE, FIXEZ UN RENDEZ-VOUS DE RAPPEL.

Comme vous le savez, les questions et les préoccupations concernant l'environnement sont de plus en plus répandues et pressantes dans notre société. Ces questions et ces préoccupations ont affecté aussi bien le public en général que les industries. Dun & Bradstreet mène une enquête de grande envergure concernant les dépenses encourues ou à encourir par les entreprises canadiennes pour la protection de l'environnement. Nous avons sélectionné votre entreprise au hasard, dans notre base de données, comme représentante des entreprises de votre industrie. Votre participation est par conséquent d'une importance capitale pour le succès de ces travaux de recherche. Tous les renseignements que vous nous fournirez seront traités de la façon la plus strictement confidentielle.

1) Combien de sites commerciaux votre entreprise a-t-elle au Canada? Veuillez inclure toutes vos succursales, tous vos bureaux, toutes vos usines, tous vos entrepôts et tous vos centres de distribution.
(NE LISEZ PAS, ENCERCLEZ UN SEUL CODE)

UN.....	1	SIX.....	6
DEUX.....	2	SEPT.....	7
TROIS.....	3	HUIT.....	8
QUATRE.....	4	NEUF.....	9
CINQ.....	5	DIX.....	10
ONZE OU PLUS	_____		

(INSCRIVEZ LE NOMBRE)

2) Dans combien de vos sites canadiens utilise-t-on ou produit-on des matériaux qui peuvent être nuisibles à l'environnement? Ceci comprend toute consommation de matière première, procédé de fabrication ou sous-produit industriel et produit final qui utilise ou produit des substances qui pourraient causer la pollution de l'air, des eaux ou par les déchets solides.
(NE LISEZ PAS, ENCERCLEZ UN SEUL CODE)

UN.....	1	SIX.....	6
DEUX.....	2	SEPT.....	7
TROIS.....	3	HUIT.....	8
QUATRE.....	4	NEUF.....	9
CINQ.....	5	DIX.....	10
ONZE OU PLUS	_____		

(INSCRIVEZ LE NOMBRE)

(S'IL N'Y A QU'UN SITE, PASSEZ À LA QU.5; TOUS LES AUTRES, CONTINUEZ A LA QU.3)

3a) Dans quelles provinces ou dans quels territoires votre entreprise utilise-t-elle ou produit-elle des matériaux qui peuvent être nuisibles à l'environnement?
(NE LISEZ PAS. ENCERCLEZ TOUS LES CODES PERTINENTS)

TERRE-NEUVE	1	!_!_!_!
ÎLE-DU-PRINCE-EDOUARD	2	!_!_!_!
NOUVELLE-ECOSSE	3	!_!_!_!
NOUVEAU-BRUNSWICK	4	!_!_!_!
QUEBEC	5	!_!_!_!
ONTARIO	6	!_!_!_!
MANITOBA	7	!_!_!_!
SASKATCHEWAN	8	!_!_!_!
ALBERTA	9	!_!_!_!
COLOMBIE-BRITANNIQUE	10	!_!_!_!
TERRITOIRES DU N.-O	11	!_!_!_!
TERRITOIRE DU YUKON	12	!_!_!_!

3b) Et dans combien de vos sites de/du/des (PROV/TERR) utilise-t-on ou produit-on des matériaux qui peuvent être nuisibles à l'environnement? ——→

4) À l'avenir, dans quelles provinces ou dans quels territoires ajouterez-vous de nouveaux sites ou de nouvelles installations où l'on utilisera ou produira des matériaux qui peuvent être nuisibles à l'environnement?
(NE LISEZ PAS; ENCERCLEZ TOUS LES CODES PERTINENTS)

TERRE-NEUVE	1	MANITOBA	7
ÎLE-DU-PRINCE-EDOUARD	2	SASKATCHEWAN	8
NOUVELLE-ECOSSE	3	ALBERTA	9
NOUVEAU-BRUNSWICK	4	COLOMBIE-BRITANNIQUE	10
QUEBEC	5	TERRITOIRES DU N.-O	11
ONTARIO	6	TERRITOIRE DU YUKON	12

5) La décharge de substances nuisibles à l'environnement se divise en trois groupes qui sont notamment: la pollution de l'air, la pollution des eaux, et les déchets solides. Les pratiques de gestion des terres peuvent aussi être une source de problèmes pour l'environnement. À quel type de décharge ou de problèmes votre entreprise doit-elle faire face à l'heure actuelle, OU pourrait-elle faire face à l'avenir? S'agit-il de... (LISEZ LA LISTE; ENCERCLEZ SOIT OUI, SOIT NON À CHAQUE MENTION)

	NON	OUI	
Pollution de l'air	1	2	——→ Passez à 6
Pollution des eaux	1	2	——→ Passez à 7
Pollution par déchets solides	1	2	——→ Passez à 8
Pratiques de gestion des terres	1	2	——→ Passez à 9

POLLUTION DE L'AIR

6a) À l'heure actuelle, parmi les types suivants de dispositifs pour la prévention de la POLLUTION DE L'AIR, quels sont ceux, s'il y a lieu, que votre entreprise a installés à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE, ENCERCLEZ TOUS LES CODES PERTINENTS)

	QU. 6a À actuellement	QU. 6b D'ici 3 ans	QU. 6c D'ici 10 ans
Systèmes d'absorption/d'adsorption	1	1	1
Matériel d'aménagement de l'air	2	2	2
Convertisseurs catalytiques	3	3	3
Systèmes de récupération chimique	4	4	4
Matériel informatique ou progiciels d'ordinateur	5	5	5
Collecteurs de poussière	6	6	6
Précipitateurs électrostatiques	7	7	7
Filtres en toile	8	8	8
Incinérateurs	9	9	9
Séparateurs/épurateurs secs	10	10	10
Séparateurs/épurateurs à voie humide	11	11	11
AUTRE (INSCRIVEZ) _____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
AUCUN	99	99	99

6b) Au cours des trois prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1993, lesquels des dispositifs suivants votre entreprise VA-T-ELLE installer, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE, ENCERCLEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

6c) Au cours des dix prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1999, lesquels des dispositifs suivants votre entreprise VA-T-ELLE installer, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE, ENCERCLEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

POLLUTION DES EAUX

7a) À l'heure actuelle, parmi les types suivants de dispositifs pour la prévention de la POLLUTION DES EAUX, quels sont ceux, s'il y a lieu, que votre entreprise a installés à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE, ENCERCLEZ TOUS LES CODES PERTINENTS)

	QU. 7a À actuellement	QU. 7b D'ici 3 ans	QU. 7c D'ici 10 ans
Systèmes d'aération	1	1	1
Systèmes de traitement biologique	2	2	2
Centrifugeuses	3	3	3
Doseur et mélangeur chimique	4	4	4
Systèmes de récupération chimique	5	5	5
Matériel informatique ou progiciels d'ordinateur	6	6	6
Filtres	7	7	7
Systèmes de sédimentation par gravité	8	8	8
Systèmes d'échanges d'ions	9	9	9
Matériel de séparation eau/huile	10	10	10
Systèmes de traitement d'eau potable	11	11	11
Tamis/cribles	12	12	12
Réseau et installation de traitement/ d'assainissement/d'épuration des eaux usées/d'égout	13	13	13
Produits d'aménagement des eaux	14	14	14
Systèmes et installations de traitement/d'épuration des eaux	15	15	15
AUTRE (INSCRIVEZ) _____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
AUCUN	99	99	99

7b) Au cours des trois prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1993, lesquels des dispositifs suivants votre entreprise VA-T-ELLE installer, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE, ENCERCLEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

7c) Au cours des dix prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1999, lesquels des dispositifs suivants votre entreprise VA-T-ELLE installer, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE, ENCERCLEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

POLLUTION PAR DECHETS SOLIDES

8a) À l'heure actuelle, parmi les types suivants de dispositifs pour la prévention de la POLLUTION PAR DECHETS SOLIDES, quels sont ceux, s'il y a lieu, que votre entreprise a installés à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE. ENCERCLEZ TOUS LES CODES PERTINENTS)

	QU. 8a À actuellement	QU. 8b D'ici 3 ans	QU. 8c D'ici 10 ans
Matériel informatique ou progiciels d'ordinateur	1	1	1
Incinération	2	2	2
Systèmes & installations de recyclage	3	3	3
Systèmes & installations de collection de déchets liquides (y compris stockage/réservoirs)	4	4	4
Systèmes & installations de collection de déchets/résidus solides (y compris stockage)	5	5	5
Systèmes & installations d'évacuation/ d'élimination de déchets (y compris stockage)	6	6	6
Systèmes & installations de manutention des déchets	7	7	7
Systèmes & installations de séparation des eaux	8	8	8
AUTRE (INSCRIVEZ) _____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
AUCUN	99	99	99

8b) Au cours des trois prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1993, lesquels des dispositifs suivants votre entreprise VA-T-ELLE installer, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE. ENCERCLEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

8c) Au cours des dix prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1999, lesquels des dispositifs suivants votre entreprise VA-T-ELLE installer, s'il y a lieu, à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE. ENCERCLEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

PRATIQUES DE GESTION DES TERRES

9a) Parmi les types de PRATIQUES DE GESTION DES TERRES ou de PRODUITS POUR LA GESTION DES TERRES suivants, quels sont ceux, s'il y a lieu, que votre entreprise utilise pour protéger l'environnement à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE. ENCERCLEZ TOUS LES CODES PERTINENTS)

	QU. 9a Utilise actuellement	QU. 9b D'ici 3 ans	QU. 9c D'ici 10 ans
Matériel informatique ou progiciels d'ordinateur	1	1	1
Programmes de conservation des terrains agricoles et des eaux	2	2	2
Agriculture organique	3	3	3
Reboisement	4	4	4
Gestion de la pêche/pêcherie	5	5	5
Conservation & protection forestières	6	6	6
Planification des ressources hydrauliques (en eau)	7	7	7
Gestion des terres rurales	8	8	8
Aménagement des zones inondables	9	9	9
Lutte contre les parasites	10	10	10
AUTRE (INSCRIVEZ)	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
AUCUN	99	99	99

9b) Au cours des trois prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1993, lesquelles des PRATIQUES DE GESTION DES TERRES suivantes votre entreprise VA-T-ELLE amener à exécution, s'il y a lieu, à l'un ou à l'autre de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE. ENCERCLEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

9c) Au cours des dix prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1999, lesquelles des PRATIQUES DE GESTION DES TERRES suivantes votre entreprise VA-T-ELLE amener à exécution, s'il y a lieu, à l'un ou à l'autre de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE. ENCERCLEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

10a) En plus des dispositifs utilisés pour le contrôle des émissions, la plupart des systèmes de traitement utilisent divers produits chimiques, instruments de mesure et de surveillance ainsi que du matériel régulateur. Parmi les types de procédés chimiques ou d'installations de surveillance de la liste suivante, quels sont ceux, s'il y a lieu, que votre entreprise utilise à l'un ou à plusieurs de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE; ENCERCLEZ TOUS LES CODES PERTINENTS)

PRODUITS CHIMIQUES POUR LA PREVENTION DE LA POLLUTION	QU. 10a Utilise actuellement	QU. 10b D'ici 3 ans	QU. 10c D'ici 10 ans
Agents d'absorption/d'adsorption	1	1	1
Granulation/formation de nodules	2	2	2
Bactéries/enzymes	3	3	3
Agents d'épuration	4	4	4
Protection anti-corrosion/ anti-incrustation	5	5	5
Contrôle des poussières	6	6	6
Traitement de l'eau	7	7	7
INSTALLATIONS DE MESURE/ DE SURVEILLANCE			
Instruments de surveillance/de mesure de la qualité de l'air	8	8	8
Instruments de surveillance/de mesure de la nappe d'eau souterraine	9	9	9
Instruments d'aménagement de la qualité des eaux	10	10	10
Systèmes de prélèvement d'échantillons	11	11	11
Contrôles de la combustion	12	12	12
Contrôles par ordinateur	13	13	13
Contrôles des processus	14	14	14
Détecteurs	15	15	15
Système d'acquisition de données	16	16	16
Installation de réglage/contrôle électrique	17	17	17
RECHERCHE ET LABORATOIRES SCIENTIFIQUES			
Instruments d'analyse	18	18	18
Matériel bactériologique	19	19	19
Matériel d'étalonnage	20	20	20
Chambres à environnement contrôlé	21	21	21
Produits chimiques de laboratoire	22	22	22
Systèmes de saisie de données de laboratoire	23	23	23
Installations de laboratoire	24	24	24
Réactifs & fournitures de laboratoire	25	25	25
AUTRE (INSCRIVEZ)	_____	_____	_____
	_____	_____	_____
AUCUN	99	99	99

10b) Au cours des trois prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1993, lesquels des produits chimiques ou instruments de mesure suivants votre entreprise VA-T-ELLE utiliser, s'il y a lieu, à l'un ou à l'autre de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE ENCERCLEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

10c) Au cours des dix prochaines années seulement, c'est-à-dire d'ici le 31 décembre 1999, lesquels des produits chimiques ou instruments de mesure suivants votre entreprise VA-T-ELLE utiliser, s'il y a lieu, à l'un ou à l'autre de ses sites canadiens? (NE LISEZ PAS LA LISTE, ENCERCLEZ TOUTES LES CASES PERTINENTES)

11a) Nous voudrions maintenant que vous examiniez les frais associés aux procédures de contrôle de l'environnement dans votre entreprise. Je vais vous lire un certain nombre de domaines dans lesquels votre entreprise pourrait encourir des dépenses en capital et des frais d'exploitation directement reliés aux procédures de protection de l'environnement. Pour chacun de ces articles, veuillez indiquer combien votre entreprise a dépensé au cours de l'exercice 1989 dans tous ses sites canadiens. (INSCRIVEZ LE MONTANT EXACT. SI RIEN N'A ETE DEPENSE, VEUILLEZ INSCRIRE ZERO "0")

	QU. 11a Exercice 1989	QU. 11b Exercice 1990	QU. 11c Exercice 1992
DEPENSES EN CAPITAL			
Achat de biens d'équipement	!_!_!_!_!_!_!_!_!	!_!_!_!_!_!_!_!_!	!_!_!_!_!_!_!_!_!
Location de biens d'équipement	!_!_!_!_!_!_!_!_!	!_!_!_!_!_!_!_!_!	!_!_!_!_!_!_!_!_!
Frais de réaménagement de l'usine	!_!_!_!_!_!_!_!_!	!_!_!_!_!_!_!_!_!	!_!_!_!_!_!_!_!_!
DEPENSES D'EXPLOITATION			
Fournitures - ex. produits chimiques, filtres, vêtements de protection (et pièces de rechange).	!_!_!_!_!_!_!_!_!		!_!_!_!_!_!_!_!_!
Salaires/ Charges sociales	!_!_!_!_!_!_!_!_!		!_!_!_!_!_!_!_!_!
Formation/ Recyclage	!_!_!_!_!_!_!_!_!		!_!_!_!_!_!_!_!_!
Stockage/ Conteneurs	!_!_!_!_!_!_!_!_!		!_!_!_!_!_!_!_!_!
Stockage/ Entrepôts	!_!_!_!_!_!_!_!_!		!_!_!_!_!_!_!_!_!
Acheminement	!_!_!_!_!_!_!_!_!		!_!_!_!_!_!_!_!_!
Entretien, révision des installations	!_!_!_!_!_!_!_!_!		!_!_!_!_!_!_!_!_!
Frais de gestion des terres	!_!_!_!_!_!_!_!_!		!_!_!_!_!_!_!_!_!

11b) Au cours de l'exercice 1990, combien votre entreprise dépensera-t-elle en capital pour les articles suivants, dans tous ses sites canadiens? (INSCRIVEZ LE MONTANT EXACT. NE MENTIONNEZ PAS LES ARTICLES DE LA PARTIE "DEPENSES D'EXPLOITATION". SI RIEN, INSCRIVEZ ZERO "0")

11c) À combien estimez-vous les frais à encourir par votre entreprise au cours de l'exercice 1992 tant en dépenses en capital qu'en dépenses d'exploitation pour les articles suivants dans tous ses sites canadiens? (INSCRIVEZ LE MONTANT EXACT: SI RIEN, INSCRIRE ZERO "0")

12a) À votre connaissance, quel pourcentage de votre budget TOTAL pour l'EXERCICE 1989 a été comptabilisé pour les FRAIS D'EXPLOITATION ET LES DEPENSES EN CAPITAL reliés à la protection de l'environnement? (INSCRIVEZ LE POURCENTAGE)

EXERCICE 1989 - FRAIS D'EXPLOITATION !_!_!_! %

EXERCICE 1989 - DEPENSES EN CAPITAL !_!_!_! %

12b) Pour l'EXERCICE 1992, quelle est votre estimation du pourcentage de votre budget TOTAL qui sera comptabilisé pour les FRAIS D'EXPLOITATION ET LES DEPENSES EN CAPITAL reliés à la protection de l'environnement? (INSCRIVEZ LE POURCENTAGE)

EXERCICE 1992 - FRAIS D'EXPLOITATION !_!_!_! %

EXERCICE 1992 - DEPENSES EN CAPITAL !_!_!_! %

13) Pour l'EXERCICE 1989, combien votre entreprise a-t-elle dépensé dans tous ses sites canadiens afin d'obéir aux règlements actuels pour la protection de l'environnement? Veuillez compter aussi bien les dépenses en capital que les frais d'exploitation. (INSCRIVEZ LE MONTANT EXACT - SI RIEN N'A ÉTÉ DEPENSÉ, VEUILLEZ INSCRIRE ZÉRO "0")

!_!_!_! !_!_!_! !_!_!_!$

SI RIEN N'A ÉTÉ DEPENSÉ À LA QU.13, PASSEZ À LA QU.17a.

14a) L'exécution des procédures de contrôle de l'environnement peut souvent coûter un prix énorme. Au cours des cinq dernières années seulement, lesquelles des méthodes suivantes votre entreprise a-t-elle utilisées, s'il y a lieu, pour financer, non seulement l'acquisition d'installations ou d'équipement de protection de l'environnement, mais aussi les frais de fonctionnement? (NE LISEZ PAS LA LISTE; ENCERCLEZ TOUS LES CODES PERTINENTS).

	QU. 14a 5 dernières années	QU.14b À l'avenir
Emprunt bancaire à court terme	1	1
Emprunt bancaire à long terme	2	2
Effet financier	3	3
Obligations à long terme	4	4
Capitaux propres	5	5
Ventes de biens	6	6
Bénéfices réinvestis/fonds autogénérés	7	7
Fonds ou subventions du gouvernement à tous les niveaux	8	8
AUTRE (INSCRIVEZ)	_____	_____
	_____	_____

14b) Et à l'avenir, lesquelles des méthodes suivantes estimez-vous que votre entreprise devra utiliser, s'il y a lieu, pour financer l'acquisition d'installations ou d'équipement de protection de l'environnement, et les frais d'exploitation? (NE LISEZ PAS LA LISTE, ENCERCLEZ TOUS LES CODES PERTINENTS)

15a) Votre entreprise a-t-elle dû augmenter ses charges incorporables pour aider à recouvrer le coût des procédures de contrôle de l'environnement? (ENCERCLEZ OUI OU NON SELON LE CAS)

OUI ..... 1 ⟶ Posez les Qu.15 b/c

NON ..... 2 ⟶ Passez à la Qu. 15c

15b) Par quel pourcentage vos charges incorporables ont-elles été augmentées pour couvrir le coût des procédures de contrôle de l'environnement? (INSCRIVEZ LE POURCENTAGE)

!_!_!_! %

15c) Et à l'avenir, quel pourcentage de l'augmentation de vos charges incorporables sera directement attribuable aux procédures de contrôle de l'environnement? (INSCRIVEZ LE POURCENTAGE)

!_!_!_! %

16a) Votre entreprise a-t-elle dû accepter une marge de profits peu élevée pour aider à recouvrer le coût des procédures de contrôle de l'environnement? (ENCERCLEZ OUI OU NON SELON LE CAS)

OUI ..... 1 ⟶ Posez les Qu.16 b/c

NON ..... 2 ⟶ Passez à la Qu. 16c

16b) Par quel pourcentage votre marge de profits a-t-elle été baissée pour couvrir le coût des procédures de contrôle de l'environnement? (INSCRIVEZ LE POURCENTAGE)

!_!_!_! %

16c) Et à l'avenir, une baisse de quel pourcentage de votre marge de profits sera directement attribuable aux procédures de contrôle de l'environnement? (INSCRIVEZ LE POURCENTAGE)

!_!_!_! %

17a) Pensez-vous que les normes de qualité de l'environnement actuelles ont eu un effet positif, négatif ou neutre sur la position concurrentielle CANADIENNE de votre entreprise? (NE LISEZ PAS: ENCERCLEZ UN SEUL CODE)

Effet positif 1

Effet négatif 2

Effet neutre 3

17b) Comme la société canadienne exige davantage de règlements et de lois pour la protection de l'environnement, est-ce que, d'une manière générale, cela aura un effet positif, négatif ou neutre sur la position concurrentielle de votre entreprise? (NE LISEZ PAS: ENCERCLEZ UN SEUL CODE)

Effet positif 1

Effet négatif 2

Effet neutre 3

18a) Au cours des deux dernières années seulement, auxquelles des activités en faveur de l'environnement (telles qu'engager les services d'un expert-conseil en matière d'environnement ou adhérer à un lobby ou à un groupe de pression dans votre industrie pour les questions d'environnement) votre compagnie a-t-elle pris part, s'il y a lieu? (NE LISEZ PAS; ENCERCLEZ TOUS LES CODES PERTINENTS)

	Qu. 18a Depuis 2 ans	Qu. 18b D'ici 2 ans
Engagé les services d'un expert-conseil en matière d'environnement	1	1
Nommé un des dirigeants de la compagnie responsable des questions d'environnement	2	2
Consulté/rencontré des officiels chargés des règlements concernant l'environnement	3	3
Consulté/rencontré des lobbies/groupes de pression pour l'environnement	4	4
Formé/rejoint un lobby/groupe de pression dans votre industrie pour les questions d'environnement	5	5
Fait l'objet d'un rapport/d'une étude d'évaluation de pollution de l'environnement	6	6
AUTRE (INSCRIVEZ) _____	_____	_____
_____	_____	_____

18b) D'ici deux ans seulement, quelles mesures en faveur de l'environnement votre compagnie prendra-t-elle, s'il y a lieu, ou à quelles mesures prendra-t-elle part? (NE LISEZ PAS; ENCERCLEZ TOUS LES CODES PERTINENTS)

19) À votre avis, qui devrait être LE PLUS responsable d'exécuter et/ou de fixer les normes pour le contrôle de l'environnement? (NE LISEZ PAS; ENCERCLEZ TOUS LES CODES PERTINENTS)

COMMERCE/INDUSTRIE 1

GOUVERNEMENT MUNICIPAL 2

GOUVERNEMENT PROVINCIAL 3

GOUVERNEMENT FEDERAL 4

20) Finalement, la protection de l'environnement est devenue l'une des questions les plus pressantes auxquelles la société canadienne doit faire face. Quelles sont, à votre avis, les questions et les difficultés cruciales auxquelles le monde canadien des affaires doit faire face en ce qui concerne la protection de l'environnement?... Quoi encore?... Y a-t-il autre chose?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Merci beaucoup pour le temps et les efforts que vous nous avez accordés!!!

ANNEXE B

AGRICULTURE

Parcs d'engraissement de bovins de boucherie
Bovins de boucherie, sauf parcs d'engraissement
Porcs
Moutons et chèvres
Élevage général
Fermes laitières
Poulets à frire et à rôtir
Oeufs de poule
Dindes et oeufs de dinde
Couveuses de volaille
Volailles et oeufs, n.d.a.
Animaux à fourrure et lapins
Chevaux et autres équidés
Élevage spécialisé d'animaux, n.d.a.
Fermes générales, surtout d'élevage
Services de préparation des terres
Plantation des cultures
Récolte des cultures
Préparation des cultures, sauf égrenage du coton
Égrenage du coton
Services généraux de culture
Services vétérinaires du bétail
Services vétérinaires du bétail, élevage spécialisé
Services du bétail
Services d'élevage spécialisé d'animaux
Entrepreneurs de travaux agricoles et chefs d'équipe
Services de gestion agricole
Services d'aménagement paysagiste
Services d'aménagement de pelouses et jardins
Services d'arbustes et d'arbres ornementaux

EXPLOITATION FORESTIÈRE, BOIS ET PRODUITS DU BOIS, PRODUITS DU PAPIER

Chantiers forestiers
Pépinières
Extraction de la résine de pin
Récolte des produits forestiers, n.d.a.
Services forestiers
Chantiers d'abattage et abattage
Scieries et usines de rabotage
Fabriques de bois de dimension et de revêtements pour parquets, feuillus
Scieries, produits spéciaux, n.d.a
Bois d'oeuvre
Armoires de cuisine en bois
Placages et contreplaqués de feuillus
Placages et contreplaqués de résineux
Éléments de bois de charpente, n.d.a
Boîtes en bois clouées et mortaisées
Palettes et plate-formes en bois
Contenants en bois, n.d.a.
Maisons mobiles
Bâtiments en bois préfabriqués
Traitement protecteur du bois
Panneaux de particules
Produits en bois, n.d.a.
Usines de pâte à papier
Usines de papier
Fabriques de carton
Couchage et glaçage du papier
Enveloppes
Sacs, sauf en matière textile
Papier découpé à l'emporte-pièce
Articles en pâte pressée et moulée
Produits hygiéniques en papier
Papeterie, tablettes
Produits en papier transformé, n.d.a.
Boîtes pliantes en carton
Boîtes montées en carton
Boîtes en carton ondulé
Contenants hygiéniques pour les aliments
Boîtes, tubes et cylindres en fibres
Papier de construction

MINES DE MÉTAUX

Minerai de fer
Minerai de cuivre
Minerai de plomb et de zinc
Minerai d'or
Minerai d'argent
Bauxite et autres minerais d'aluminium
Minerais de ferro-alliage, sauf vanadium
Services d'extraction de métaux
Minerais d'uranium, de radium et de vanadium
Minerais métalliques, n.d.a.

CHARBON, PÉTROLE ET GAZ

Anthracite
Mines d'anthracite
Charbon bitumineux et lignite
Bitume, lignite, n.d.a.
Pétrole brut et gaz naturel
Liquides du gaz naturel
Forage de puits de pétrole et de gaz
Exploration - gisements de pétrole et de gaz, n.d.a.
Services liés aux gisements de pétrole et de gaz, n.d.a.

MINES ET CARRIÈRES

Pierre de taille
Calcaire broyé et concassé
Granite broyé et concassé
Pierre broyée et concassée
Sable et gravier de construction
Sable industriel
Bentonite
Argile réfractaire
Argile, céramique, n.d.a.
Barytine
Spath fluor
Potasse, soude caustique et minéraux boratés
Roche phosphatée
Sel gemme
Souffre
Extraction de minéraux chimiques et de fertilisants, n.d.a.
Minéraux non métalliques, sauf combustibles
Gypse
Talc, stéatite et pyrophyllite
Minéraux non métalliques divers, n.d.a.

ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES

Usines de conditionnement de la viande
Saucisses et autres produits à base de viande
Établissement d'éviscération de la volaille
Conditionnement de la volaille et des oeufs
Beurre laitier
Fromage naturel et fondu
Lait condensé et évaporé
Crème glacée
Lait liquide
Spécialités en boîtes
Fruits en boîtes
Fruits séchés et déshydratés
Fruits et légumes frais, sauces à base de légumes
Fruits, jus de fruits et légumes congelés
Spécialités congelées
Farine et autres produits de meunerie
Céréales de table
Mouture du riz
Farine mélangée et préparée
Extraction du maïs par voie humide
Aliments pour chiens, chats et autres animaux domestiques
Aliments et ingrédients alimentaires préparés pour animaux
Pain et autres produits de la boulangerie
Biscuits et craquelins
Sucre de canne, sauf le raffinage
Raffinage du sucre de canne

Sucre de betterave
Bonbons et autres confiseries
Chocolat et produits du cacao
Gomme à mâcher
Fabrication d'huile de coton
Fabrication d'huile de soja
Fabrication d'huile végétale
Fabrication de graisses et d'huiles animales et marines
Graisse préparée, huiles de table, margarine
Boissons de malt
Malt
Vins, brandy et alcool de brandy
Liqueurs distillées, rectifiées et mélangées
Boissons gazeuses en bouteilles et en boîtes
Extraits aromatisés, n.d.a.
Poissons, en boîtes et fumés
Poissons, frais et congelés, empaquetés
Café torréfié
Glace fabriquée industriellement
Macaroni, spaghetti et vermicelle
Préparations alimentaires, n.d.a.

PRODUITS DE FILATURE, IMPRIMERIE ET PRODUITS DU CUIR

Fabriques de tissus larges, coton
Fabriques de tissus larges, fibres artificielles
Fabriques de tissus larges, laine
Fabriques de tissus étroits et d'autres menus articles
Bas pour femmes
Bas, sauf bas pleine longueur pour femmes
Fabriques de vêtements de dessus en tricot
Fabriques de sous-vêtements en tricot
Fabriques de tricot circulaire
Fabriques de tricot à mailles jutées
Bonneterie, n.d.a.
Finisseurs de tissus larges en coton
Finisseurs de tissus larges en soie et en fibres synthétiques
Finisseurs de textiles, n.d.a.
Tapis et moquettes tissés
Tapis et moquettes futés
Tapis et moquettes, n.d.a.
Filatures de fibres de coton
Texturisation, moulinage et retordage du filé
Filatures de laine, y compris le filé de tapis
Fabriques de fil
Articles en feutre
Articles en dentelle
Bourrelets et ouate de rembourrage
Déchets traités
Tissus enduits
Filé et toile pour pneus
Tissus non tissés
Cordage et ficelle
Articles en matière textile, n.d.a.
Édition et impression de journaux
Édition et impression de périodiques
Édition et impression de livres
Impression de livres
Éditions diverses
Impression commerciale, presse à copier
Impression commerciale, lithographie
Gravure et impression à partir de plaques
Impression commerciale, gravure
Impression au laser
Polycopies de formules commerciales
Édition de cartes de souhaits
Livres non imprimés
Reliure et activités connexes
Composition
Photogravure
Électrotypie et stéréotypie
Clivage lithographique
Tannage et finissage du cuir
Matières premières et fournitures pour chaussures et boîtes
Pantoufles d'intérieur
Chaussures pour hommes
Chaussures pour femmes
Chaussures, sauf en caoutchouc, n.d.a.
Gants et moufles en cuir
Valises de bourses pour dames
Sacs à main et sacoches pour femmes

Articles personnels en cuir
Articles en cuir, n.d.a.

PRODUITS CHIMIQUES

Produits alcalins et chlore
Gaz industriels
Colorants inorganiques
Produits chimiques inorganiques industriels, n.d.a.
Matériaux de plastique, résines synthétiques
Caoutchoucs synthétiques
Fibres cellulosiques artificielles
Fibres organiques synthétiques
Produits biologiques
Produits chimiques médicinaux
Préparations pharmaceutiques
Savon et autres détersifs
Produits spéciaux de nettoyage
Agents tensioactifs
Parfums, produits de beauté et de toilette
Peintures, vernis, laques
Produits chimiques de la gomme et du bois
Pigments organiques bruts cycliques (goudron de houille), laques et colorants
Produits chimiques organiques industriels, n.d.a.
Engrais azotés
Engrais phosphatés
Engrais pour mélanges seulement
Pesticides agricoles, n.d.a.
Adhésifs et produits de scellement
Explosifs
Encre d'imprimerie
Noir de carbone
Produits chimiques, n.d.a.

PÉTROLE, CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC

Raffinage du pétrole
Mélanges et blocs de pavage
Revêtements et enduits en asphalte
Huiles et graisses lubrifiantes
Produits du pétrole et du charbon, n.d.a.
Pneus et chambres à air
Chaussures en caoutchouc et en matière plastique
Caoutchouc régénéré
Boyaux en caoutchouc et en matière plastique
Sous-produits en caoutchouc, n.d.a.
Produits en matière plastique divers

PRODUITS DE LA PIERRE, DE L'ARGILE ET DU VERRE

Verre plat
Récipients en verre
Verre pressé et soufflé, n.d.a.
Produits en verre
Ciment hydraulique
Briques et carreaux de construction en argile
Carreaux en céramique pour murs et planchers
Matières réfractaires en argile
Produits de construction en argile, n.d.a.
Articles de plomberie en porcelaine vitreuse
Porcelaine vitreuse
Poterie fine
Fournitures électriques en porcelaine
Produits en poterie, n.d.a.
Parpaings et briques en béton
Produits en béton
Béton malaxé
Chaux
Produits en gypse
Pierre de taille et pierre
Produits abrasifs
Produits en amiante

Joints, garnitures et produits de scellement
Minéraux et terres
Laine minérale
Matières réfractaires non argileuses
Produits minéraux non métalliques, n.d.a.

INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES

Hauts fourneaux
Produits électrométallurgiques
Étirage du fil métallique et clous en acier
Feuilles en acier laminées à froid
Tubes et tuyaux en acier
Fonderies de fonte grise
Fonderies de fonte malléable
Fonderies d'acier
Fonderies d'acier, n.d.a.
Fonte primaire du cuivre
Fonte primaire du plomb
Fonte primaire du zinc
Fonte primaire de l'aluminium
Fonte et affinage primaires de métaux non ferreux, n.d.a.
Fonte et affinage secondaires de métaux non ferreux
Laminage, étirage et extrusion du cuivre
Feuilles et plaques d'aluminium
Produits extrudés de l'aluminium
Laminage et étirage de l'aluminium, n.d.a.
Laminage et étirage de métaux non ferreux
Étirage et isolation de métaux non ferreux
Fonderies d'aluminium (moulages)
Fonderies de laiton, de bronze et de cuivre
Fonderies de métaux non ferreux, n.d.a.
Traitement à chaud du métal
Produits métalliques primaires, n.d.a.
Boîtes en métal
Tonneaux en métal
Coutellerie
Outils à main et outils tranchants
Scies à main et lames de scies
Quincaillerie, n.d.a.
Fer émaillé
Raccords et garnitures d'articles de plomberie
Matériel de chauffage
Charpentes métalliques semi-fabriquées
Portes, châssis et cadres métalliques
Plaques semi-ouvrées
Tôlerie
Produits métalliques d'architecture
Bâtiments préfabriqués en métal
Tôlerie, travaux divers
Produits de fileteuse
Boulons, écrous, vis en acier
Pièces forgées en fer et en acier
Pièces forgées en métaux non ferreux
Estampage pour automobile
Capsules et fermetures
Emboutissage de métaux, n.d.a.
Galvanoplastie
Revêtement, gravure, n.d.a.
Munitions d'armes légères
Munitions, n.d.a.
Armes légères
Artillerie et accessoires, n.d.a.
Ressorts métalliques, sauf en fil
Soupapes et raccords
Ressorts en fil métallique
Produits divers en fil métallique
Lame et feuille en métal
Tuyaux semi-fabriqués
Demi-produits en métal, n.d.a.

MACHINERIE, NON ÉLECTRIQUE, ÉLECTRIQUE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT

Turbines à vapeur, à gaz et hydrauliques
Moteurs à combustion interne, n.d.a.
Machines et matériel agricoles
Motoculteurs
Machines pour le bâtiment
Machines et matériel pour les mines
Machines pour les gisements pétrolifères

Ascenseurs, élévateurs
Convoyeurs
Appareils de levage, grues industrielles
Camions, tracteurs industriels
Machines-outils, pour tailler les métaux
Machines-outils, pour profiler les métaux
Matrices et outils spéciaux
Accessoires pour machines-outils
Outils mécaniques à main
Machines pour les lamineries
Machines à travailler le métal, n.d.a.
Machines pour les industries alimentaires
Machines textiles
Machines à travailler le bois
Machines pour les industries du papier
Machines industrielles d'imprimerie
Machines industrielles spéciales, n.d.a.
Pompes et matériel de pompage
Roulements à billes et à rouleaux
Compresseurs d'air et de gaz
Souffleries et aspirateurs
Modèles industriels
Changeurs de vitesse
Fours industriels
Matériel de transmission de l'énergie, n.d.a.
Machines industrielles, n.d.a.
Machines à écrire
Machines de calcul électronique
Calculatrices et machines comptables
Ordinateurs individuels
Bascules et balances
Machines de bureau, n.d.a.
Machines automatiques commerciales
Machines de blanchisseries commerciales
Matériel de climatisation
Pompes de mesure et de distribution
Machines pour le secteur des services, n.d.a.
Carburateurs, pistons
Machines, sauf électriques
Transformateurs de puissance
Panneaux de commande
Moteurs et génératrices
Commandes industrielles
Appareils de soudure électrique
Appareils au charbon et au graphite
Appareils industriels électriques, n.d.a.
Appareils ménagers de cuisson
Réfrigérateurs ménagers
Appareils ménagers de blanchissage
Fournitures électriques pour la maison
Aspirateurs ménagers
Machines à coudre
Appareils ménagers, n.d.a.
Lampes électriques
Dispositifs de câblage porteurs de courant
Dispositifs de câblage non porteurs de courant
Matériel d'éclairage électrique pour résidences
Matériel d'éclairage pour commerces et industries
Matériel d'éclairage pour véhicules
Matériel d'éclairage, n.d.a.
Récepteurs de radio et de télévision
Disques de phonographe
Appareils téléphoniques et télégraphiques
Émetteurs radio et télévision, détection, signalisation
Tubes électroniques de réception radio et télévision
Tubes de téléviseur à rayons cathodiques
Tubes électroniques spéciaux
Semi-conducteurs et appareils connexes
Condensateurs électroniques
Résistances
Bobines électroniques
Connecteurs
Éléments électroniques, n.d.a.
Batteries à accumulateurs
Batteries à piles
Appareils radiographiques à rayons x
Équipement électrique pour moteurs à combustion interne
Machines, matériel et fournitures électriques, n.d.a.

TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN

Transport local et suburbain
Transport local de voyageurs, n.d.a.
Taxis
Services de nolisement pour le transport de voyageurs, sauf local
Autobus scolaires
Services individuels et communs d'entretien de terminus pour le transport de voyageurs par véhicules automobiles
Entretien et services pour le transport de voyageurs par véhicules automobiles
Transporteurs aériens homologués
Transporteurs aériens non homologués
Aéroports et terrains d'aviation
Services d'aérogare

TRANSPORT ROUTIER DES MARCHANDISES ET ENTREPOSAGE

Camionnage local, sans entreposage
Camionnage, sauf local
Camionnage local avec entreposage
Entreposage de produits agricoles
Entrepôts frigorifiques
Entreposage d'articles ménagers
Entreposage général
Entreposage spécial, n.d.a.
Services individuels et communs d'entretien et de terminus

PIPELINES ET SERVICES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Pipelines de pétrole brut
Pipelines de pétrole raffiné
Pipelines, n.d.a.
Compagnies et services d'électricité
Transport de gaz naturel
Transport et distribution de gaz naturel
Distribution de gaz naturel
Production et (ou) distribution de gaz
Services d'électricité
Services de gaz et autres services
Services publics combinés
Approvisionnement en eau
Réseaux d'égouts
Enlèvement des ordures
Services sanitaires, n.d.a.
Production de vapeur
Réseaux d'irrigation

GROSSISTES

Automobiles
Pièces d'automobiles
Pneus et chambres à air
Meubles
Accessoires d'ameublement ménager
Bois de construction, contreplaqué
Matériaux de construction, n.d.a.
Articles de sports et de loisirs
Jouets et articles de passe-temps
Matériel de photographie
Métaux ferreux et non ferreux
Charbon et autres minéraux et minerais
Appareils et matériel électriques
Appareils électriques, téléviseurs et récepteurs radio
Pièces électroniques
Quincaillerie
Matériel de plomberie et de chauffage
Chauffage à air chaud et climatisation
Matériel de réfrigération
Machines commerciales
Machines de construction et de mines
Machines agricoles et horticoles
Machines industrielles
Fournitures industrielles
Matériel professionnel
Matériel d'établissements de service
Matériel de transport
Déchets et matériaux de récupération
Bijouterie, montres, diamants

Biens durables, n.d.a.
Papier d'imprimerie et papier à écrire
Articles de papeterie
Papier commercial et papier d'usage personnel
Médicaments
Coupons (tissus)
Mercerie et articles connexes
Vêtements et articles pour hommes et garçonnets
Vêtements pour femmes, enfants et bébés
Chaussures
Articles d'épicerie, courants
Aliments congelés
Produits laitiers
Volaille et produits de la volaille
Confiseries
Poissons et fruits de mer
Viandes et produits à base de viande
Fruits et légumes frais
Produits d'épicerie et produits connexes, n.d.a.
Coton
Céréales
Bétail
Matières premières de produits agricoles, n.d.a.
Produits chimiques et produits connexes
Dépôts de pétrole en vrac
Pétrole et produits pétroliers
Bière et ale
Vins et boissons alcooliques distillées
Fournitures agricoles
Tabac et produits du tabac
Peintures, vernis et fournitures
Biens non durables, n.d.a.

MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE

Marchands de véhicules automobiles (neufs ou d'occasion)
Marchands de véhicules automobiles (d'occasion seulement)
Magasins de fournitures pour l'automobile et la maison
Stations-service et postes d'essence
Marchands de bateaux
Roulottes de tourisme et remorques de service
Marchands de bicyclettes
Marchands d'automobiles, n.d.a.

DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATIONS DIVERSES

Pharmacies et magasins de spécialités
Magasins de vente de spiritueux
Magasins d'articles d'occasion
Magasins d'articles de sport et de bicyclettes
Librairies
Papeteries
Bijouteries
Magasins d'articles de bricolage, de jouets et de jeux
Appareils photo et fournitures de photographie
Magasins de cadeaux, de nouveautés et de souvenirs
Maroquineries (valises et articles en cuir)
Couture, broderie et articles connexes
Comptoirs postaux
Machines automatiques commerciales
Établissements de vente directe
Marchands de combustible et de glace
Marchands de mazout
Marchands de gaz de pétrole liquéfié (en bouteilles)
Fleuristes
Débits et comptoirs de tabac

Marchands de journaux et kiosques à journaux
Magasins de détail, n.d.a.
Ateliers de réparation, récepteurs radio et téléviseurs
Appareils de réfrigération et de climatisation
Ateliers de réparation, appareils électriques, n.d.a.
Réparation de montres, d'horloges et de bijoux
Rembourrage et réparation de meubles
Réparation par soudure
Ateliers de rembobinage d'induits
Ateliers de réparation et services connexes, n.d.a.

SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX

Blanchisseries automatiques, d'usage personnel et commercial
Repassage de vêtements
Services de linge
Blanchissage de couches
Blanchisseries automatiques
Établissements de nettoyage à sec, sauf de tapis
Nettoyage de tapis et de meubles en tissu
Blanchisseurs industriels
Services de blanchissage et d'entretien des vêtements, n.d.a.
Studios de photographie
Salons de beauté
Salons de coiffure pour hommes
Cordonneries, salons de cirage de chaussures et établissements de nettoyage de chapeaux
Services de funérailles et fours crématoires
Services personnels divers
Agences de publicité
Services de publicité à l'extérieur
Représentants de publicité : radio, télévision, publications
Publicité, n.d.a.
Agences d'information sur le crédit à la consommation
Publicité par la poste
Impression des bleus et photocopies
Photographie, art et graphisme commerciaux
Services de sténographie
Lavage de fenêtres
Désinfection et extermination
Nettoyage et entretien
Agences de presse
Bureaux de placement
Services de location de personnel temporaire
Services de location de personnel, n.d.a.
Programmation d'ordinateurs
Services de traitement de données
Services d'informatique connexes, n.d.a.
Recherche et développement
Services de conseillers en gestion et relations publiques
Agences de détectives
Location de matériel
Laboratoires de finition de photographies
Services d'échange de timbres
Laboratoires d'essais commerciaux
Services commerciaux, n.d.a.

RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES

Location et location à bail de voitures particulières
Location et location à bail de camions
Remorques de service
Terrains de stationnement
Édifices de stationnement
Réparation de toit et de carrosserie d'automobiles
Rechapage et réparation de pneus
Ateliers de peinture
Réparation automobile générale
Ateliers de réparation d'automobiles, n.d.a
Lave-autos
Services automobiles

SERVICES DE SANTÉ

Médecins
Dentistes
Ostéopathes
Chiropraticiens
Optométristes
Cabinets d'autres praticiens du domaine de la santé
Services de soins infirmiers qualifiés
Soins infirmiers et services de soins personnels
Hôpitaux généraux avec chirurgie
Hôpitaux psychiatriques
Hôpitaux spécialisés
Laboratoires médicaux
Laboratoires dentaires
Soins en clinique externe
Soins de santé et services connexes

ANNEXE C

DÉPENSES PRÉVUES POUR LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION
ENTREPRISES DE MOINS DE 50 EMPLOYÉS

	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTAT MOYEN RÉEL	FONDS NON PONDÉRÉS
FORESTERIE	10,293	$346,150	$3,562,923,838
GROSSISTES	52,876	$39,985	$2,114,271,597
MINES DE MÉTAUX	1,211	$727,030	$880,433,497
DÉTAILLANT DIVERS ET RÉPARATIONS	48,397	$9,780	$473,332,400
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	48,242	$7,344	$354,293,735
CHARBON, PÉTROLE ET GAZ	3,644	$71,686	$261,225,551
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	20,170	$9,587	$193,365,350
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	9,127	$20,147	$183,881,247
MINES DE MÉTAUX	1,435	$87,055	$124,923,826
MARCHANDS D'AUTOMOBILE ET POSTES D'ESSENCE	21,157	$5,797	$122,648,754
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	20,711	$5,427	$112,390,085
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	2,824	$36,283	$102,463,750
AGRICULTURE	8,667	$11,510	$99,759,565
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	4,913	$18,590	$91,331,874
PRODUITS DE FILATURE, CUIR ET CAOUTCHOUC	8,047	$7,782	$62,625,697
PIERRE, ARGILE ET VERRE	2,018	$26,111	$52,691,500
PÉTROLE, CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	1,476	$30,445	$44,936,424
SERVICES DE SANTÉ	3,717	$4,488	$16,683,500
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	3,106	$4,934	$15,324,933
PRODUITS CHIMIQUES	1,460	$5,714	$8,342,189
AUTRES MINES	593	$8,529	$5,057,500
TOTAL	274,084		$8,882,906,812

DÉPENSES PRÉVUES POUR LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ENTREPRISES DE 50 EMPLOYÉS OU PLUS

	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTAT MOYEN RÉEL	FONDS NON PONDÉRÉS
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	732	$6,717,859	$4,917,472,711
GROSSISTES	1,847	$1,243,428	$2,296,610,968
FORESTERIE	755	$2,200,738	$1,661,557,182
CHARBON, PÉTROLE ET GAZ	199	$4,874,883	$970,101,645
MINES DE MÉTAUX	132	$5,814,899	$767,566,667
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	319	$1,287,656	$410,762,300
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	1,117	$170,028	$189,921,162
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	553	$224,988	$124,418,381
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	1,516	$80,983	$122,769,945
AUTRES MINES	50	$2,068,761	$103,438,069
SERVICES PUBLICS	138	$644,329	$88,917,468
PRODUITS CHIMIQUES	310	$261,326	$81,011,200
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	498	$140,514	$69,976,034
PIERRE, ARGILE ET VERRE	190	$350,083	$66,515,825
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATIONS	517	$89,768	$46,410,000
PRODUITS DE FILATURE, CUIR ET CAOUTCHOUC	700	$60,308	$42,215,642
PÉTROLE, CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	320	$104,450	$33,424,117
SERVICES DE SANTÉ	1,144	$8,930	$10,216,313
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	816	$9,110	$7,434,000
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	131	$33,742	$4,420,266
AGRICULTURE	93	$46,774	$4,350,000
TOTAL	12,077		$12,019,509,896

ADDENDUM

COMMENTAIRES SUR LES EFFETS DE LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ACTUELLE SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE DES ENTREPRISES

On a demandé aux répondants d'indiquer s'ils avaient subi des effets positifs, négatifs ou neutres de la réglementation environnementale actuelle. Cette question a été posée à l'égard de leur position concurrentielle au Canada, sur la scène internationale et sur leur position concurrentielle globale. En général, les entreprises sondées ont indiqué que l'effet de la réglementation actuelle n'était ni neutre ni positif. Un pourcentage relativement plus petit de répondants ont émis l'opinion qu'ils avaient subi un effet négatif.

L'EFFET SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE CANADIENNE PAR SECTEUR D'INDUSTRIE

Quarante pour cent ou plus des entreprises, dans cinq des secteurs industriels, ont indiqué que la réglementation environnementale actuelle avait eu un effet positif sur leur position concurrentielle canadienne. Ces secteurs sont : Autres mines, 44 % ; Marchands d'automobiles et postes d'essence, 43 % ; Transport local et aérien, 42 % ; Réparations d'automobiles, 42 % ; et Agriculture, 40 %.

Parmi les 21 principaux secteurs industriels examinés dans cette enquête, 50 pour cent ou plus des entreprises de treize secteurs ont senti que la réglementation actuelle avait eu un effet neutre sur leur position concurrentielle canadienne. De fait, les entreprises de quatre secteurs ont indiqué, on ne peut plus clairement, que l'effet avait été neutre. Il s'agit des secteurs suivants : Exploitation forestière, 76 % ; Produits chimiques et produits connexes, 74 % ; Charbon, pétrole et gaz, 72 % ; et Machinerie et matériel de transport, 70 %.

À l'exception du secteur Autres mines, moins de 20 pour cent des entreprises dans tous les autres secteurs ont senti que la réglementation actuelle avait eu un effet négatif sur leur position concurrentielle canadienne. Il est intéressant de noter que l'opinion semble partagée dans le secteur Autres mines, où 44 % indiquent avoir senti un effet positif, 26 %, un effet négatif et 30 %, un effet neutre (de loin le pourcentage neutre le plus bas de tous les secteurs).

EFFET SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE INTERNATIONALE PAR SECTEUR D'INDUSTRIE

Lorsque nous regardons les résultats concernant les effets de la réglementation actuelle sur la position concurrentielle des entreprises sur la scène internationale, nous pouvons voir un tableau d'ensemble sensiblement différent. Premièrement, il y a une catégorie de réponse supplémentaire : "N'exporte pas".

Évidemment, le pourcentage d'entreprises de n'importe quel secteur ayant indiqué qu'ils n'exportaient pas variait grandement selon la nature du secteur donné. Par exemple, les pourcentages les plus bas se retrouvent dans les secteurs primaires de la fabrication et des ressources, pendant qu'un fort pourcentage des entreprises oeuvrant dans les secteurs des services ont indiqué qu'ils n'exportaient pas.

Dans l'ensemble, les industries ont indiqué que la réglementation environnementale actuelle avait un effet plus négatif que positif sur leur position concurrentielle internationale. Par exemple, 44 pour cent du secteur Autres mines ont indiqué un effet négatif contre seulement 11 pour cent ayant indiqué un effet positif. Quarante-deux pour cent des entreprises du secteur Industries métalliques primaires ont indiqué un effet négatif, contre seulement 2 pour cent ayant indiqué un effet positif.

Il est intéressant de noter que deux secteurs de l'industrie des services affichaient les plus hauts pourcentages d'entreprises indiquant que la réglementation actuelle avait un effet positif sur leur position concurrentielle internationale. Il s'agit des secteurs Marchands d'automobiles et postes d'essence et Services de santé. Ce qui peut en effet se produire ici, c'est que les entreprises de ces secteurs perçoivent la réglementation environnementale canadienne comme une barrière qui rend la concurrence, à l'intérieur du Canada, plus difficile pour les industries internationales.

EFFET GLOBAL SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE PAR SECTEUR D'INDUSTRIE

Finalement, on a demandé à tous les répondants de décrire l'effet global de la réglementation environnementale actuelle sur leur position concurrentielle. Le plus grand pourcentage d'entreprises de tous les secteurs ont indiqué que l'effet était neutre. Des entreprises restantes, un pourcentage légèrement plus élevé, en général, avait senti que l'effet avait été plus positif que négatif. Toutefois, il y a encore des exceptions dans des secteurs spécifiques reflétant la différence observée plus tôt entre les secteurs des services et des ressources.

Par exemple, une proportion significativement plus grande des secteurs suivants ont senti que l'effet avait été plus positif que négatif : Produits de la filature et imprimerie (34 % par rapport à 19 %), Transport local et aérien (40 % par rapport à 19 %), Grossistes (43 % par rapport à 21 %), Marchands d'automobiles et postes d'essence (45 % par rapport à 24 %), Détaillants (38 % par rapport à 19 %), Pipelines et services d'électricité et de gaz (32 % par rapport à 7 %), Services commerciaux (34 % par rapport à 17 %), Réparations d'automobiles (41 % par rapport à 21 %) et Services de santé (36 % par rapport à 7 %).

À l'opposé, les entreprises des secteurs suivants ont indiqué que l'ensemble de la réglementation actuelle avait eu un effet plus négatif que positif : Mines de métaux (47 % par rapport à 22 %), Charbon, pétrole et gaz (26 % par rapport à 17 %), Aliments et produits alimentaires (30 % par rapport à 15 %), Produits chimiques et produits connexes (31 % par rapport à 15 %), et Industries métalliques primaires (33 % par rapport à 22 %).

POSITION CONCURRENTIELLE CANADIENNE

	EFFET POSITIF	EFFET NÉGATIF	NEUTRE
AGRICULTURE	40%	19%	39%
EXPLOITATION FORESTIÈRE ET PRODUITS DU PAPIER	14%	9%	76%
MINES DE MÉTAUX	9%	19%	69%
CHARBON, PÉTROLE ET GAZ	13%	8%	72%
AUTRES MINES DE MINÉRAUX	44%	26%	30%
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	14%	19%	62%
PRODUITS DE FILATURE IMPRIMERIE ET PRODUITS DU CUIR	30%	10%	56%
PRODUITS CHIMIQUES ET PRODUITS CONNEXES	15%	8%	74%
PÉTROLE, CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	25%	16%	57%
PRODUITS DE LA PIERRE DE L'ARGILE ET DU VERRE	20%	19%	56%
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	23%	16%	60%
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	13%	14%	70%
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	42%	11%	44%
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	26%	7%	64%
PIPELINES ET SERVICES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	34%	7%	52%
GROSSISTES	36%	14%	47%
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	43%	10%	45%
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATION	38%	9%	52%
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	28%	8%	57%
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	42%	7%	44%
SERVICES DE SANTÉ	38%	7%	50%

POSITION CONCURRENTIELLE INTERNATIONALE

	EFFET POSITIF	EFFET NÉGATIF	NEUTRE	N'EXPORTE PAS
AGRICULTURE	10%	30%	20%	30%
EXPLOITATION FORESTIÈRE ET PRODUITS DU PAPIER	3%	17%	54%	23%
MINES DE MÉTAUX	6%	28%	28%	28%
CHARBON, PÉTROLE ET GAZ	7%	7%	41%	31%
AUTRES MINES DE MINÉRAUX	11%	44%	33%	11%
ALIMENTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES	12%	18%	35%	27%
PRODUITS DE FILATURE IMPRIMERIE ET PRODUITS DU CUIR	6%	3%	36%	42%
PRODUITS CHIMIQUES ET PRODUITS CONNEXES	4%	17%	44%	27%
PÉTROLE, CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	11%	13%	57%	13%
PRODUITS DE LA PIERRE DE L'ARGILE ET DU VERRE	3%	24%	42%	18%
INDUSTRIES MÉTALLIQUES PRIMAIRES	2%	42%	33%	16%
MACHINERIE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	6%	18%	53%	12%
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	5%	-	11%	71%
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	7%	10%	24%	45%
PIPELINES ET SERVICES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	9%	9%	18%	55%
GROSSISTES	7%	2%	28%	47%
MARCHANDS D'AUTOMOBILES ET POSTES D'ESSENCE	17%	8%	8%	50%
DÉTAILLANTS DIVERS ET RÉPARATION	-	25%	-	50%
SERVICES PERSONNELS ET SERVICES COMMERCIAUX	3%	3%	16%	57%
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES	-	-	22%	44%
SERVICES DE SANTÉ	18%	-	6%	47%

EFFET GLOBAL SUR LA POSITION CONCURRENTIELLE

	EFFET POSITIF	EFFET NÉGATIF	NEUTRE
AGRICULTURE	49%	32%	13%
EXPLOITATIONFORESTIÈRE ET PRODUITSDU PAPIER	20%	21%	51%
MINESDE MÉTAUX	22%	47%	28%
CHARBON, PÉTROLE ET GAZ	17%	26%	41%
AUTRES MINESDE MINÉRAUX	37%	30%	33%
ALIMENTSET PRODUITS ALIMENTAIRES	15%	30%	50%
PRODUITSDE FILATUREIMPRIMERIE ET PRODUITSDU CUIR	34%	19%	42%
PRODUITSCHIMIQUESET PRODUITS CONNEXES	15%	31%	48%
PÉTROLE,CHARBON ET PRODUITS DU CAOUTCHOUC	34%	25%	41%
PRODUITSDE LA PIERRE,DE L'ARGILE ET DU VERRE	22%	27%	44%
INDUSTRIESMÉTALLIQUESPRIMAIRES	22%	33%	37%
MACHINERIEET MATÉRIELDE TRANSPORT	22%	27%	45%
TRANSPORT LOCAL ET AÉRIEN	40%	19%	37%
CAMIONNAGE ET ENTREPOSAGE	28%	23%	43%
PIPELINESET SERVICESD'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	32%	7%	50%
GROSSISTES	43%	21%	32%
MARCHANDS D'AUTOMOBILESET POSTESD'ESSENCE	45%	24%	29%
DÉTAILLANTSDIVERSET RÉPARATION	38%	19%	41%
SERVICESPERSONNELSET SERVICES COMMERCIAUX	34%	17%	43%
RÉPARATIONSD'AUTOMOBILES	41%	21%	32%
SERVICESDE SANTÉ	56%	7%	53%